

BAROMETRE

DES PLACES D'APPRENTISSAGE

AOUT 2006

RAPPORT DETAILLE DES RESULTATS

DE L'ENQUETE REALISEE AUPRES DES JEUNES

ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de l'OFFT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2006

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
Dr Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
RESUME DES RESULTATS LES PLUS IMPORTANTS.....	7
Valeurs clés et tendances du «Baromètre des places d'apprentissage».....	8
INTRODUCTION.....	11
1. Situation initiale et données du problème.....	11
2. Déroulement de l'enquête	12
2.1 Concept de base.....	12
2.2 Enquête auprès des entreprises.....	12
2.2.1 Univers.....	12
2.2.2 Groupe cible.....	12
2.2.3 Procédé de sélection	13
2.2.4 Méthode d'investigation	13
2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	13
2.2.6 Pondération des données.....	14
2.2.7 Extrapolation.....	15
2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	15
2.3.1 Univers.....	15
2.3.2 Groupe cible.....	16
2.3.3 Procédé de sélection	16
2.3.4 Méthode d'investigation	16
2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	17
2.3.6 Pondération des données.....	17
2.3.7 Extrapolation.....	18
3. Réalisation des interviews	19
4. Evaluation des données et établissement du rapport.....	20
COMMENTAIRES.....	23
1. Fournisseurs de places d'apprentissage: les entreprises.....	23
1.1 Situation des places d'apprentissage le 31 août 2006.....	23
1.1.1 Evolution de l'offre comparativement à avril 2006	26
1.1.2 Evolution de l'offre comparativement à 2005 selon l'enquête d'avril.....	26
1.1.3 Evolution du nombre des places attribuées dans les régions CDIP	27
1.1.4 Evolution des entreprises formatrices.....	28
1.1.5 Evolution de la part des places d'apprentissage attribuées.....	28
1.1.6 Répartition spécifique aux sexes des places attribuées	31
1.2 Places d'apprentissage vacantes le 31 août.....	33
1.3 Evolution du nombre des places d'apprentissage	34

1.4	Offre de stages pour jeunes ayant terminé leur scolarité	36
1.5	Vignette «Entreprise formatrice»	38
2.	Demandeurs de places d'apprentissage: les jeunes	41
2.1	Situation actuelle au 31 août 2006	41
2.1.1	Situation actuelle des jeunes placés face au choix d'une formation	41
2.1.2	Situation actuelle des jeunes intéressés à l'apprentissage.....	47
2.2	Evaluation de la situation actuelle	50
2.2.1	Satisfaction à l'égard de la situation actuelle	50
2.2.2	Evaluation de la situation actuelle.....	53
2.2.3	Déroulement du processus de décision.....	56
2.3	Solutions intermédiaires et transitoires.....	61
2.3.1	Durée des solutions intermédiaires et transitoires	61
2.3.2	Fonction des solutions intermédiaires et transitoires	63
2.3.3	Poursuite de la formation après les solutions intermédiaires et transitoires	65
2.3.4	«File d'attente»	69
2.4	Focalisation sur des groupes sélectionnés.....	72
2.4.1	Jeunes en apprentissage.....	72
2.4.2	Jeunes à situation peu claire (jeunes sans emploi)	75
2.4.3	Jeunes qui arrivent directement sur le marché du travail	76
2.5	Qualification des postulants.....	77
2.6	Campagne «chance06».....	79
3.	Comparaison entre entreprises et jeunes	81
3.1	Offre et demande sur le marché de l'apprentissage	81
3.2	Qualification des postulants.....	83
3.3	Campagne «Chance06» et vignette «Entreprise formatrice»	85
	VUE D'ENSEMBLE 2006.....	89
1.	Vue d'ensemble des entreprises	89
2.	Vue d'ensemble des jeunes	90
	ANNEXE: PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE	93

RESUME DES RESULTATS LES PLUS IMPORTANTS

Résumé des résultats les plus importants

Jusqu'au jour de référence de la deuxième vague de notre enquête, le 31 août 2006, les entreprises ont déclaré avoir pu pourvoir 74'000 places d'apprentissage. 3'500 autres places de formation demeuraient ouvertes à cette même date; pour environ 1'000 d'entre elles, il subsiste l'espoir de pouvoir les attribuer cet automne encore.

Comparativement à l'année précédente, l'offre de places d'apprentissage s'est ainsi accrue de 2% environ, pour passer de 76'000 à 77'500. Le nombre des places d'apprentissage attribuées a augmenté lui aussi, et même de 6% par rapport aux 70'000 places d'apprentissage attribuées en 2005.

Simultanément, du côté des jeunes, la majorité des 135'500 personnes confrontées en avril au choix d'une formation avaient trouvé une solution, au moins transitoire. Un peu plus de la moitié de ces jeunes, 70'000 environ, ont commencé une formation professionnelle initiale, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport aux 66'500 jeunes recensés l'année précédente.

En 2006, un jeune sur 14 environ parmi ceux placés face au choix d'une formation ne sait pas encore ce qu'il va faire cette année ou se déclare sans emploi au moment de notre deuxième enquête. Cette part représente environ 10'000 personnes après extrapolation. Comparativement à 2005, elle a diminué de 1'500 jeunes environ.

Les jeunes placés cette année déjà face au choix d'une formation et qui ont indiqué au deuxième jour de référence être intéressés à une place d'apprentissage pour l'an prochain constituent ce qu'il est convenu d'appeler la «file d'attente». Concrètement, 22'000 jeunes se retrouveront sur le marché de l'apprentissage en 2007. Parmi eux, 10'500 personnes s'intéressaient cette année déjà à une place d'apprentissage et – par manque de succès – passeront du marché de l'apprentissage 2006 au marché de l'apprentissage 2007. Ce chiffre représente une diminution de 9%, car, l'an dernier, 11'500 jeunes qui s'intéressaient déjà à une place d'apprentissage en 2005 se sont retrouvés dans cette file d'attente.

Globalement, la situation des places d'apprentissage au 31 août 2006 s'est légèrement détendue par rapport à l'année précédente. D'une part, on relève à nouveau une augmentation de l'offre de la part des entreprises, alors que, d'autre part, en 2006, il semble que la tendance à la croissance du nombre de jeunes qui n'ont encore trouvé aucune solution, observée ces dernières années, a pu être stabilisée.

Valeurs clés et tendances du «Baromètre des places d'apprentissage»

Jour de référence de l'enquête, le 31 août	2002	2003	2004	2005	2006
Enquête auprès des entreprises:					
Offre de places d'apprentissage des entreprises (extrapolée):					
• Places d'apprentissage déjà attribuées	69'000	68'000	67'000	70'000	74'000
• Contrats d'apprentissage attendus jusqu'à la fin de l'année	72'000	71'500	69'500	72'500	75'000
• Offre totale de places d'apprentissage	75'500	76'500	74'000	76'000	77'500
<i>Entrée en formation professionnelle initiale selon le BFS</i>	68'535	67'964	70'761	73'773	n.a.
Part des places d'apprentissage vacantes:					
TOTAL	9%	11%	9%	8%	5%
Professions du bureau	1%	4%	3%	1%	2%
Professions de la vente	7%	6%	5%	3%	4%
Industrie métallurgique et machines	9%	14%	13%	12%	6%
Construction	21%	19%	20%	17%	9%
Professions techniques	8%	9%	2%	2%	1%
Hôtellerie / économie domestique	11%	19%	6%	9%	5%
Professions de la santé	4%	2%	2%	0%	3%
Autres professions	13%	13%	11%	6%	5%
Enquête auprès des jeunes:					
Situation actuelle au jour de référence – total des jeunes face au choix d'une formation					
• Entrée en formation professionnelle initiale	48%	52%	51%	50%	52%
→ part avec apprentissage	48%	51%	51%	45%	44%
• Part des préparations à la formation prof. initiale	14%	14%	11%	13%	11%
• Part des solutions transitoires	9%	8%	10%	9%	12%
• Part des sans occupation pour le moment	5%	4%	6%	8%	7%
Situation actuelle au jour de référence – jeunes intéressés à l'apprentissage selon l'enquête d'avril					
• Entrée en formation professionnelle initiale	78%	79%	78%	73%	77%
→ part avec apprentissage	77%	78%	78%	72%	74%
• Part des préparations à la formation prof. initiale	8%	7%	7%	8%	7%
• Part des solutions transitoires	3%	3%	3%	4%	6%
• Part des sans occupation pour le moment	4%	3%	5%	6%	4%
Jeunes avec solution transitoire					
• Part des solutions transitoires	53%	49%	48%	52%	54%
• Part de la «file d'attente»	16%	16%	16%	17%	16%
→ Extrapolé	19'500	20'500	21'500	22'500	22'000
→ dont part de la «file d'attente» avec intérêt à l'apprentissage l'année de l'enquête	44%	44%	38%	51%	48%
→ Extrapolé	8'500	9'000	8'000	11'500	10'500
→ Part de la «file d'attente» sans intérêt à l'apprentissage l'année de l'enquête	56%	56%	62%	49%	52%
→ Extrapolé	11'000	11'500	13'000	11'000	11'500

INTRODUCTION

Introduction

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Depuis le début de cette étude, l'Institut LINK de recherche marketing et sociale a été chargé de sa réalisation. L'Institut LINK a contribué à la conception et au test de l'étude «Baromètre des places d'apprentissage» telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, et l'a constamment adapté selon les modifications de ses exigences. Les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de son infrastructure ont été constamment optimisées au cours des huit années de cette collaboration.

Aujourd'hui, les exigences suivantes ont en particulier été posées à la conception de l'étude:

- Elle doit fournir des indicateurs aussi sûrs que possible sur la situation du marché des places d'apprentissage. En outre, on demande une extrapolation des résultats obtenus pour l'échantillon par rapport à l'univers pris en considération.
- Les enquêtes doivent être complètes. Cela signifie que la situation doit être déterminée séparément pour les auteurs des offres et pour les auteurs des demandes, et que les résultats doivent être mis en corrélation dans l'interprétation des résultats.
- Le système d'investigation doit être conçu de manière souple. Les sujets principaux (par régions, par branches, mais aussi par thèmes) doivent être traités individuellement et pouvoir être assemblés librement sous forme de modules.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et dans les délais convenus.
- Le système d'investigation doit être évalué chaque année et, le cas échéant, optimisé de manière à permettre les comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs les mieux à même de fournir le plus directement et le plus rapidement les informations importantes sur le marché de l'apprentissage. Cela signifie que l'on se concentre sur les acteurs directement concernés du côté de l'offre et du côté de la demande: les entreprises formatrices et les jeunes placés face au choix d'une profession (ou d'une formation).

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête initiale en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premiers renseignements sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle) en août (jour de référence = 31 août) sur leur situation effective.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Univers

L'univers duquel est tiré l'échantillon de départ de la première vague de l'enquête en avril est constitué de toutes les entreprises suisses des secteurs secondaire et tertiaire qui figurent dans le Registre des exploitations et entreprises (REE) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et qui occupent au moins 2 employés.

L'univers de la seconde vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, indépendamment du fait qu'elles forment des apprentis ou non selon les indications fournies lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la sélection de l'échantillon de la première vague de l'enquête, notre univers est réparti en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, + de 100 employés).

La taille brute de cet échantillon atteint 7'100 adresses. Comme il n'est pas possible dans les adresses mises à disposition de distinguer entre entreprises formatrices et non formatrices, nous écrivons à toutes ces entreprises, indépendamment du fait qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête se déroule en principe par écrit. Les entreprises qui ne retournent pas leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Nos enquêtrices et enquêteurs sont spécialement instruits à cette tâche.

Pendant toute la durée de l'enquête, une ligne de renseignements téléphoniques desservie en permanence a été maintenue chez LINK à la disposition des entreprises. A titre nouveau en 2006, trois adresses e-mail (lehre@link.ch/ apprentissage@link.ch/ tirocino@link.ch) ont été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements on-line également.

Une modification du mode d'enquête est intervenue en 2004: en raison d'une différence entre l'attribution des places d'apprentissage selon le «Baromètre des places d'apprentissage» et l'attribution effective de ces places, la méthode d'investigation a été améliorée par une enquête supplémentaire ultérieure. Les entreprises dont l'offre de places d'apprentissage d'août était supérieure à celle d'avril (plus d'une place d'apprentissage en plus), ont été ré-interrogées par téléphone. Cette indication a été vérifiée, car il semblait que de nombreuses entreprises donnaient à nouveau le nombre total de places d'apprentissage au lieu de n'indiquer que les nouvelles. Ces erreurs sont surtout apparues dans les vagues de 2002 et 2003, et ont donné lieu à une étude de plausibilité ultérieure plus restrictive.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5'779 des 6'140 entreprises contactées qui ont répondu à notre vague d'avril. Parmi elles, 2'371 entreprises font partie de notre groupe cible clé d'entreprises formant des apprentis.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des valeurs concrètes de saturation:

Questionnaires expédiés	6'140	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses ne pouvant plus être tirées au clair	42	0.7%
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	26	0.4%
- Pas de réponse / pas de contact (y compris problème de numéro de téléphone)	261	4.3%
- Refus par écrit	3	0.0%
- Refus par téléphone	16	0.3%
- Problèmes de langue	2	0.0%
- Autres cas d'échecs	11	0.2%
Total des questionnaires avec réponses	5'779	94.1%

Total des questionnaires avec réponses	5'779	100%
→ dont formatrices d'apprentis, au total	2'371	41.0%
→ dont par écrit	1'707	72.0%
→ dont par téléphone	664	28.0%
→ dont non formatrices d'apprentis, au total	3'408	59.0%
→ dont par écrit	2'317	68.0%
→ dont par téléphone	1'091	32.0%

La saturation se monte ainsi au total à 94% des questionnaires expédiés (2005: 93%).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (SA, SR, TI)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, + de 100 employés)
- Répartition NOGA (43 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente (selon l'OFS¹) et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Entrées en formation initiale l'année dernière selon l'OFS}}{\text{Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année:

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour la seconde vague de l'enquête de 2006:

- Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête: 2'548 places
- Entrées en formation initiale en 2005 selon l'OFS: 73'773 entrées
- $H_{2006} = 73'773 / 2'548 = 28.5$

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Univers

L'univers de notre échantillon de départ des jeunes se compose de toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

¹ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année 2006 proviennent de la publication: Statistique de la formation professionnelle initiale, N° 0350-0603-00. Les chiffres de 2002-2005 ont été tirés de la publication: Statistique des apprentis, N° 0350-0502-30, et les chiffres de 2002 de la publication: Statistique des contrats d'apprentissage, N° 365-0x00. Les stages sont intégrés aux entrées en formation professionnelle initiale, car ils débouchent au cours de l'année suivante sur des formations avec attestation – et donc sur des «apprentissages».

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession (ou d'une formation) en été 2006.

2.3.3 Procédé de sélection

Le procédé de sélection de notre groupe cible est décrit en détail dans le rapport de résultats d'avril². Pour l'enquête d'août, tous les jeunes ayant participé à la première vague ont été contactés. En outre, les gymnasiens-ennes, étudiants-tes et autres cas d'échecs au cours de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début en emploi et/ou service militaire, situation réelle identique à la situation future) ont été interrogés dans le cadre de l'enquête d'août pour savoir s'ils se trouvaient – contrairement aux attentes d'avril – face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition ayant conduit à l'échec n'existait réellement plus en août). De plus, les jeunes qui ont maintenant commencé des études de manière définitive ont été exclus de l'évaluation de la seconde vague de l'enquête.

Dans le présent échantillon, comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9^e année de scolarité obligatoire, se sont trouvées placées face au choix d'une formation dans le cours de l'été seulement ne sont pas représentées (par ex. interruption inattendue et changement d'orientation de la formation).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne et à Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs ont été spécialement formés pour cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants-tes pendant toute la durée de l'enquête.

² Voir le rapport de résultats du «Baromètre des places d'apprentissage» d'avril 2006: chapitre 2.3.3, pp. 15 ss.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de l'enquête (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview de proximité avec un membre de leur parenté. Avec 6.1%, la part de ces interviews de proximité par rapport aux interviews complètement réalisées demeure dans une proportion comparable à celle des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé:

Personnes cibles potentielles selon l'enquête d'avril	3'853	100%
- Refus	27	0.7%
- Problèmes de numéro de téléphone	63	1.6%
- Autres échecs (aucune personne cible / non accessible)	161	4.2%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'602	93.5%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'602	100%
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1'062	29.4%
Total des interviews pour évaluation (non pondéré)	2'540	70.5%

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages / personnes impossibles à atteindre / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de l'univers de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à

l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que ceux qui ont fréquenté une 8^e classe l'an précédent (selon l'OFS³) seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers-ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9^e classe selon statistique 8^e classe l'année précéd.}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une formation selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation :

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une form.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une form. selon enquête}$$

Concrètement pour l'automne 2006:

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2005/2006
selon la statistique de la 8^e classe 2004/2005: 86'000
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1'650
- $H_{2006} = 86'000 / 1'650 = 52.1$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 52.1 que 135'500 jeunes environ se trouvent en automne 2006 confrontés au choix d'une formation.

³ Les indications du nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: Ecoliers, écolières et étudiants 2004/05 de l'OFS (ISBN 3-303-15372-8).

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'OFFT ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires.

En outre, la base de données des professions d'apprentissage a été mise à jour pour les enquêtes de 2006, la base de données ne contenant plus désormais que les professions dont l'apprentissage est effectivement autorisé (262 professions), alors que la base de données utilisée jusqu'à 2005 était beaucoup plus importante (457 professions). La liste complète des professions d'apprentissage figure en annexe de ce rapport.

La période de réalisation de la seconde enquête de 2006 a été la suivante:

- Expédition des questionnaires aux entreprises: 18 août 2006
- Rappels téléphoniques aux entreprises: 7 au 15 septembre 2006
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises: 15 septembre 2006
- Période de l'enquête auprès des jeunes: 23 août au 9 septembre 2006

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler et Belinda Walther. L'OFS s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Isabelle Kaspar (cheffe de projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Anita Huber (direction de terrain, CATI Lucerne), Ermelinda Lopez (direction de terrain, CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Raimund Vogl (évaluation des données).

4. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou *breaks* (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des données de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95%, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2'500 interviews max. +/- 2%, pour 1'000 interviews max. +/- 3,2%, pour 500 interviews max. +/- 4,5% et pour 100 interviews max. +/- 10%.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF.

Les résultats du Baromètre des places d'apprentissage d'août 2006 peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 12 octobre 2006

LINK Institut de recherche
marketing et sociale

Handwritten signature of Isabelle Kaspar in black ink.

Isabelle Kaspar
Cheffe de projet

Handwritten signature of Damian Schnyder v. W. in black ink.

Damian Schnyder v. W.
Directeur de l'Institut

COMMENTAIRES

Commentaires

1. Fournisseurs de places d'apprentissage: les entreprises

1.1 Situation des places d'apprentissage le 31 août 2006

De la mi-avril à fin août, l'offre de places d'apprentissage augmente chaque année, les places offertes étant pourvues et de nouvelles places étant proposées. Ce modèle de comportement a à nouveau pu être observé en 2006. Concrètement, l'offre a crû cette année de 4'000 places environ, pour passer de 73'500 en avril à 77'500 à fin août (tableau 1).

Année d'enquête	Offre, vague d'avril	Offre, vague d'août	Conclusions de contrats prévues au maximum (augmentation par rapport à l'enquête de l'année précédente)	Comparaison de l'enquête avec les attributions de l'année précédente (OFS)	Entrée en formation professionnelle initiale selon l'OFS
2006	73'500	77'500	75'000 (+3%)	+2%	<i>n.a.</i>
2005	72'500	76'000	72'500 (+4%)	+2%	73'773
2004	71'500	74'000	69'500 (-3%)	+2%	70'761
2003	70'000	76'500	71'500 (-1%)	+4%	67'964
2002	69'500	75'500	72'000 (+1%)	+1%	68'535
2001	67'500	76'000	71'500 (-4%)	+1%	70'947
2000	70'500	79'500	74'500 (+3%)	+7%	70'914
1999	68'500	75'500	72'000 (+6%)	+4%	69'580
1998	63'000	71'500	68'000 (+6%)	+3%	69'354

Jusqu'au 31 août 2006, second jour de référence du «Baromètre des places d'apprentissage», et selon l'enquête réalisée auprès des entreprises, 74'000 entrées en apprentissage ont été enregistrées. Ainsi donc, 3'500 autres places de formation demeurent vacantes.

Le graphique 1 représente la comparaison avec la première vague de l'enquête, en avril 2006, alors que 73'500 places d'apprentissage étaient offertes, dont 56'000 étaient déjà attribuées et 27'500 demeuraient vacantes.

Graphique 1: Offre et attribution des places d'apprentissage

Avril

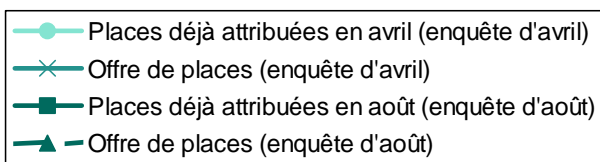
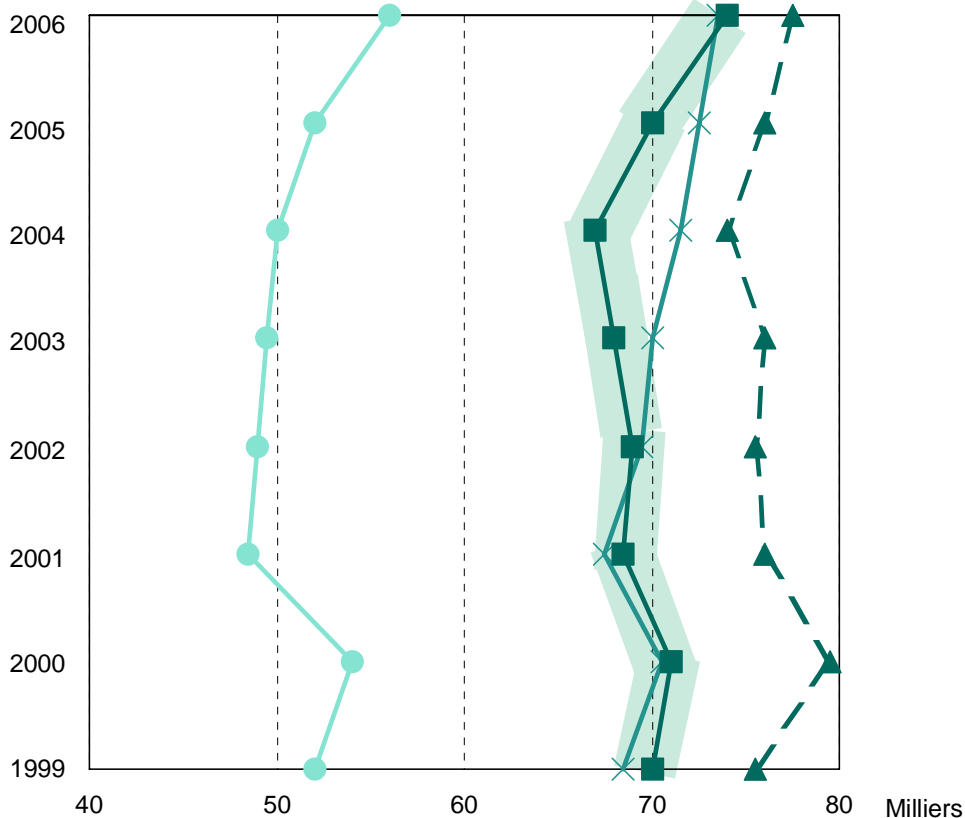
Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début de l'enseignement cette année votre entreprise prévoit-elle d'offrir?

Question 4: Combien de ces places d'apprentissage sont-elles déjà attribuées au jour de référence ou promises fermement à quelqu'un?

Août

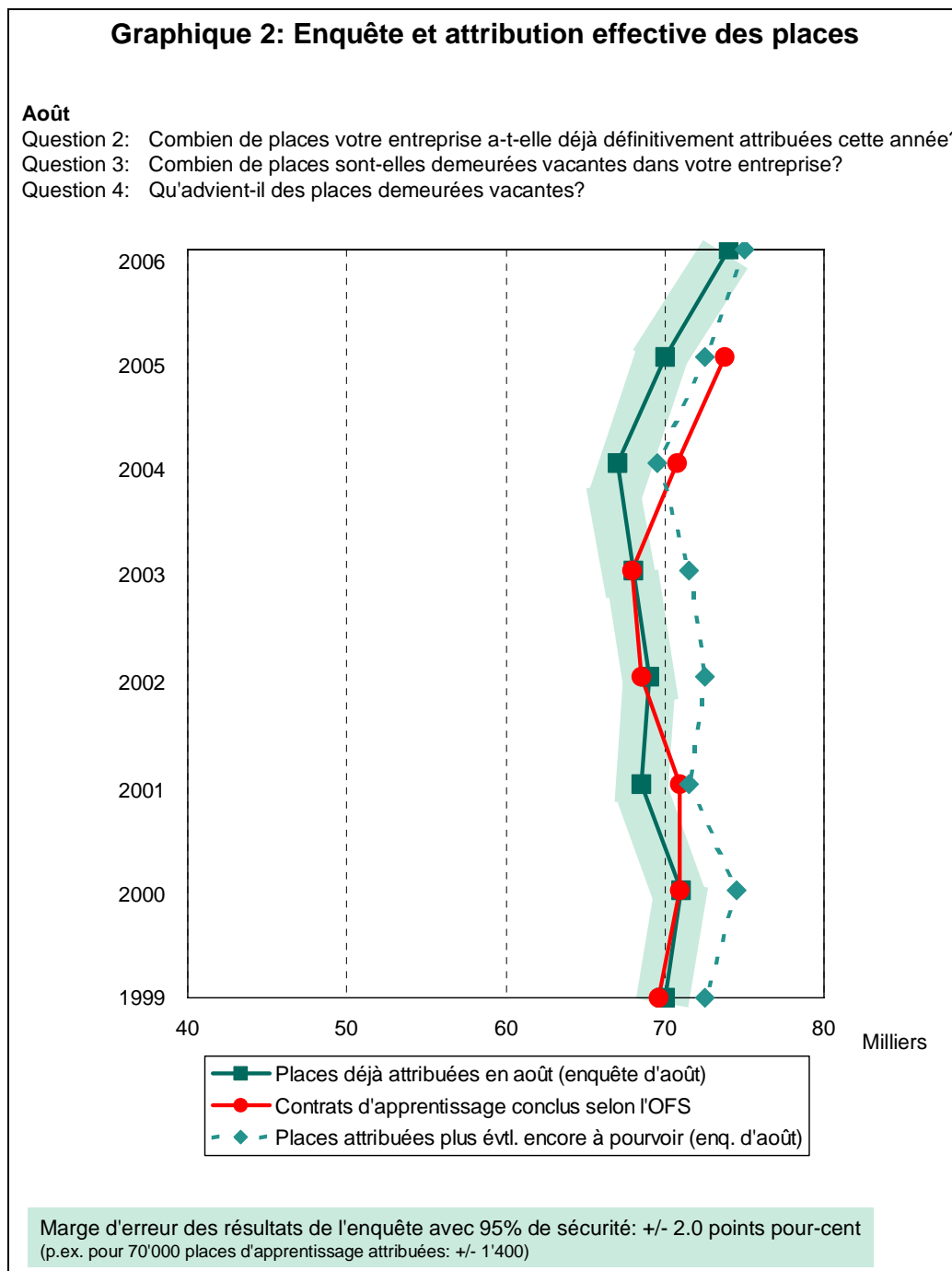
Question 2: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent (p.ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

Au 31 août 2006, les entreprises conservaient l'espoir de pouvoir attribuer cette année encore 1'000 de leurs places d'apprentissage demeurées vacantes. Le chiffre maximal des conclusions de contrats prévues, qui s'élève à 75'000, représente une augmentation de 2% par rapport au nombre des entrées en formation professionnelle initiale mesuré par l'OFS en 2005 (graphique 2).



1.1.1 Evolution de l'offre comparativement à avril 2006

Sur l'ensemble de notre échantillon, l'offre a augmenté de 5% (2005: 5%) par rapport à l'enquête d'avril. L'offre d'avril n'a pas pu être entièrement attribuée, si bien que l'accroissement de l'offre et les places non attribuées conduisent finalement à une part de places vacantes de 5% également (2005: 8%).

Des différences se font jour au niveau régional. Les attributions dans les entreprises de Suisse alémanique se situent comme en 2005 au-dessous de l'offre d'avril (97% des places offertes en avril ont été attribuées jusqu'au 31 août), et la part des places vacantes, 4%, est pourtant sensiblement plus faible que dans les deux autres régions linguistiques. En Suisse romande, les entreprises ont attribué 93% des places d'apprentissage qu'elles avaient offertes en avril. Pourtant, avec une proportion de 10%, elles disposent encore de davantage de places vacantes que les entreprises de Suisse alémanique. Au Tessin, on constate même que davantage de places ont été attribuées qu'il n'en a été offert en avril (110%). Pourtant, la part des places vacantes y atteint encore 12%. C'est là un nouveau signe du début plus tardif de l'attribution des places d'apprentissage dans les régions linguistiques latines de la Suisse (tableau 2).

	TOTAL	Suisse alémanique			Suisse romande	Tessin	
		Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse			Suisse centrale
Base:							
Total des places offertes au 15 avril 2006	2'684	2'153	811	1'000	342	460	70
Places attribuées en août 2006	2'603	2'097	819	969	309	429	77
Places vacantes en août 2006	123	83	32	37	14	32	8
- Places attribuées 2006* ¹	97%	97%	101%	97%	90%	93%	110%
2005* ²	97%	95%	97%	95%	93%	103%	99%
- Places encore vacantes 2006	5%	4%	4%	4%	4%	7%	11%
2005	8%	7%	6%	9%	5%	10%	12%

*¹ Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution d'août 2006 et l'offre d'avril 2006

*² Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution d'août 2005 et l'offre d'avril 2005

1.1.2 Evolution de l'offre comparativement à 2005 selon l'enquête d'avril

Les entreprises indiquent lors de l'enquête d'avril le nombre de places d'apprentissage qu'elles ont attribuées l'année précédente. Si l'on compare cette donnée avec l'attribution de places d'août, il en résulte au jour de référence une diminution des places d'apprentissage de 4%. En comparaison régionale, il apparaît que cette réduction n'est que de 1% en Suisse alémanique, alors qu'elle atteint 14% en Suisse romande et 11% au Tessin. Cela signifie

que, dans ces deux régions, les changements au niveau des entreprises sont sensiblement plus nombreux qu'en Suisse alémanique (tableau 3).

Tableau 3: Places attribuées cette année comparativement aux places attribuées l'an dernier selon l'enquête d'avril							
	TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
		Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
Base:							
Places attribuées en 2005 selon l'enquête d'avril 2006	2'712	2'126	738	1'038	350	499	87
Places vacantes en 2005	165	122	53	54	14	38	5
Places attribuées en 2006 selon l'enquête d'août 2006	2'603	2'097	819	969	309	429	77
Places vacantes en août 2006	123	83	32	37	14	32	8
- Places attribuées 2006* ¹	96%	99%	111%	93%	88%	86%	89%
2005* ²	99%	96%	94%	98%	96%	117%	94%
- Places encore vacantes 2006	5%	4%	4%	4%	4%	6%	9%
2005	8%	7%	6%	9%	5%	10%	12%

*¹ Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2006 et celle de 2005

*² Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2005 et celle de 2004

1.1.3 Evolution du nombre des places attribuées dans les régions CDIP

Globalement, en 2006, 74'000 places ont été attribuées, soit 4'000 de plus qu'à la même époque de 2005, ce qui représente une augmentation de 6%. La tableau 4 montre que cette augmentation est due surtout à la situation de la Suisse alémanique – et principalement du Nord-ouest de la Suisse. En Suisse romande, on a attribué en 2006 légèrement moins de places d'apprentissage qu'en 2005 (tableau 4).

Tableau 4: Places d'apprentissage attribuées (extrapolation)							
Données en milliers de places	TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
		Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
2006	74.0	59.0	23.5	27.0	8.5	12.5	2.5
2005	70.0	54.0	23.0	23.5	8.0	13.5	2.5

1.1.4 Evolution des entreprises formatrices

Cette année encore, le nombre d'entreprises formatrices est soumis à une certaine dynamique après la mi-avril. 9% des sociétés qui comptent en août au nombre des entreprises formatrices n'avaient encore rien planifié en avril 2006. Parmi l'ensemble des entreprises formatrices de 2006, 62% ont effectivement engagé des apprentis et les autres n'ont attribué aucune nouvelle place d'apprentissage en 2006. Dans le groupe des entreprises qui ont indiqué en avril qu'elles offriraient de nouvelles places cette année, cette intention n'a pas pu se concrétiser dans 4% des cas.

Depuis 2005, le nombre d'entreprises formatrices a donc globalement augmenté de 3% environ.

1.1.5 Evolution de la part des places d'apprentissage attribuées

95% des places d'apprentissage (2005: 92%) étaient déjà attribuées le 31 août, jour de référence de l'enquête. Cette proportion est la plus élevée depuis le début de cette étude. Après une rupture dans les années 90 de cette part qui était alors encore plus élevée, elle a augmenté plus ou moins continuellement depuis 2000 (graphique 3).

Graphique 3: Etat de l'attribution des places d'apprentissage par les entreprises

(Jour de référence: 31 août)

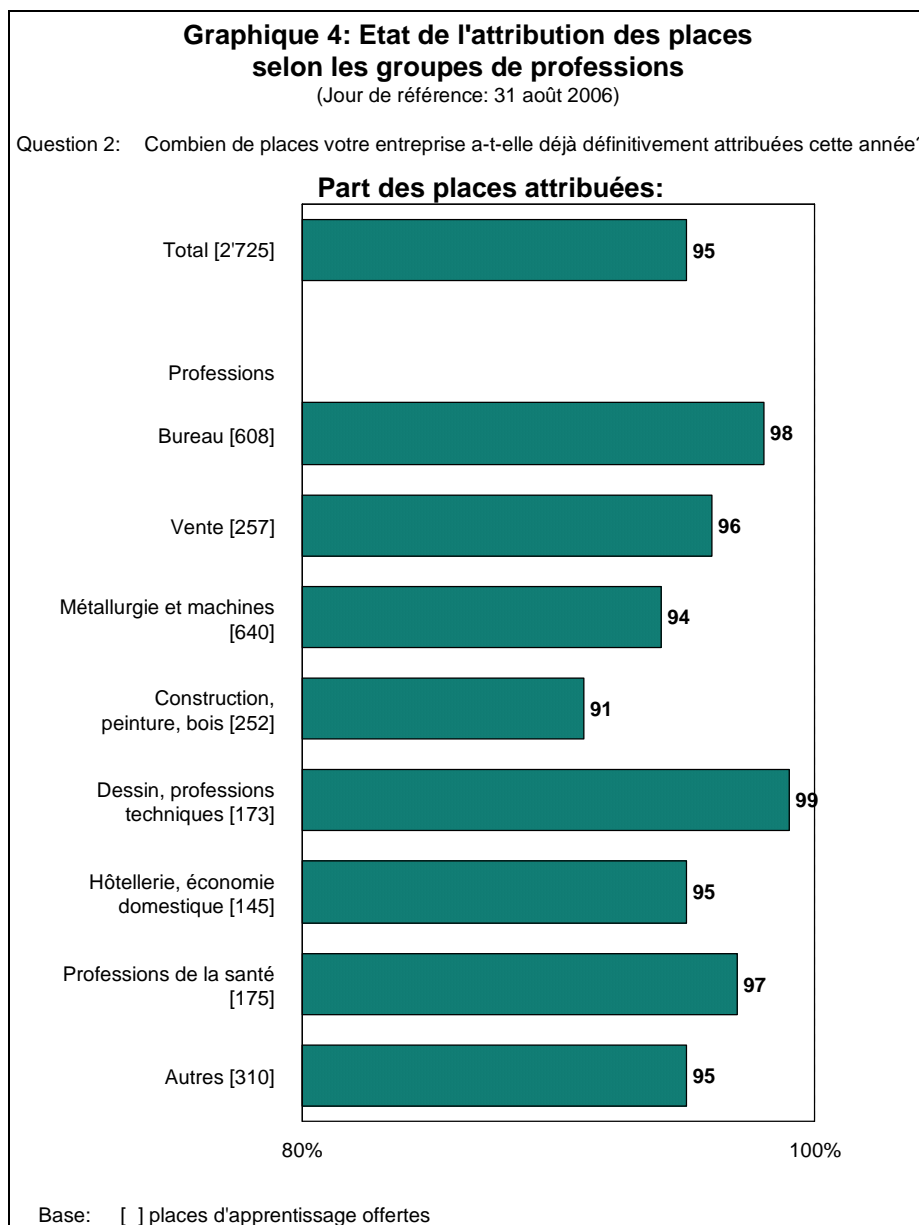
Question 2: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?



Base: [] nombre de places d'apprentissage offertes

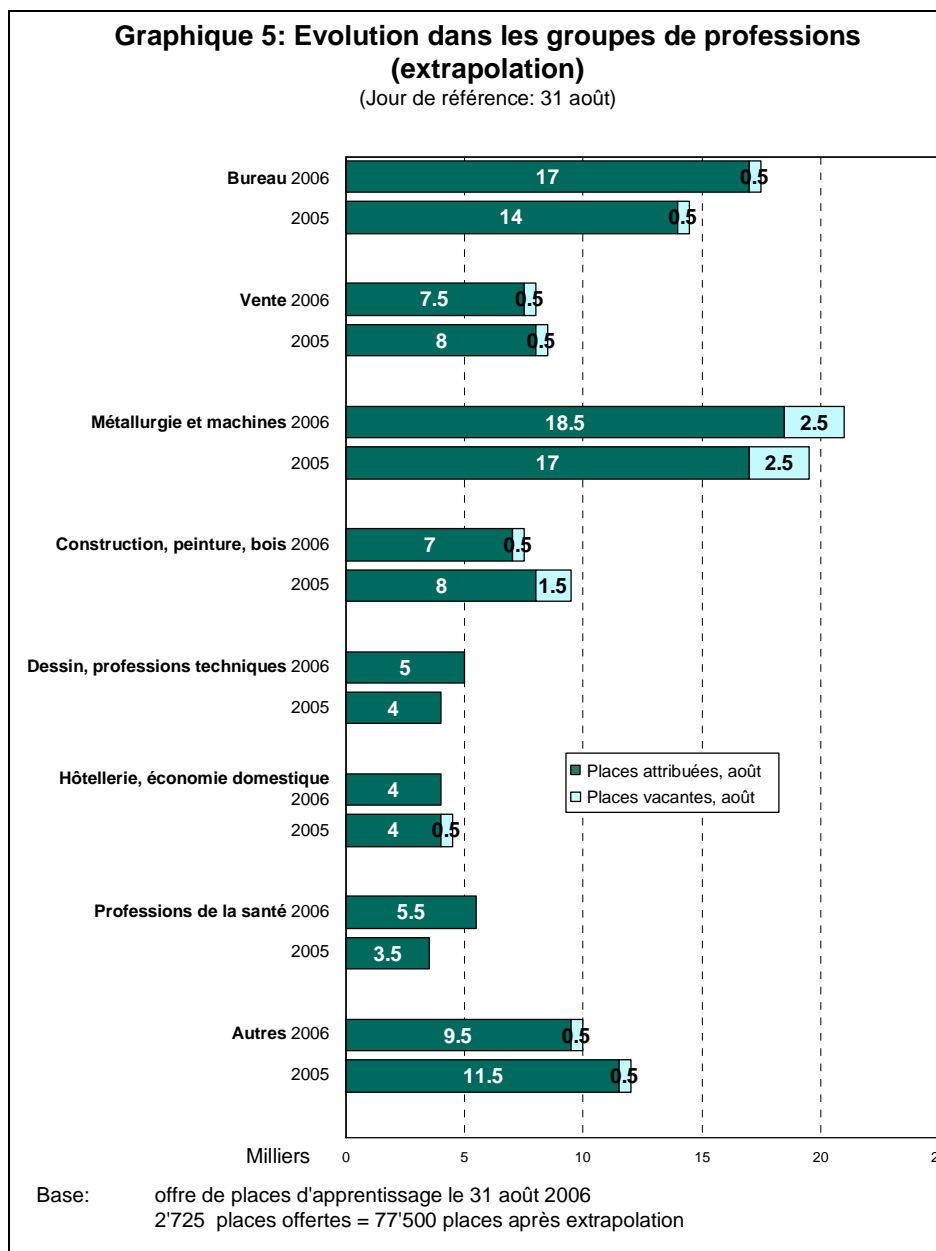
Dans les entreprises, la comparaison entre les différents groupes de professions n'est que difficilement possible. La taille de l'échantillon permet certes une très bonne analyse de l'attribution générale des places d'apprentissage, mais une analyse de groupes plus petits provoque une augmentation de la marge d'erreur. Les résultats de l'enquête peuvent toutefois révéler des tendances pour certains groupes de professions et montrer les secteurs qui sont sur-représentés ou sous-représentés dans l'enquête.

Proportionnellement, les places demeurées vacantes sont à nouveau cette année les plus nombreuses dans les professions de la construction / peinture, qui représentent encore 9% des places offertes (2005: 17%). Le leader 2006 des attributions de places d'apprentissage est le groupe du dessin / professions techniques, dans lequel 99% des places offertes sont attribuées (2005: 98%) (graphique 4).



Comme en 2005 déjà, l'extrapolation révèle pour 2006 une augmentation des places attribuées dans les professions de la métallurgie et des machines. De plus, on peut s'attendre en 2006 à une augmentation du nombre des places dans les professions du bureau et dans celle de la santé⁴ (graphique 5).

⁴ Ces modifications dans certains groupes de professions peuvent cependant être imputables en partie à l'adaptation de la base de données des professions d'apprentissage. Les informations détaillées à ce sujet figurent au chapitre 3 de l'introduction au présent rapport de résultats.

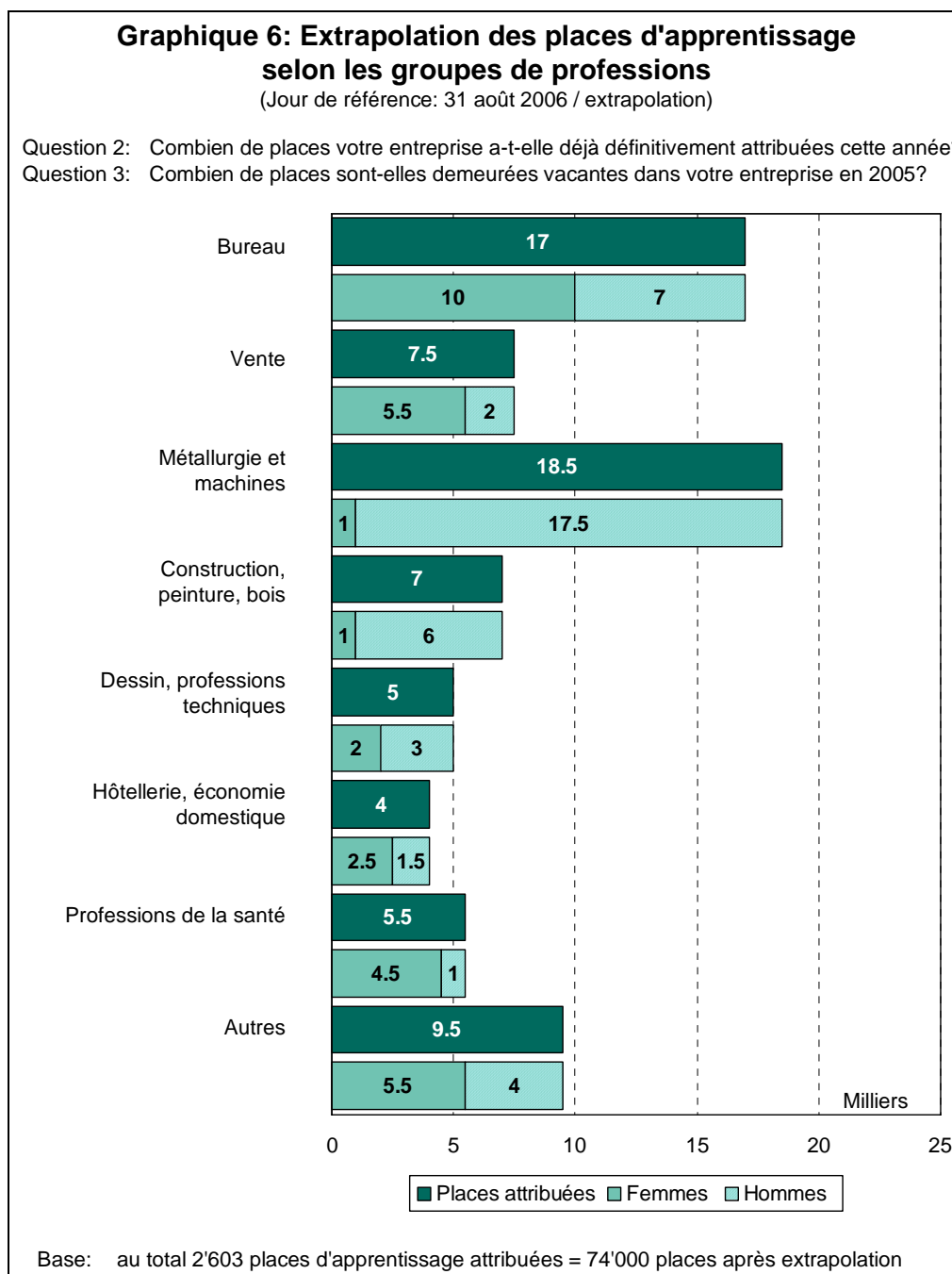


1.1.6 Répartition spécifique aux sexes des places attribuées

Selon les renseignements des entreprises formatrices, 74'000 apprentis au total sont entrés en fonction en août 2006 dans l'ensemble des groupes de professions. Plus de la moitié de ces nouveaux apprentis, 57%, sont de jeunes hommes. Cette part était encore plus élevée en 2005, avec 60%, alors qu'elle se situait à 56% en 2004.

Après extrapolation, ce sont donc au total environ 32'000 apprenties et 42'000 apprentis qui ont commencé leur apprentissage en 2006.

La répartition spécifique aux sexes montre à nouveau que les professions de la métallurgie et des machines (part d'apprentis masculins de 95% environ), les professions de la construction (90% env.) et les professions techniques (65% env.) sont plutôt masculines. Les professions d'apprentissage typiquement féminines sont en revanche celles de la santé (part d'apprenties féminines de 80% env.), de la vente (70% env.), du bureau (60% env.), et de l'hôtellerie et de l'économie domestique (60% env.) (graphique 6).

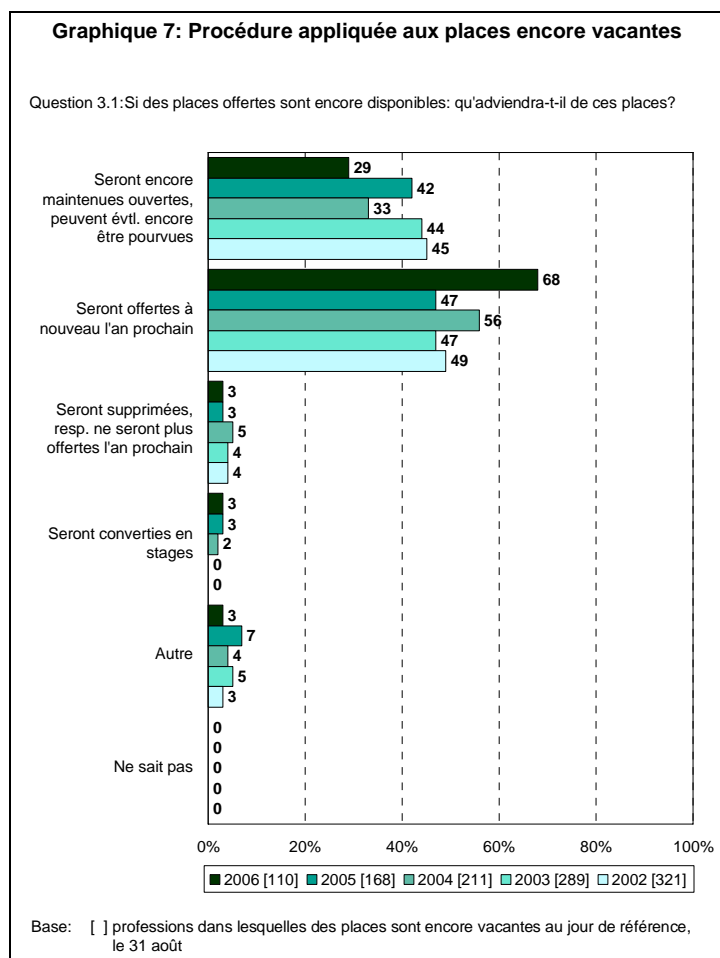


1.2 Places d'apprentissage vacantes le 31 août

Parmi les 3'500 places offertes en 2006 qui n'ont pas pu être attribuées, un peu moins d'un tiers (29%) ont été maintenues ouvertes parce qu'elles pouvaient éventuellement être encore pourvues. Ce sont donc environ 1'000 places d'apprentissage après extrapolation.

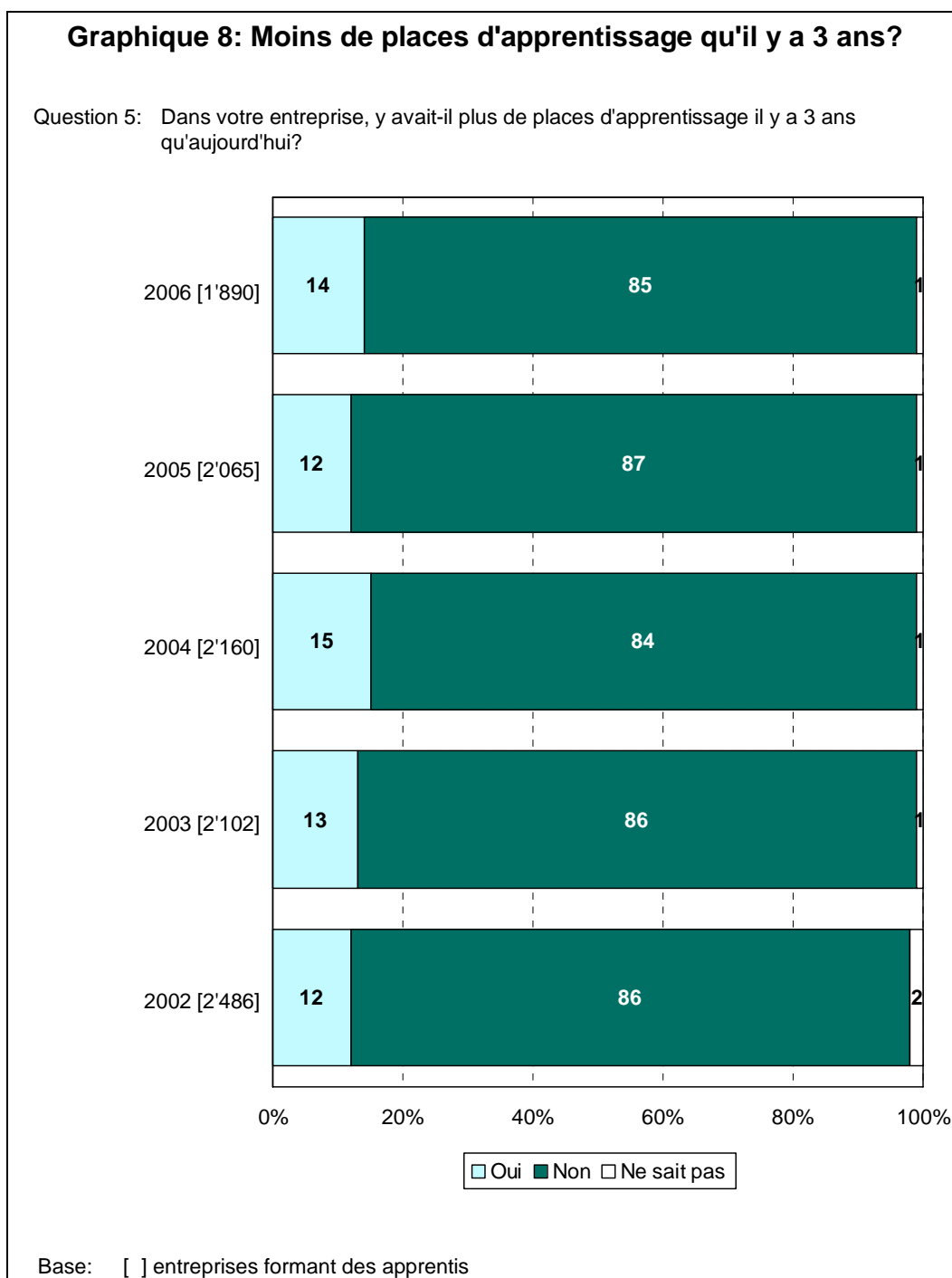
En raison de l'attribution généralement plus tardive des places en Suisse romande et au Tessin, cette proportion y est sensiblement plus élevée (SR: 47%, TI: 56%), conformément à nos attentes. La valeur globale pour la Suisse de 29% est sensiblement inférieure à celle de l'année précédente (42%), mais correspond à peu près à nouveau à celle de 2004 (33%).

Contrairement à l'an dernier, une grande partie (68%) des places demeurées vacantes en 2006 seront à nouveau annoncées en 2007. Cette proportion est plus élevée en 2006 qu'en 2005. Seules quelques rares places vacantes sont supprimées ou converties en d'autres formations (graphique 7).

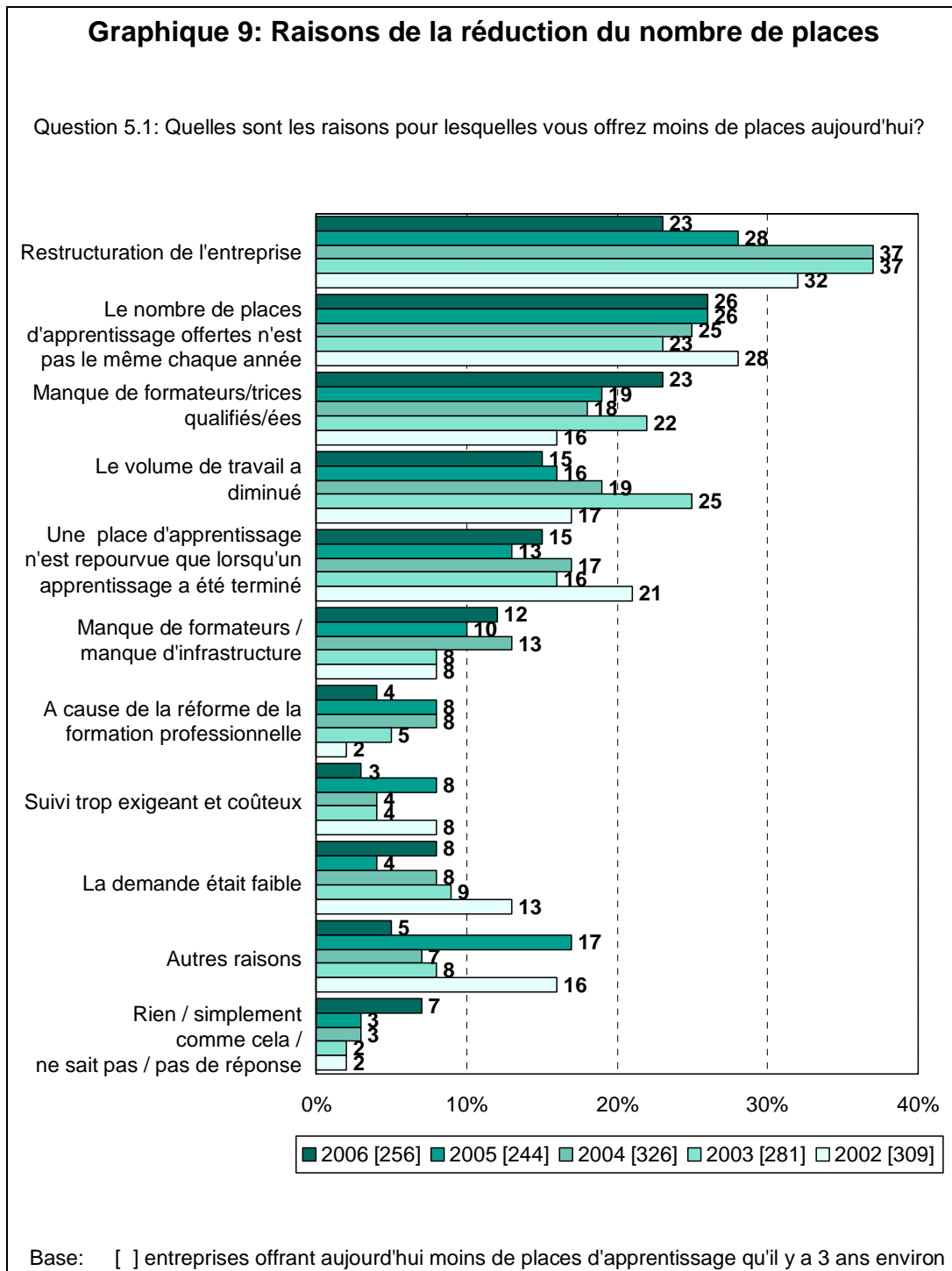


1.3 Evolution du nombre des places d'apprentissage

14% (2005: 12%) des entreprises déclarent qu'elles offraient il y a 3 ans davantage de places d'apprentissage qu'aujourd'hui. Cette part est constante au fil des années et ne diffère de manière importante ni selon les différentes régions CDIP, ni selon la taille des entreprises (graphique 8).

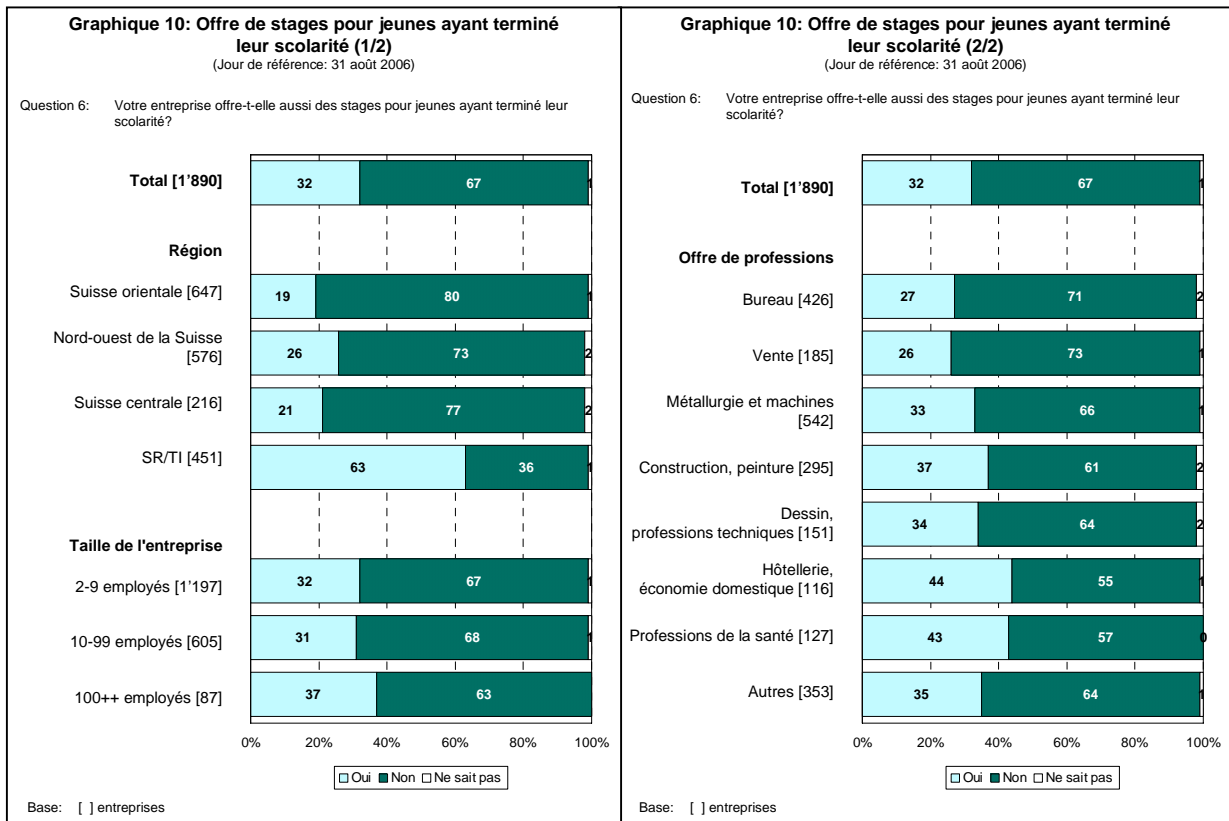


Alors que dans les années précédentes de l'enquête, la raison principale de la réduction du nombre des places d'apprentissage résidait dans la restructuration de l'entreprise, cet argument est moins souvent avancé cette année. A sa place, la raison objective la plus souvent mentionnée est celle selon laquelle on n'offre pas chaque année le même nombre de places (graphique 9).

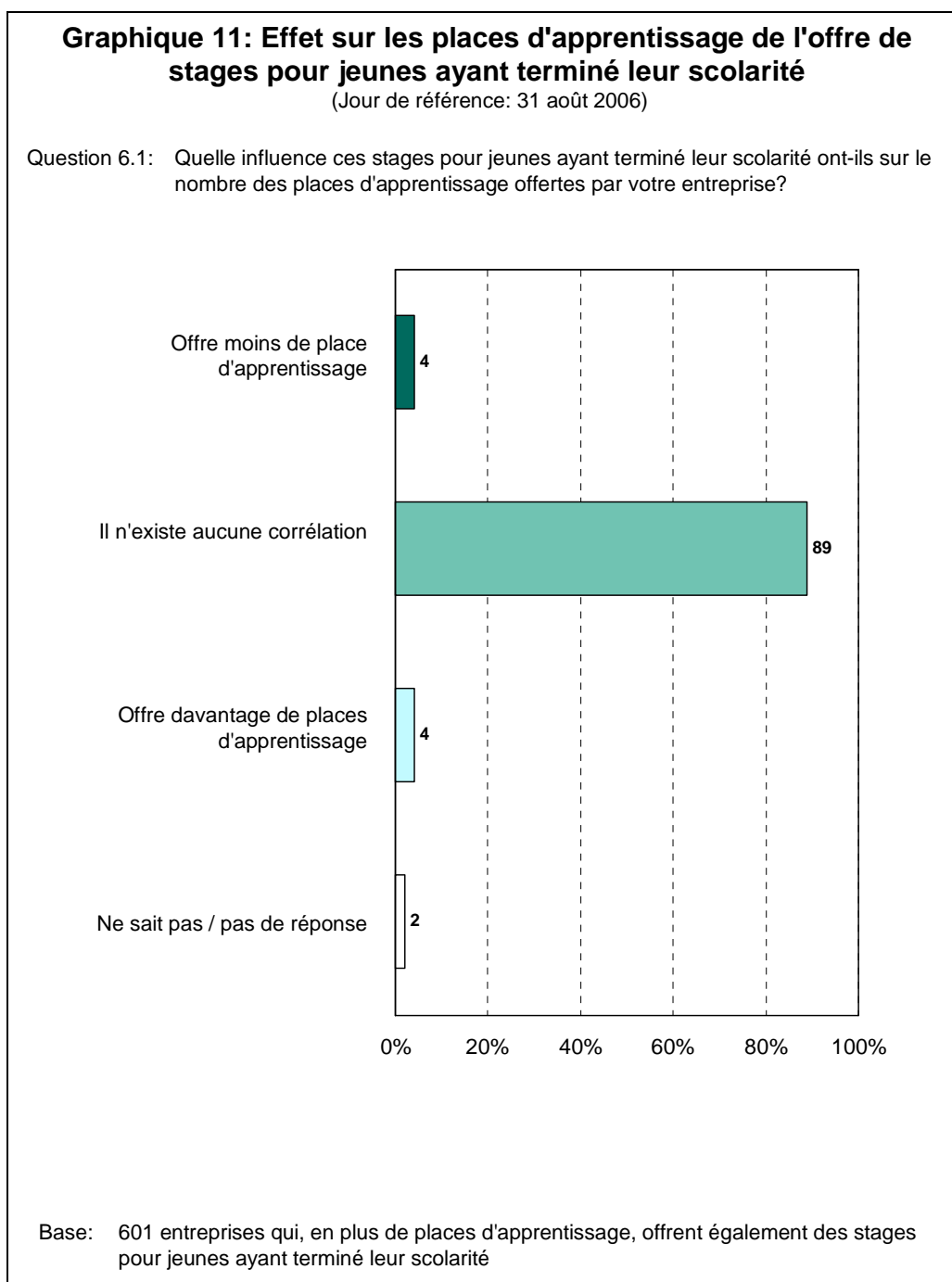


1.4 Offre de stages pour jeunes ayant terminé leur scolarité

Pour connaître la mesure dans laquelle l'offre de stages pour jeunes ayant terminé leur scolarité concurrence celle des places d'apprentissage, une nouvelle question a été introduite dans le «Baromètre des places d'apprentissage» 2006. Le graphique 10 montre que, du point de vue des régions, ces stages pour jeunes ayant terminé leur scolarité sont offerts surtout en Suisse romande et au Tessin, en plus des places d'apprentissage. Aucune différence significative n'apparaît selon la taille des entreprises, alors que ces stages sont offerts dans une proportion supérieure à la moyenne dans les professions de l'hôtellerie et de l'économie domestique, et dans celles de la santé. Il y a lieu d'observer ici que l'évaluation du «Baromètre des places d'apprentissage» ne porte que sur les entreprises qui offrent également des places d'apprentissage.



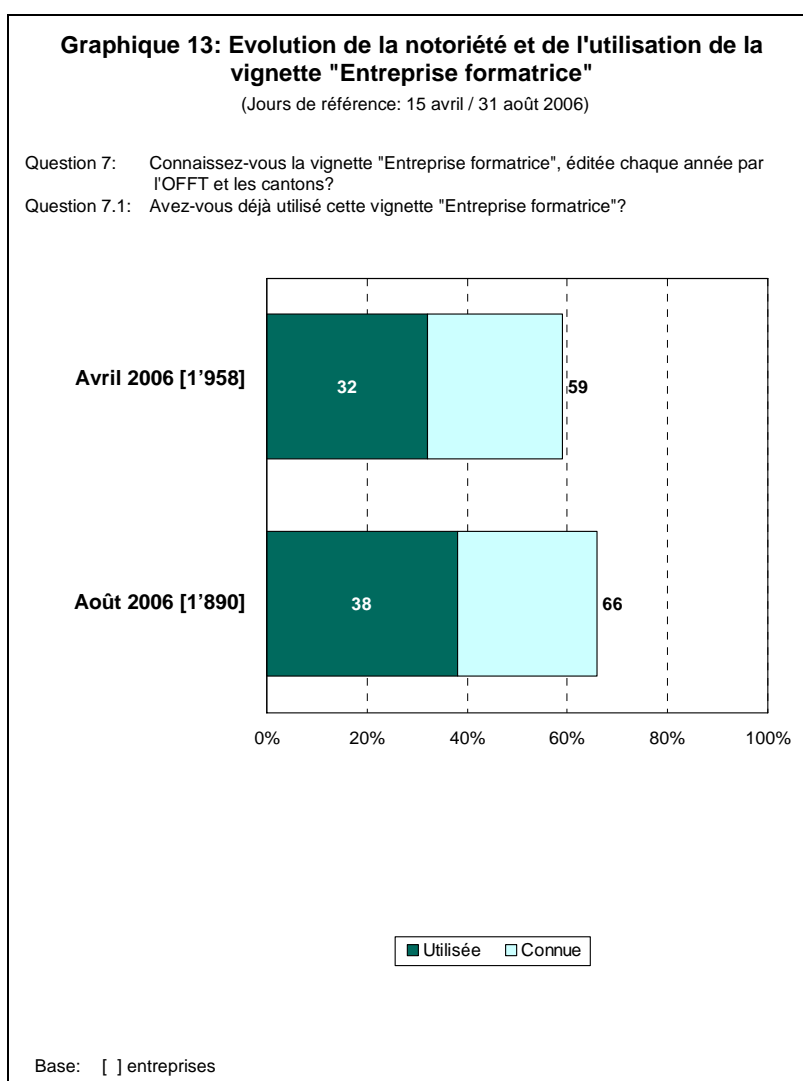
Le graphique 11 montre d'une part que l'offre de stages pour jeunes ayant terminé leur scolarité n'a pour la majorité des entreprises aucune influence sur le nombre des places d'apprentissage offertes. D'autre part, il révèle que les responsables d'apprentis interrogés indiquent que précisément 4% des entreprises offrent moins et 4% davantage de places d'apprentissage en raison de ces stages.



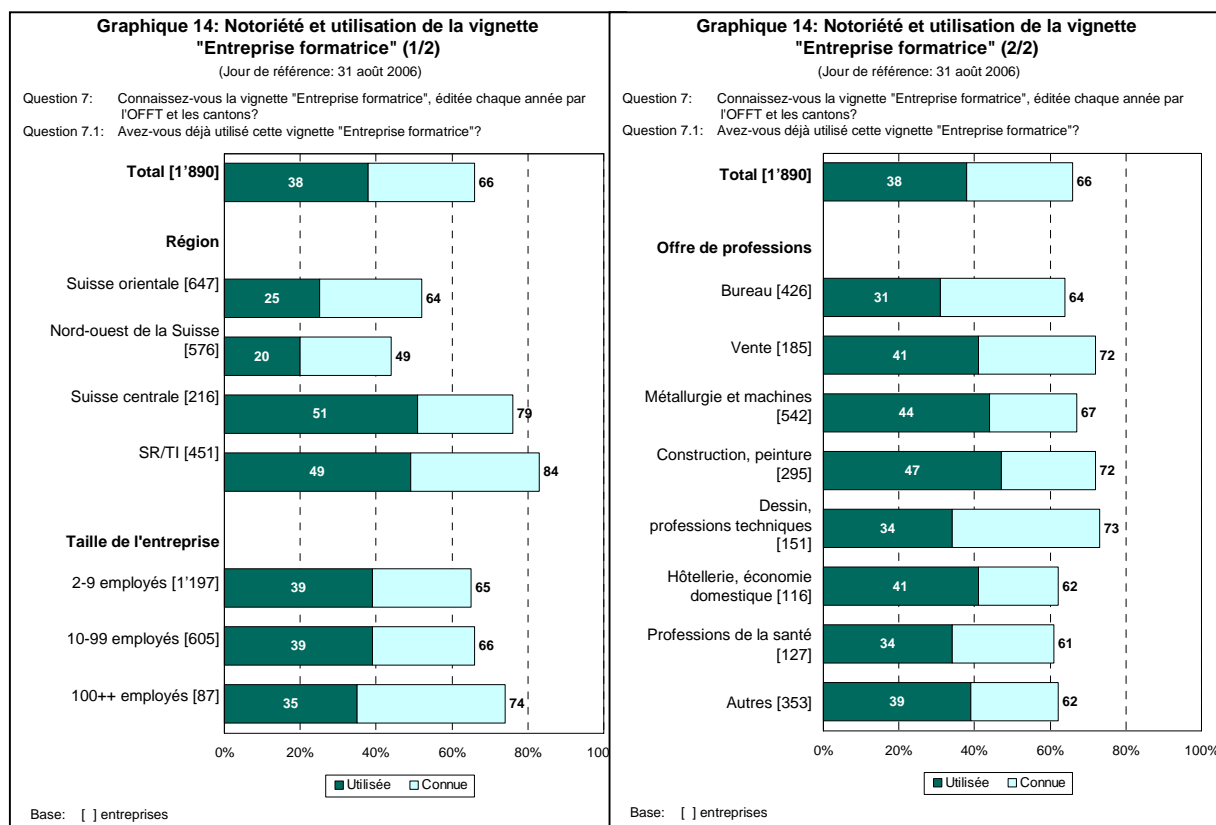
1.5 Vignette «Entreprise formatrice»

L'OFFT édite chaque année, en collaboration avec les cantons, une vignette destinée aux entreprises formatrices pour reconnaître leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Dans le «Baromètre des places d'apprentissage» 2006, quelques questions ont pour la première fois été posées aux entreprises, pour déterminer la notoriété, l'utilisation et les buts de l'utilisation de cette vignette.

Le graphique 13 montre qu'entre avril et août 2006, la notoriété comme l'utilisation de la vignette ont augmenté dans les entreprises. Il faut toutefois observer ici que les entreprises interrogées ont peut-être été plus fortement sensibilisées au sujet de la formation des apprentis depuis l'enquête de ce printemps, ce qui pourrait expliquer en partie cette augmentation.



Le graphique 14 offre une vue détaillée sur les parts des entreprises qui ont déjà **entendu** parler de la vignette «Entreprise formatrice» (barres vert clair) et montre simultanément le nombre des entreprises qui **utilisent** déjà cette vignette (ou l'ont utilisée).



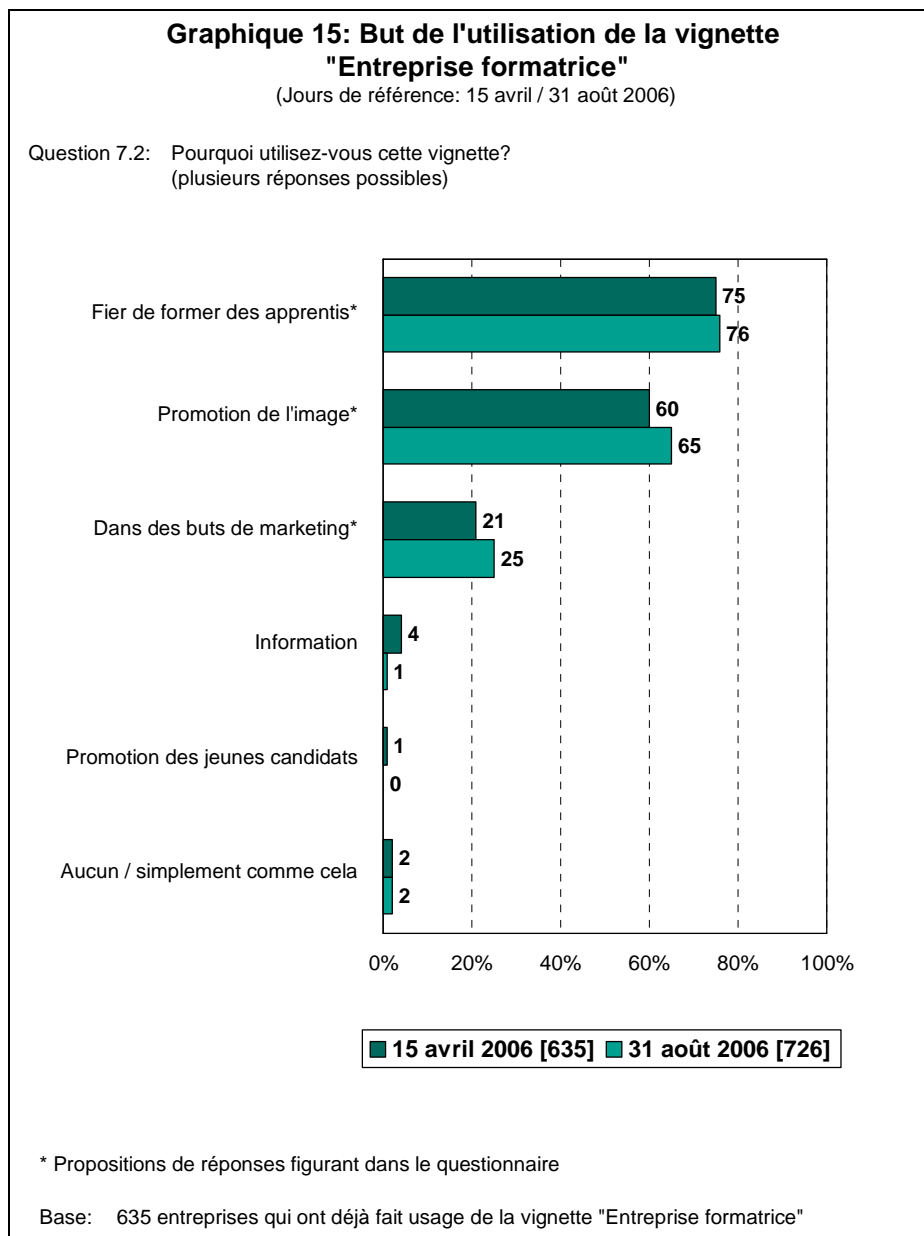
Comme en avril 2006, la vignette «Entreprise formatrice» jouit d'une notoriété et d'une faveur d'utilisation supérieures à la moyenne dans les régions de Suisse centrale, de Suisse romande et du Tessin. Avec une part de notoriété de 88%, le canton du Tessin surpasse nettement les valeurs de toutes les autres régions CDIP. C'est dans la région du Nord-ouest de la Suisse que cette vignette est la moins connue et la moins utilisée.

Les responsables de la formation dans les **entreprises de plus de 100 employés** ont plus souvent entendu parler de la vignette que ceux des entreprises petites et moyennes. La fréquence d'utilisation est pourtant presque identique dans les entreprises de toutes les tailles.

Pour ce qui concerne les **groupes de professions** concernées, les entreprises se distinguent dans la mesure où celles du secteur du bureau ont le moins souvent entendu parler de la vignette. La divergence entre notoriété et utilisation de la vignette est la plus frappante dans les entreprises offrant des apprentissages techniques (dessinateur-trice):

bien que la notoriété soit relativement élevée avec 73%, les entreprises utilisatrices de la vignette ne sont que 34% exactement.

Le **but principal de l'utilisation** de la vignette «Entreprise formatrice» réside dans la fierté de former des apprentis (graphique 15).



2. Demandeurs de places d'apprentissage: les jeunes

2.1 Situation actuelle au 31 août 2006

2.1.1 Situation actuelle des jeunes placés face au choix d'une formation

Les personnes cibles de l'enquête d'août auprès des jeunes sont des jeunes gens et jeunes filles entre 14 et 20 ans qui, en avril 2006, se trouvaient confrontés au choix d'une formation. L'extrapolation révèle que leur nombre s'élevait à 135'500 jeunes environ en août 2006⁵.

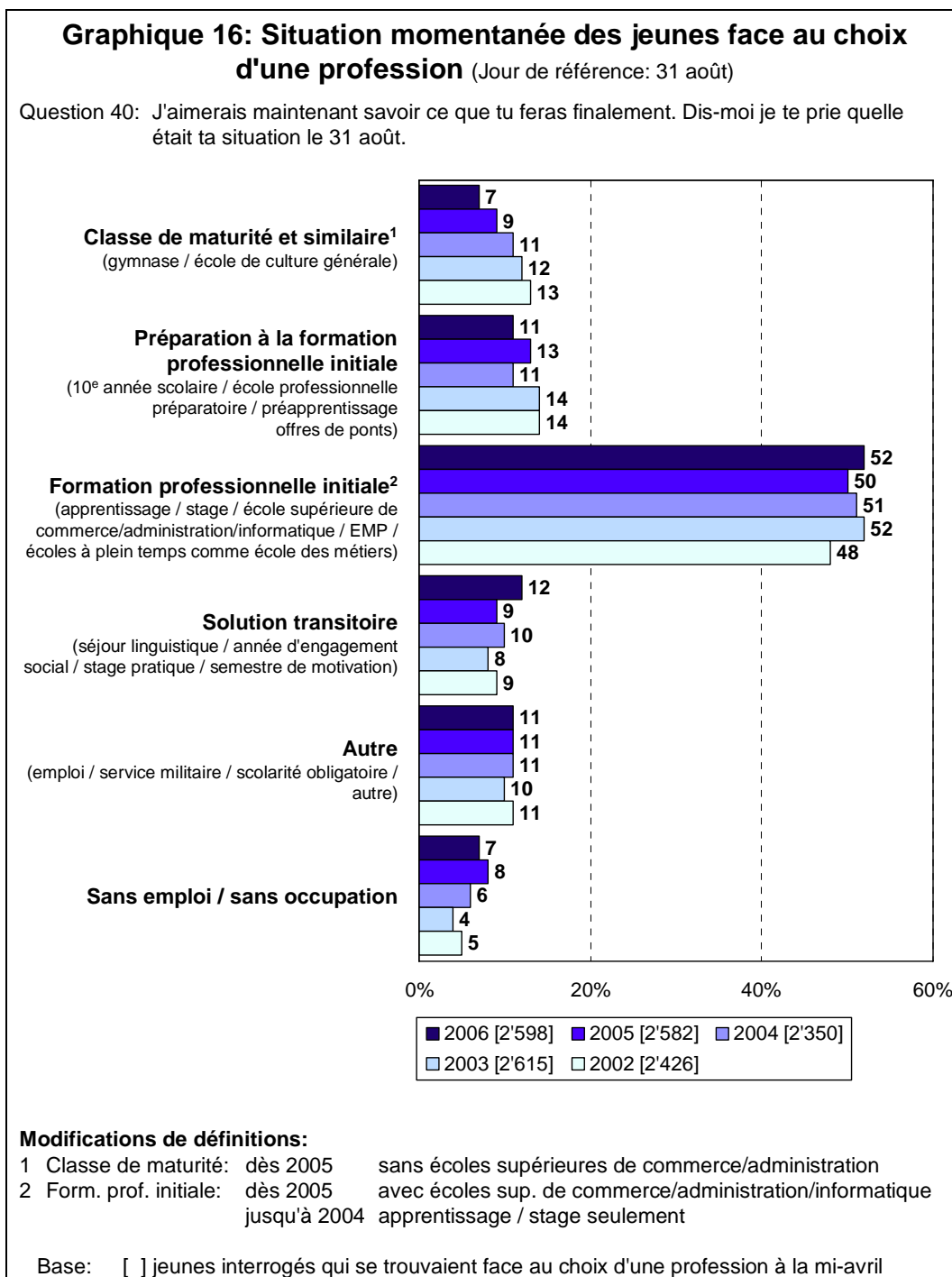
Au second jour de référence de l'enquête, le 31 août 2006, la plupart des jeunes interrogés qui se trouvaient au printemps face au choix d'une formation avaient trouvé une solution, au moins transitoire (graphique 16).

Plus de la moitié (52%) des jeunes interrogés commencent une formation dans le secteur de la formation professionnelle initiale. En font partie, en plus de l'apprentissage, des formations telles que le stage, l'école supérieure de commerce/administration/informatique, l'école de maturité professionnelle ainsi que les écoles à plein temps (par ex. les écoles des métiers).

Parmi les autres jeunes, 12% se sont décidés pour une solution transitoire, 11% pour une formation dans le secteur de la préparation à la formation professionnelle initiale (10^e année scolaire, école professionnelle préparatoire, préapprentissage, offres de ponts) et 7% pour une classe de maturité (gymnase, école de culture générale). 11% disposent d'une autre solution. Il s'agit principalement de l'entrée directe dans le monde du travail (emploi) avec une part de 7%, le service militaire ou civil (2%) et, pour quelques rares jeunes, la poursuite de la scolarité obligatoire.

Environ 1 jeune sur 14 parmi ceux placés face au choix d'une formation (7%) ne sait pas encore au moment de l'enquête comment il poursuivra concrètement sa formation cette année ou se déclare sans emploi.

⁵ Les informations détaillées relatives à la définition et à la sélection des personnes cibles, de même que la description de la procédure d'extrapolation, figurent dans l'introduction au présent rapport de résultats.



Les conditions cadres modifiées dans le secteur de la formation ont conduit pour le «Baromètre des places d'apprentissage» 2006 à une nouvelle catégorisation des formations. C'est la raison pour laquelle les possibilités de comparaison avec les résultats des années précédentes sont parfois quelque peu limitées.

Alors que, dans le secteur de la formation professionnelle initiale, de la préparation à la formation professionnelle initiale et des autres solutions, aucune **modification** importante

n'est à relever **depuis 2002**, le «Baromètre des places d'apprentissage» 2006 laisse présager une légère tendance à l'augmentation des solutions transitoires. En revanche, la part des jeunes qui n'avaient trouvé aucune solution concrète, en constante augmentation ces dernières années, a pu être stabilisée cette année.

Pour des raisons de technique d'interview, la réduction dans le secteur des jeunes qui se sont décidés pour une classe de maturité (ou la poursuite d'une telle formation) est difficile à déterminer, la définition de la catégorie «classes de maturité» ayant sensiblement changé au cours du temps et la liste des formations correspondantes ayant été réduite⁶.

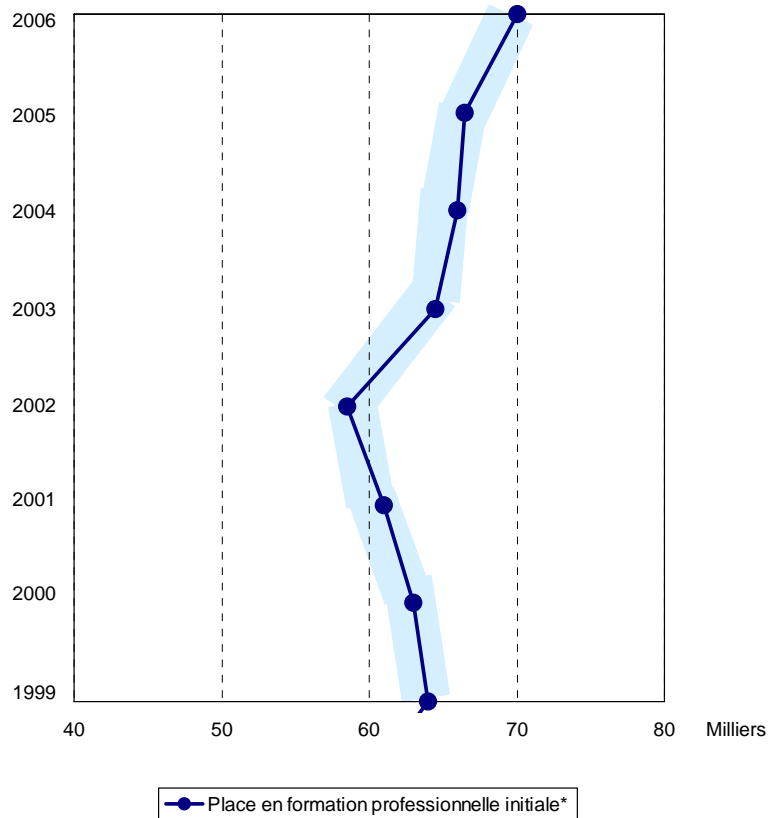
L'extrapolation indique qu'en 2006, **70'000 jeunes environ ont commencé une formation professionnelle initiale**. Par rapport à 2005, ce nombre représente une augmentation de 3'500 personnes (graphique 17).

⁶ Ce chiffre, resp. cette tendance n'a rien à voir avec le nombre des écoliers-ères en classes de maturité, car l'univers du «Baromètre des places d'apprentissage» ne comprend que des jeunes qui se voyaient au printemps confrontés au choix d'une formation. Cela signifie que les jeunes pour lesquels la voie gymnasiale était la seule à entrer en ligne de compte à titre exclusif et définitif sont exclus de cet univers, pour autant qu'ils demeurent effectivement dans cette voie en août.

Graphique 17: Attribution des places d'apprentissage / entrée en formation professionnelle initiale

(extrapolation / jour de référence: 31 août)

Question 40: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



* jusqu'à 2004 apprentissage seulement / dès 2005 y compris écoles supérieures de commerce/administration/informatique / stages / offres d'écoles à plein temps comme école des métiers

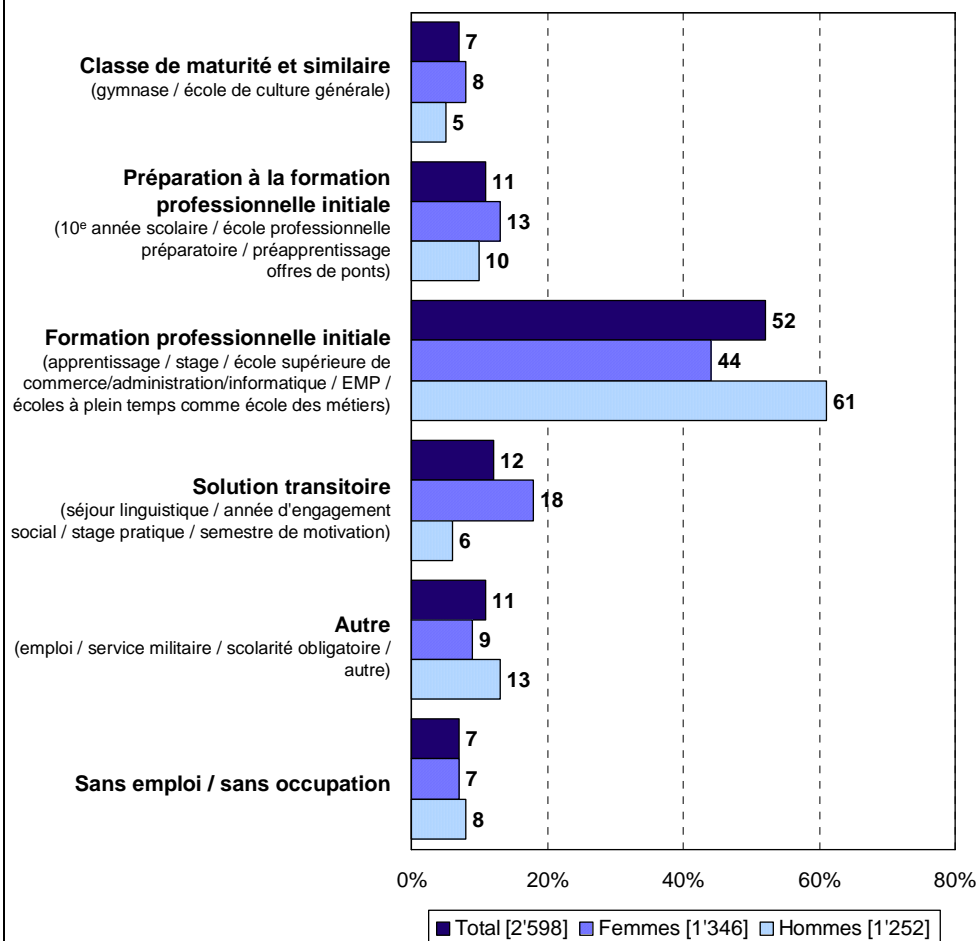
Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent (p.ex. pour 70'000 jeunes avec places d'apprentissage: +/- 1'400)

Les **hommes** se décident plus souvent que les **femmes** en faveur de l'apprentissage. Ce fait se confirme à nouveau en 2006. 61% des hommes et 44% des femmes commencent cet automne une formation professionnelle initiale. Les femmes se montrent plus fortement intéressées à une solution transitoire (18%) que les hommes (6%). Comme solution transitoire, les femmes préfèrent, dans l'ordre, un stage pratique (8%) ou un séjour linguistique (7%) (graphique 18).

Graphique 18: Situation momentanée des jeunes face au choix d'une profession

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2006)

Question 40: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Base: [] jeunes interrogés qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril.

14% des jeunes interrogés sont de **nationalité étrangère**, ce qui représente 21'500 personnes environ après extrapolation. La situation actuelle de la formation de ces jeunes étrangers diffère fortement de celle des jeunes suisses. Ces derniers commencent plus souvent une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes étrangers se décident plus fréquemment que la moyenne pour une 10^e année scolaire. En outre, 12% des jeunes étrangers n'ont ni travail, ni occupation, alors que 6% seulement des jeunes suisses interrogés se trouvent dans cette situation.

Les solutions trouvées diffèrent considérablement selon l'état de la formation en avril (tableau 6). La plus grande partie des jeunes qui commencent maintenant une formation professionnelle initiale proviennent des groupes de formation de la préparation à la formation professionnelle initiale, de la scolarité obligatoire ou d'une solution transitoire.

Tableau 6: Situation au 31.8 comparativement au dernier stade de formation						
	Dernier stade de formation (avril)					
Question 40: Que vas-tu finalement faire le 31 août 2006?	Scolarité obligatoire	Classe de maturité	Prép. à la form. prof. initiale	Form. prof. initiale	Solution transitoire	Rien / sans emploi
Base: Jeunes face au choix d'une formation 2006	1'332	290	284	281	168	104
Classe de maturité	6%	10%	7%	8%	4%	3%
Préparation à la formation professionnelle initiale	19%	2%	5%	3%	2%	9%
Formation professionnelle initiale	63%	18%	70%	30%	57%	25%
Solution transitoire	8%	22%	10%	18%	13%	21%
Autre	2%	30%	3%	24%	12%	39%
Rien / sans emploi	3%	18%	4%	18%	12%	4%

Comme lors des années précédentes de l'enquête, le choix de la formation présente de grandes différences selon les **régions du pays**, que l'on a déjà observées en avril dans les indications des intérêts témoignés aux différentes formations: alors qu'en Suisse alémanique, 55% commencent par une formation professionnelle initiale, ils ne sont que 44% en Suisse romande et au Tessin. Dans le secteur des classes de maturité, on trouve seulement 5% exactement de Suisses alémaniques, contre 11% de Suisses romands et même 13% de Tessinois. Les jeunes qui n'ont encore trouvé aucune solution sont 6% en Suisse alémanique. Leurs parts de 11% en Suisse romande et de 17% au Tessin sont sensiblement plus élevées.

2.1.2 Situation actuelle des jeunes intéressés à l'apprentissage

Une évolution s'est également produite dans la situation effective en août 2006 des jeunes qui ont déclaré lors de l'enquête d'avril être intéressés à une place d'apprentissage pour l'été 2006. Certains intérêts personnels tout à fait nouveaux se sont révélés ou des décisions prises ont été à nouveau bouleversées. Le choix de la profession est ainsi demeuré très dynamique jusqu'à l'été.

Avec 94%, la grande majorité des jeunes disposant d'un accord en avril ont finalement commencé leur formation professionnelle initiale. En outre, 42% des jeunes intéressés mais dépourvus d'accord en avril, et 20% de ceux qui n'avaient à l'origine pas manifesté d'intérêt à un apprentissage, ont trouvé dans l'intervalle une place de formation professionnelle initiale. Parmi les jeunes interrogés qui étaient dépourvus de tout accord en avril mais qui citaient l'apprentissage comme unique choix, 45% ont en août au plus tard commencé cette même formation (tableau 7).

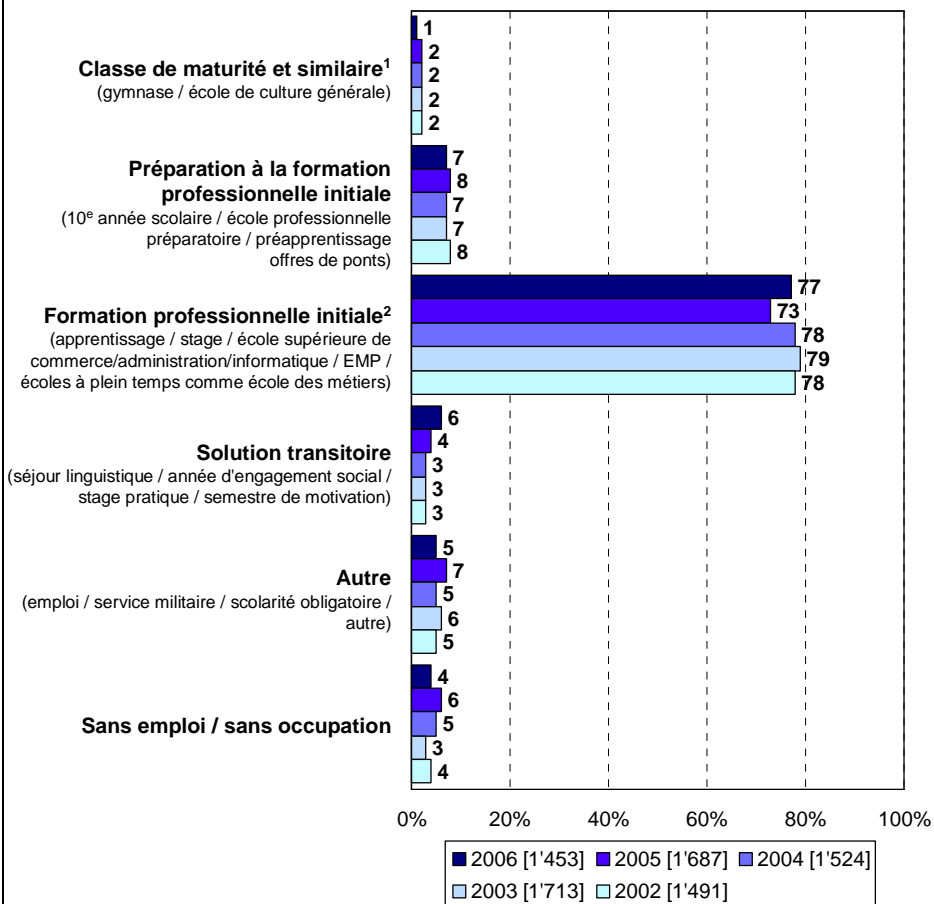
Tableau 7: Vue d'ensemble des jeunes intéressés à l'apprentissage					
Question 40: Que vas-tu finalement faire le 31 août 2006?	Avaient ... pour l'apprentissage lors de l'enquête d'avril				
	déjà un accord ferme	un intérêt mais pas d'accord			aucun intérêt
		Total	Intéressés seulement à l'apprent.	Intéressés aussi à l'apprent.	
Base: jeunes face au choix d'une formation	990	463	346	117	1'145
- Classe de maturité	1%	2%	2%	3%	14%
- Prép. à la form. prof. initiale	2%	19%	15%	29%	17%
- Entrée en form. prof. initiale	94%	42%	45%	31%	20%
- Solutions transitoires	2%	14%	11%	22%	20%
- Autre	1%	12%	14%	6%	18%
- Rien / sans emploi	1%	12%	13%	10%	11%

Parmi les **jeunes intéressés à un apprentissage** en avril 2006, 77% ont obtenu une place de formation professionnelle initiale. 7% suivent une préparation à la formation professionnelle initiale et 6% se sont décidés en faveur d'une solution transitoire. Pour 4%, aucune possibilité ne s'est révélée. Ces jeunes se déclarent sans emploi ou ne savent pas encore comment ils poursuivront leur formation. Tous les autres détails apparaissent dans le graphique 19.

Graphique 19: Situation momentanée des jeunes intéressés à une place d'apprentissage en avril

(Jour de référence: 31 août)

Question 40: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Modifications de définitions:

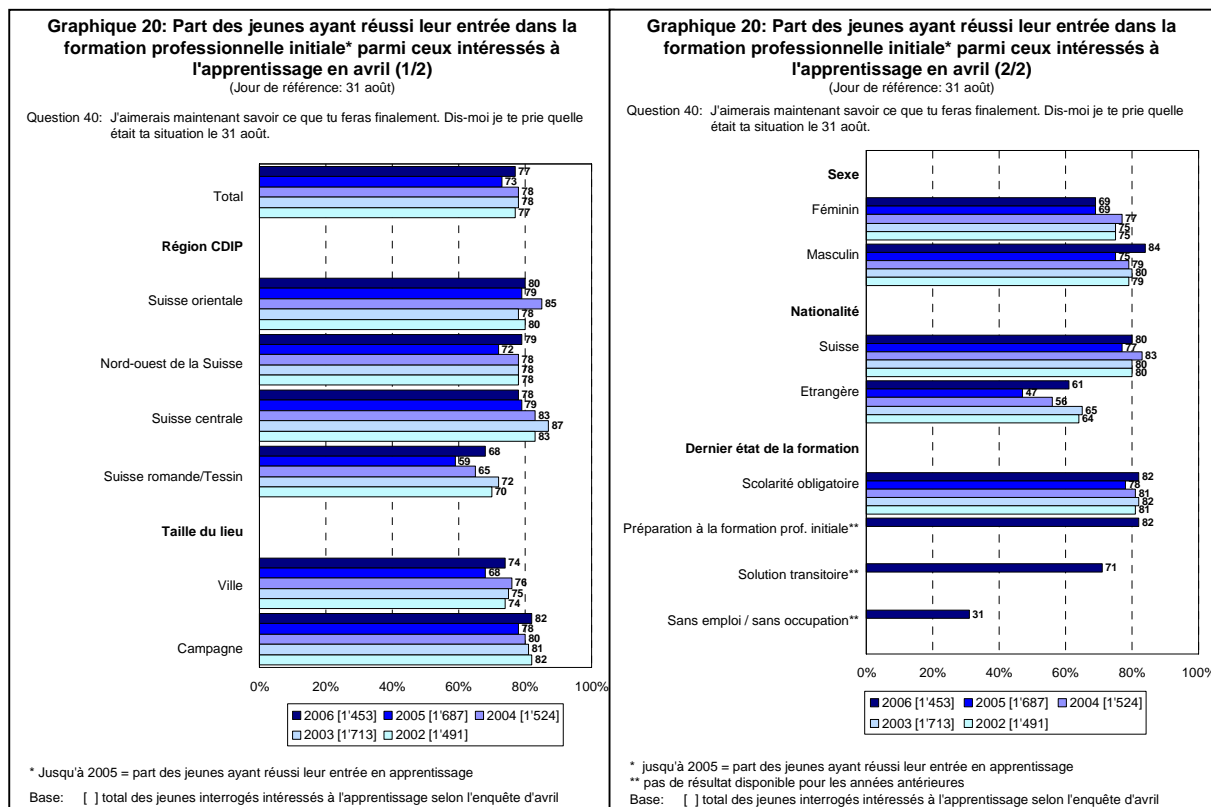
- 1 Classe de maturité: dès 2005 sans écoles supérieures de commerce/administration
- 2 Form. prof. initiale: dès 2005 avec écoles sup. de commerce/administration/informatique jusqu'à 2004 apprentissage / stage seulement

Base: [] jeunes interrogés intéressés à l'apprentissage selon l'enquête d'avril

Dans le graphique 20, la répartition entre les différents segments montre que les **différences régionales** dans la réussite rencontrée par les jeunes intéressés à une place d'apprentissage sont analogues à celles des années précédentes, le processus de recherche étant sensiblement plus souvent couronné de succès en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. En outre, les jeunes intéressés des régions campagnardes connaissent plus souvent le succès que ceux des zones urbaines. Il faut toutefois observer que la valeur des comparaisons avec les chiffres des années précédentes est limitée du fait que les entrées en formation professionnelle initiale ont été analysées pour la première fois en 2006.

Le fait que les **jeunes hommes** intéressés à un apprentissage parviennent plus souvent à concrétiser cet intérêt par une entrée en formation professionnelle initiale (ou en apprentissage) s'est déjà révélé dans toutes les enquêtes antérieures. Cette différence se manifeste tout particulièrement dans l'analyse des résultats de cette année. Au contraire, les **jeunes étrangers** intéressés à un apprentissage, avec un taux de 6% d'entrées effectives en formation professionnelle initiale, montrent à nouveau un succès plus affirmé que l'année précédente (47% avec une place d'apprentissage).

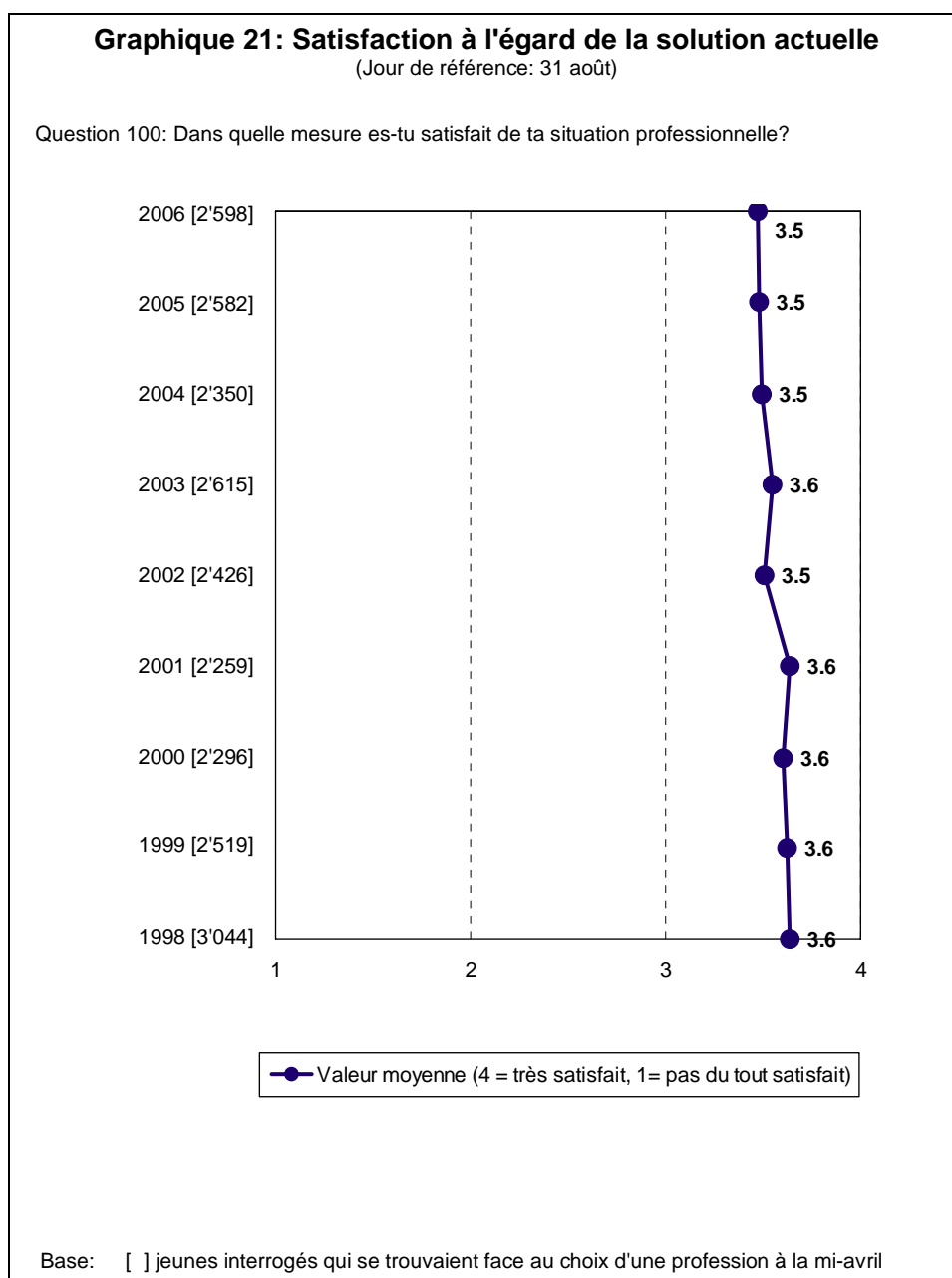
En ce qui concerne le stade actuel de formation, l'entrée en formation professionnelle initiale est surtout le fait des intéressés issus de la scolarité obligatoire et de la préparation à la formation professionnelle initiale; le taux de réussite des jeunes sortant d'une solution transitoire ou précédemment sans emploi est sensiblement inférieur (graphique 20).



2.2 Evaluation de la situation actuelle

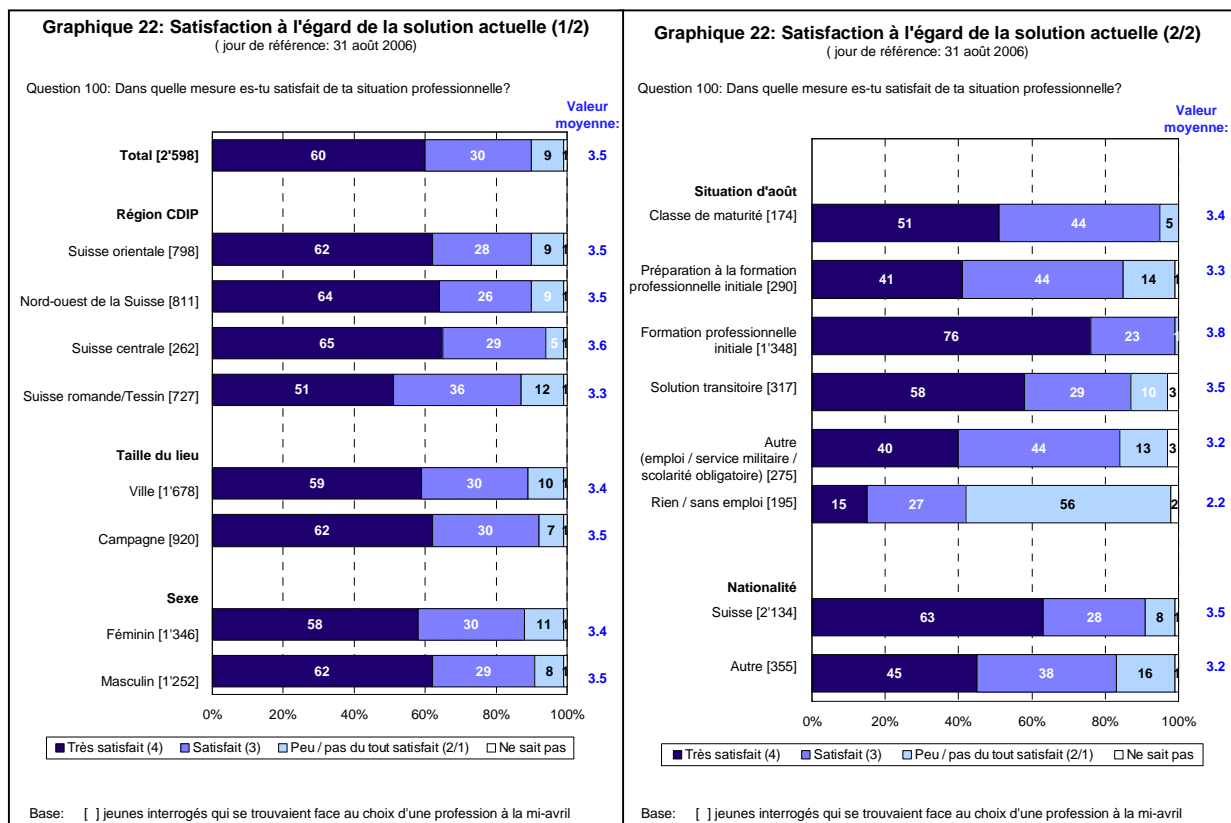
2.2.1 Satisfaction à l'égard de la situation actuelle

De manière générale, la **satisfaction** des jeunes à l'égard de leur situation actuelle est très élevée. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), la valeur moyenne ne descend pas au-dessous de la limite de 3.5 dans toutes les enquêtes. C'est à nouveau le cas pour l'évaluation de la situation de l'année 2006 (graphique 21).



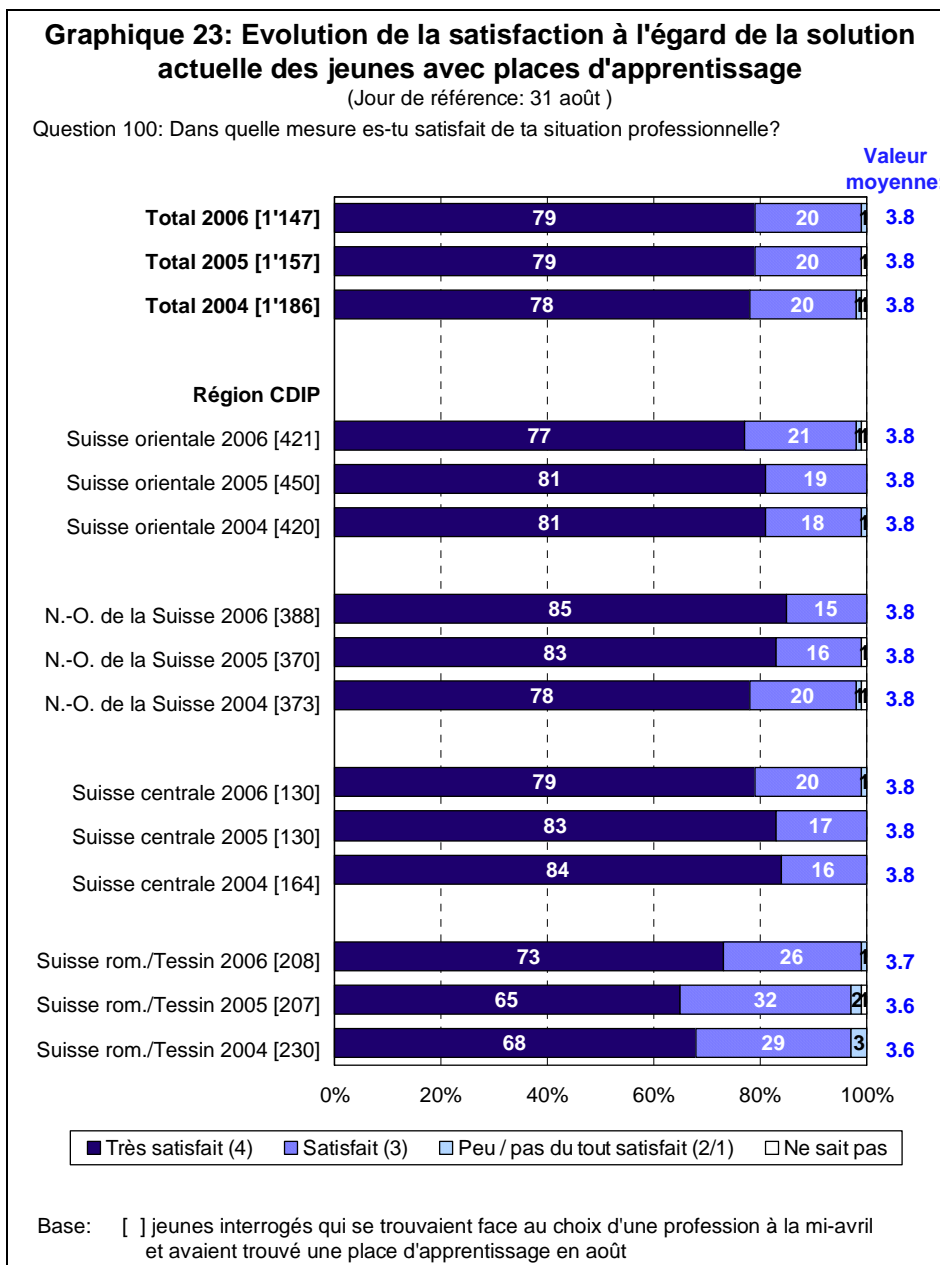
En ce qui concerne les **différents segments**, il existe de grandes différences entre les régions linguistiques. C'est ainsi que les jeunes Suisses alémaniques, comme lors de l'enquête de l'année dernière, montrent un degré de satisfaction sensiblement plus élevé que ceux de Suisse romande et du Tessin. De plus, les jeunes des régions rurales jugent leur situation meilleure que ceux habitant les agglomérations urbaines. Il en va de même des hommes par rapport aux femmes et des Suisses-esses par rapport aux étrangers-ères.

Conformément à nos attentes, la **solution professionnelle réelle** joue elle aussi un grand rôle dans l'évaluation. Les jeunes qui ont commencé une formation professionnelle initiale considèrent leur situation comme positive dans 99% des cas. Au contraire, les jeunes qui n'ont encore trouvé aucune solution se déclarent «pas du tout satisfaits» dans 38% des cas et «pas très satisfaits» dans 19% des cas (graphique 22).



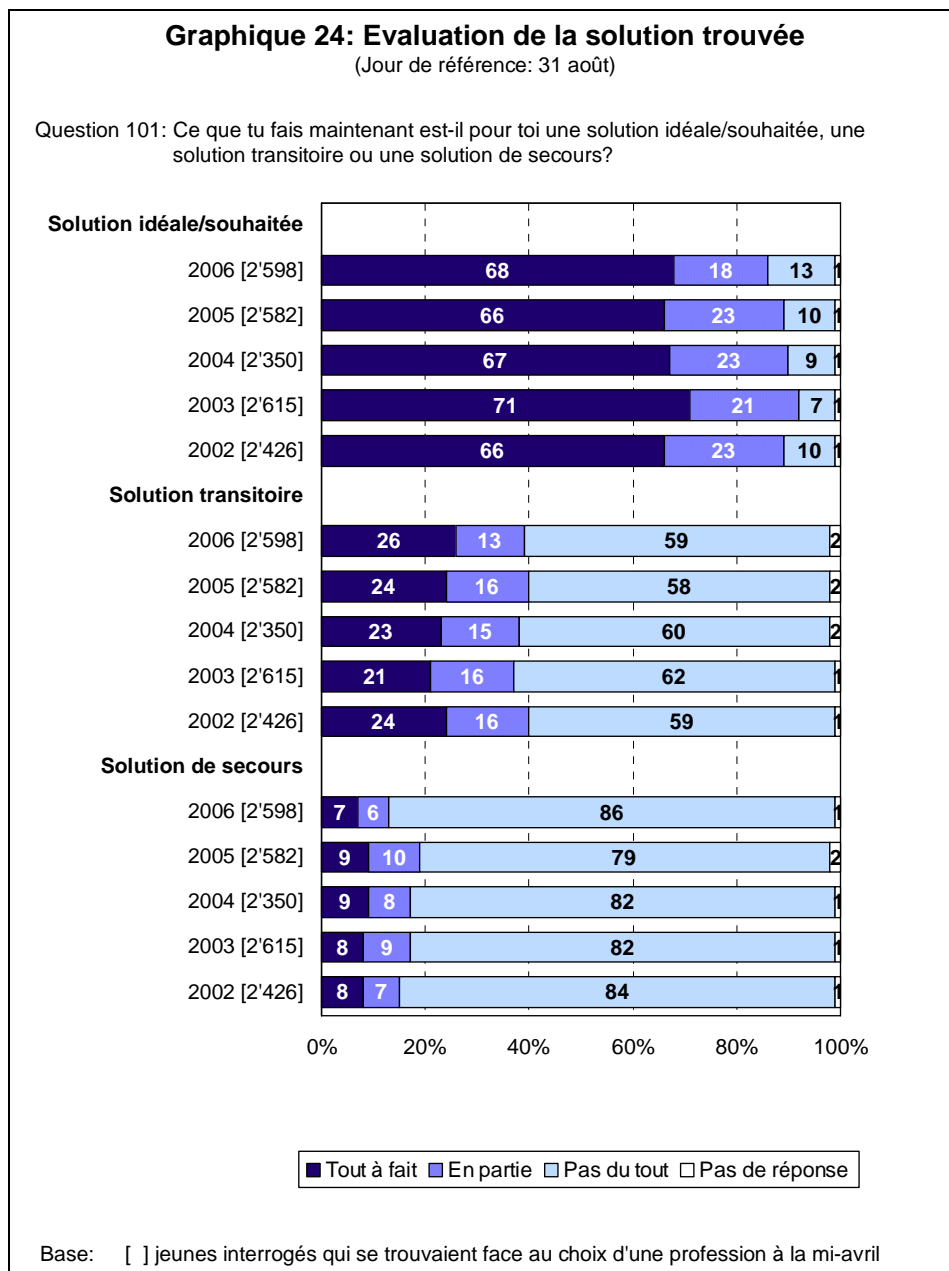
Si l'on considère le segment des jeunes qui ont trouvé une place d'apprentissage, il révèle en 2006 une valeur moyenne de satisfaction de 3.8 sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait). Ce résultat a déjà été atteint en 2004 et en 2005. La part des jeunes «très satisfaits» se monte chaque fois à près de 80%.

L'analyse selon les **régions CDIP** montre que la satisfaction des jeunes à l'égard de leur place d'apprentissage est un peu moins élevée en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique (graphique 23).

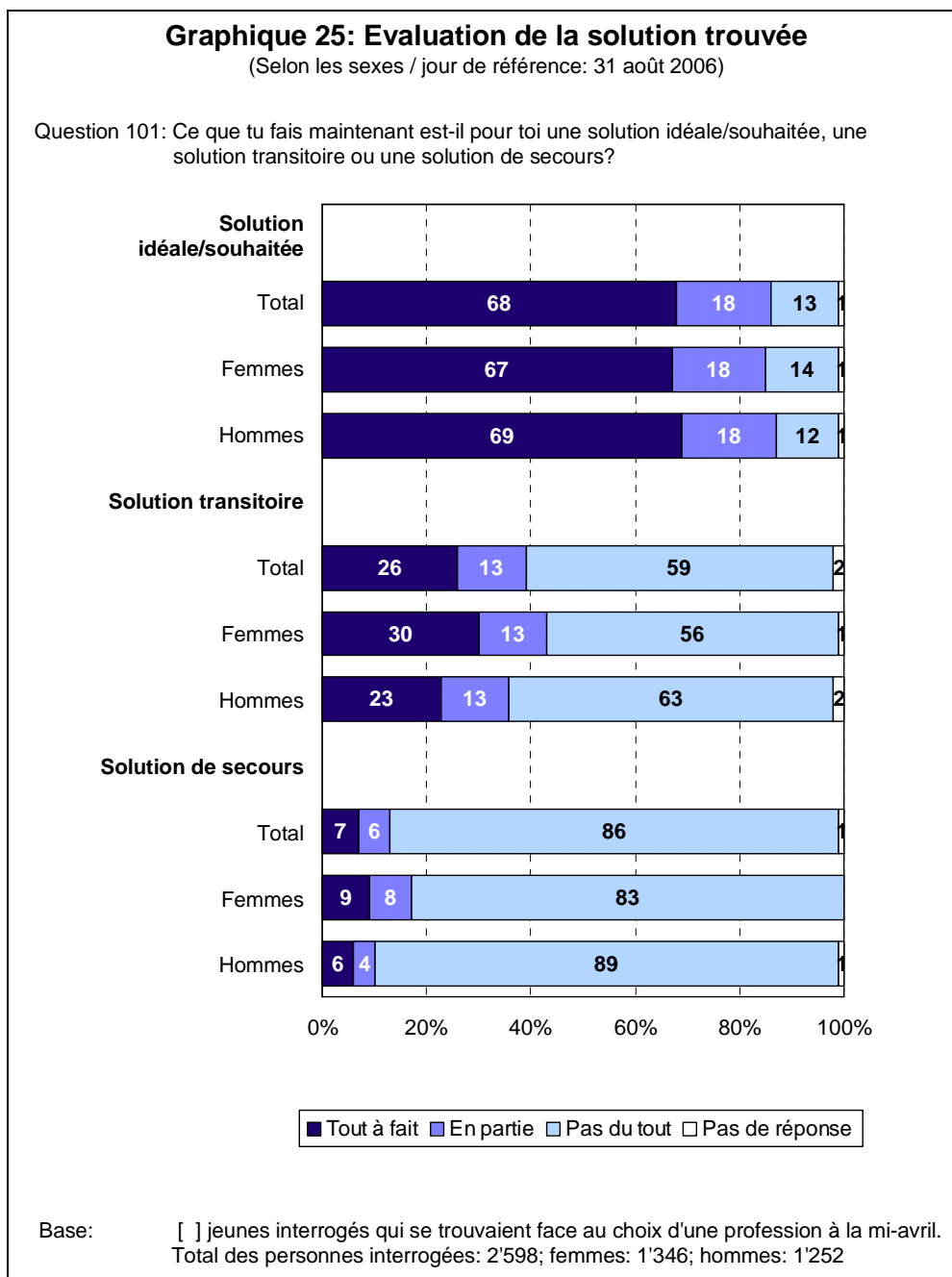


2.2.2 Evaluation de la situation actuelle

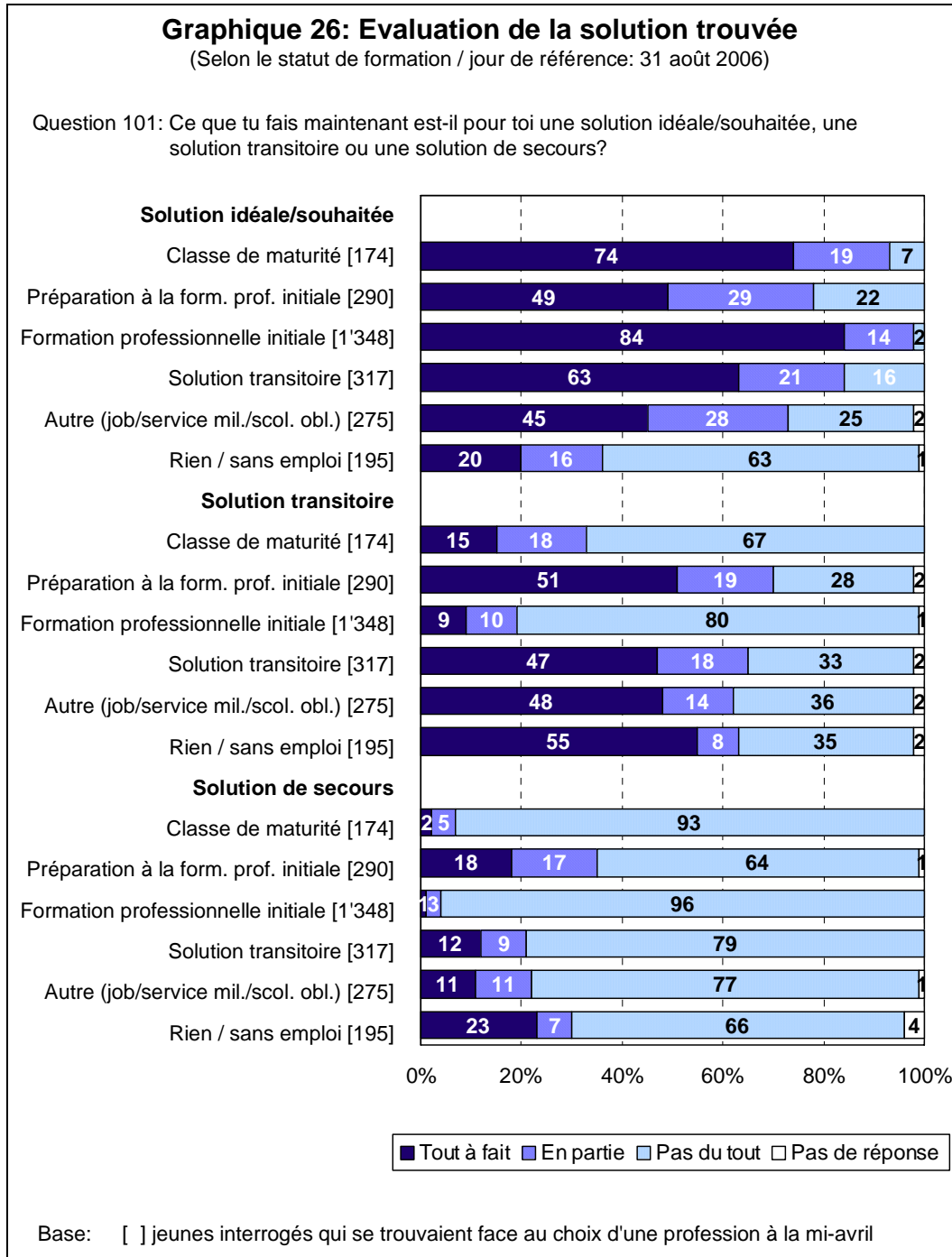
Conformément au degré de satisfaction constaté, 68% (2005: 66%) des jeunes décrivent leur solution actuelle comme **idéale ou correspondant à leur souhait**. un bon quart d'entre eux la considèrent tout à fait comme une **solution transitoire**. 7% seulement considèrent leur situation tout à fait comme une **solution d'urgence**. Cette valeur était plus élevée ces dernières années, avec 9% (graphique 24).



En ce qui concerne les différences **spécifiques aux sexes**, les femmes considèrent plus souvent que leurs contemporains masculins leur solution comme transitoire ou d'urgence. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais les différences sont toutefois un peu plus marquées en 2006 (graphique 25).



La **situation choisie** apparaît idéale / souhaitable à une part supérieure à la moyenne des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale. Les occupations telles que la préparation à la formation professionnelle initiale, les «autres solutions» (emploi, service militaire, autre) ainsi que les situations peu claires (sans emploi) sont plus souvent que la moyenne considérées comme des solutions transitoires. Ces mêmes catégories sont également plus souvent que la moyenne perçues comme des «solutions d'urgence» (graphique 26).



Des différences entre les réponses à la question de savoir si l'option choisie est idéale se révèlent également entre les **professions choisies**. Comparativement aux années précédentes, l'apprentissage est globalement considéré plus souvent, par 85%, comme une solution idéale / souhaitée. Par rapport à 2005, tous les groupes présentent une augmentation dans ce sens, hormis les professions de la construction, les professions techniques et celles de la santé (tableau 8).

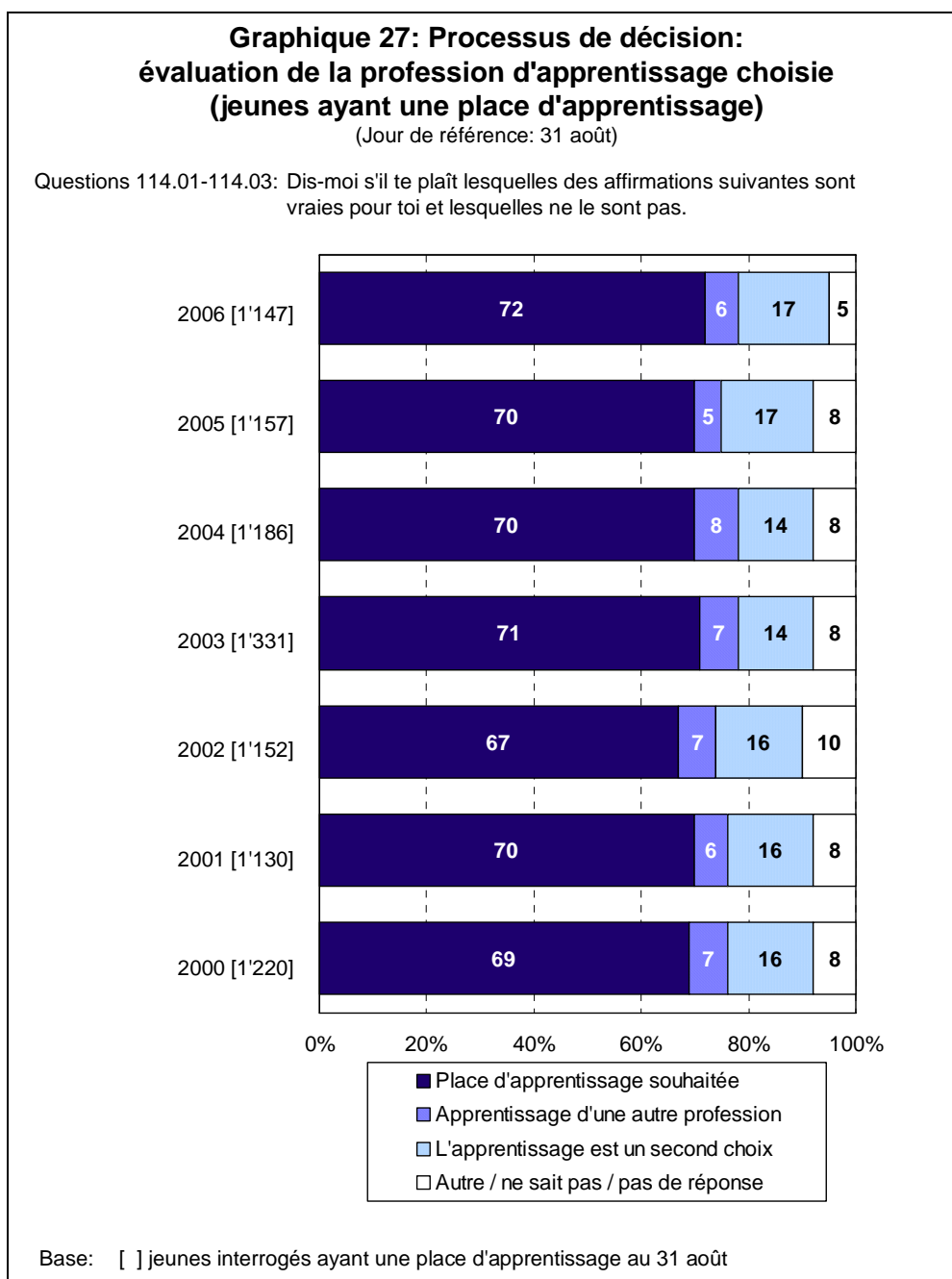
Tableau 8: Solution idéale / souhaitée									
Question 101: Ce que tu fais maintenant est-il pour toi une solution idéale / souhaitée? – Part de «tout à fait»									
	Groupes de professions								
	TOTAL	Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques	Hôtellerie, économie domestique	Professions de la santé	Autres
2006	85%	82%	83%	88%	82%	84%	89%	85%	88%
2005	82%	80%	77%	82%	83%	88%	84%	86%	82%
2004	80%	80%	71%	82%	74%	90%	79%	79%	83%
2003	82%	82%	73%	84%	78%	84%	77%	92%	86%
2002	79%	78%	72%	79%	80%	82%	70%	86%	85%
2001	84%	80%	68%	90%	85%	97%	82%	90%	85%

2.2.3 Déroulement du processus de décision

Pour explorer de manière plus détaillée le processus de décision des jeunes placés face au choix d'une formation, nous avons demandé systématiquement:

- *aux jeunes disposant d'une place d'apprentissage,*
si la profession d'apprentissage choisie correspondait à leur désir initial, ou s'ils avaient envisagé tout d'abord un apprentissage dans une autre profession ou une autre formation.
- *aux jeunes sans place d'apprentissage,*
s'ils voulaient initialement chercher une place d'apprentissage pour cette année et/ou si à l'avenir ils s'efforceront encore de trouver une telle place.

72% des jeunes disposant d'une place d'apprentissage déclarent en 2006 que c'est leur **place souhaitée**. Cette valeur est demeurée assez stable ces dernières années. 6% des jeunes qui ont obtenu une place d'apprentissage déclarent que ce n'est pas celle qu'ils souhaitaient, mais une autre, et 17% de jeunes disposent actuellement d'une place d'apprentissage, bien que cette formation constituait pour eux un second choix (graphique 27).

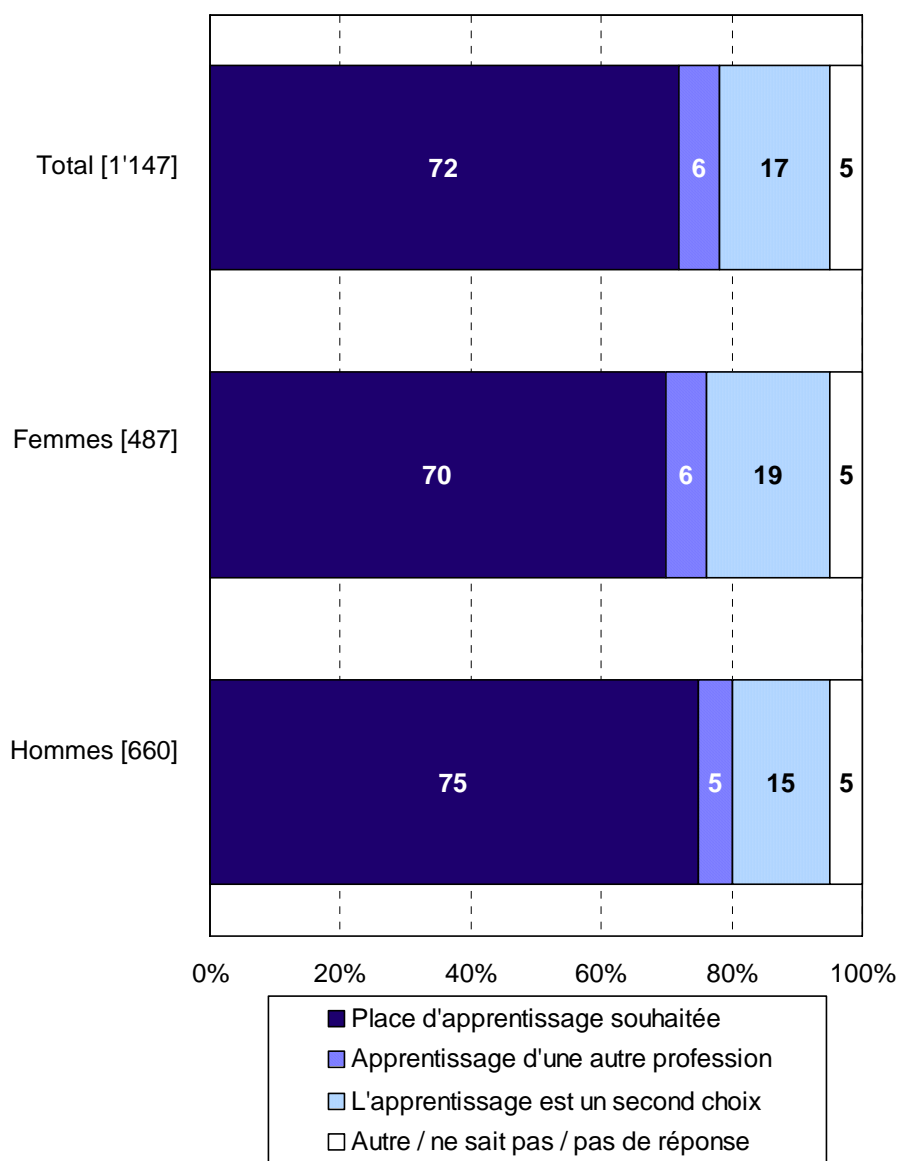


Comme l'année dernière, les jeunes hommes disposant d'une place d'apprentissage déclarent de nouveau plus souvent que les jeunes apprenties avoir obtenu la place qu'ils souhaitent (graphique 28).

**Graphique 28: Processus de décision:
évaluation de la profession d'apprentissage choisie
(jeunes ayant une place d'apprentissage)**

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2006)

Questions 114.01-114.03: Dis-moi s'il te plaît lesquelles des affirmations suivantes sont vraies pour toi et lesquelles ne le sont pas.



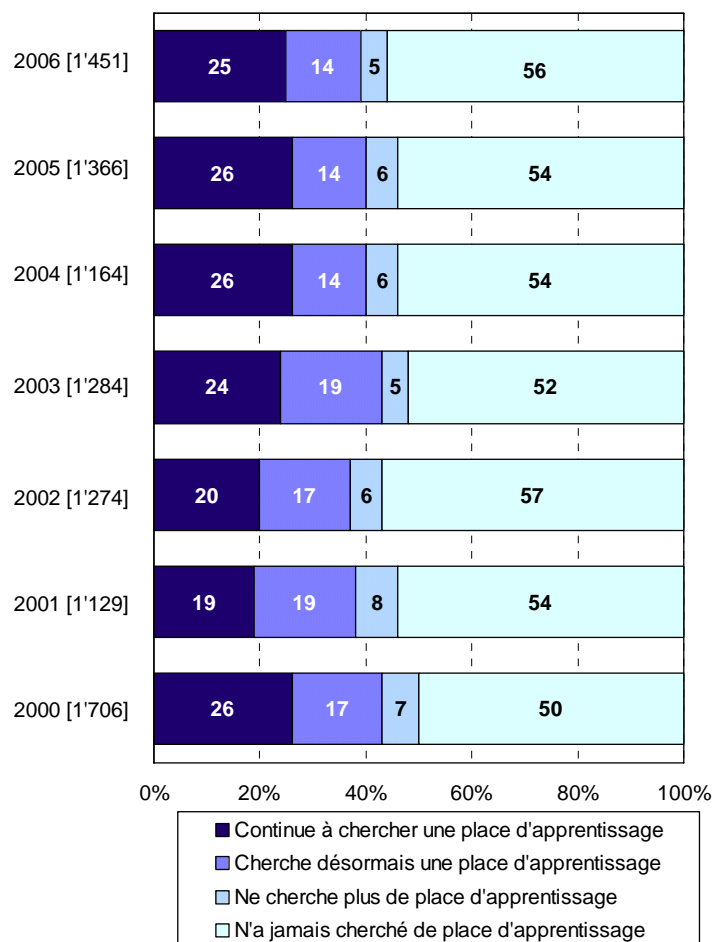
Base: [] jeunes interrogés ayant une place d'apprentissage au 31 août

Parmi les jeunes sans place d'apprentissage, 39% (2005: 40%) veulent encore ou à titre nouveau dans les prochaines années se replacer sur le marché de l'apprentissage. Alors que 25% de ces jeunes (2005: 26%) voulaient cette année déjà commencer l'apprentissage d'une profession, 14% cherchent désormais une place d'apprentissage. 5% des jeunes sans place d'apprentissage ont commencé par chercher une place cette année encore, puis ont décidé entre-temps d'y renoncer. Pour les autres 56%, l'apprentissage n'entrait et n'entre pas en considération. Cette part correspond à 31% (2005: 29%) de l'ensemble de l'échantillon, c'est-à-dire, après extrapolation, à 42'000 jeunes environ placés face au choix d'une formation (graphique 29).

Graphique 29: Processus de décision: affirmations relatives aux places d'apprentissage (jeunes sans place d'apprentissage)

(Jour de référence: 31 août)

Questions 114.11-114.12: Dis-moi s'il te plaît lesquelles des affirmations suivantes sont vraies pour toi et lesquelles ne le sont pas.



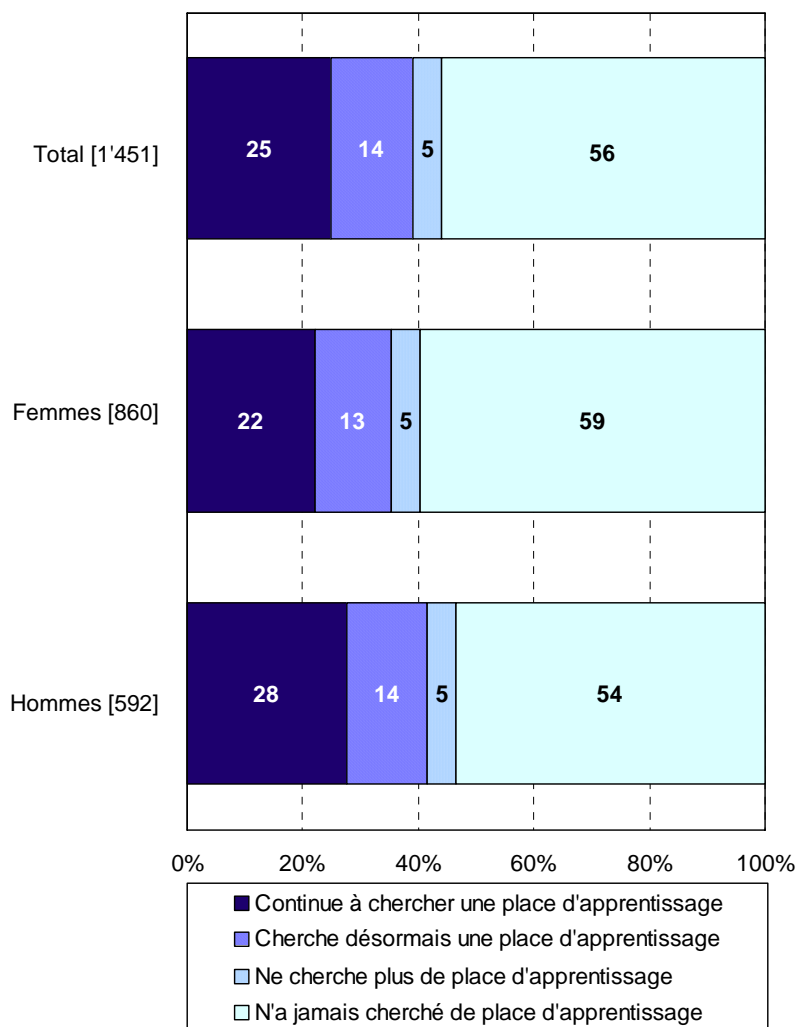
Base: [] jeunes interrogés sans place d'apprentissage ferme au 31 août

En ce qui concerne les sexes, la différence principale dans le processus de décision chez les jeunes sans place d'apprentissage réside dans le fait que les femmes ne se sont souvent pas intéressées du tout à un apprentissage, alors que la part des hommes qui veulent persévérer dans leurs efforts de recherche d'une place d'apprentissage est plus importante (graphique 30).

Graphique 30: Processus de décision: affirmations relatives aux places d'apprentissage (jeunes sans place d'apprentissage)

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2006)

Questions 114.11-114.12: Dis-moi s'il te plaît lesquelles des affirmations suivantes sont vraies pour toi et lesquelles ne le sont pas.



Base: [] jeunes interrogés sans place d'apprentissage ferme au 31 août

2.3 Solutions intermédiaires et transitoires

Définition des jeunes au bénéfice de «solutions intermédiaires et transitoires»:

- Les **jeunes en «solutions intermédiaires»** sont tous les jeunes qui ont choisi une solution intermédiaire au sens étroit (par ex. séjour linguistique, année d'engagement social, stage, semestre de motivation, année d'enseignement ménager), ou qui déclarent une autre situation professionnelle qui, sur la base de la situation globale de ces jeunes (appartenance au groupe des jeunes «face au choix d'une formation en avril», âge / stade de formation en avril) en relation avec la solution choisie (par ex. emploi, service militaire, rien, sans emploi), doit également être classée en tant que solution intermédiaire.
- Les **jeunes en «solutions transitoires»** sont tous les jeunes qui ont choisi une solution intermédiaire (voir ci-dessus). Font en outre partie de ce groupe les jeunes qui suivent une formation dans le domaine de la préparation à la formation professionnelle initiale (par ex. 10^e année scolaire, école professionnelle préparatoire, préapprentissage), ainsi qu'en principe tous les jeunes qui déclarent subjectivement comme transitoire la solution qu'ils ont choisie.

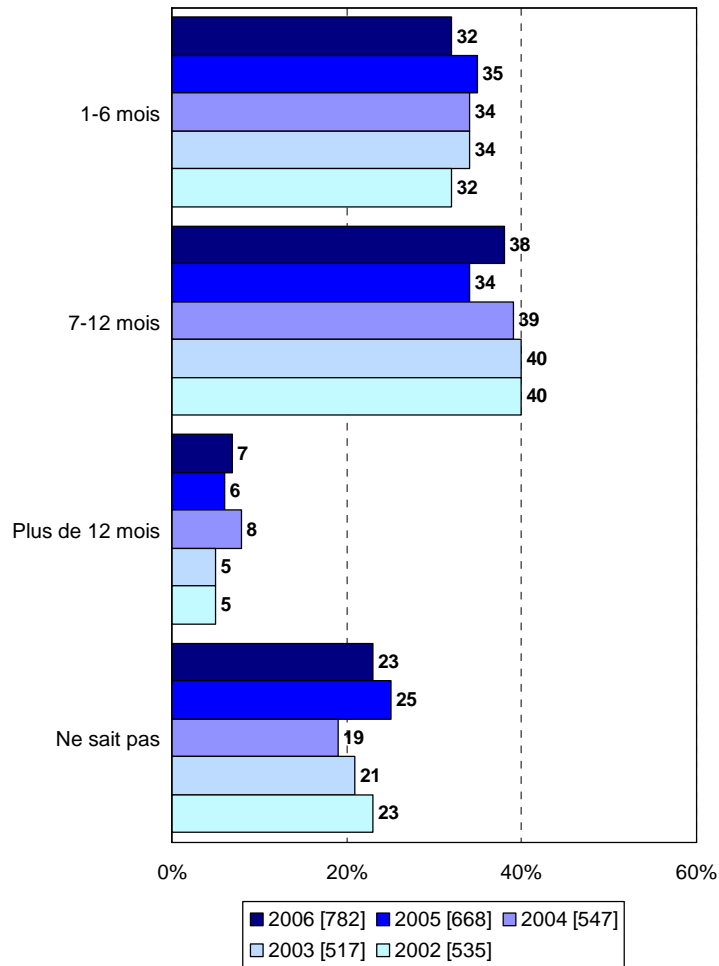
2.3.1 Durée des solutions intermédiaires et transitoires

En règle générale, les solutions intermédiaires durent 1 an au maximum. La tendance observée ces dernières années, allant dans le sens de formations toujours plus courtes (augmentation de la part des solutions intermédiaires d'une durée de 1 à 6 mois), ne s'est pas confirmée en 2006 (graphique 31).

Graphique 31: Durée de la solution transitoire

(Jour de référence: 31 août)

Question 112: Combien de temps cette solution transitoire doit-elle durer?



Base: [] jeunes interrogés disposant d'une solution transitoire au 31 août

Les solutions transitoires peuvent être de durée plus longue: 23% des solutions transitoires durent plus de 12 mois, alors que seules 20% exactement d'entre elles durent au maximum un semestre. 43% des solutions transitoires sont prévues pour 7 à 12 mois.

2.3.2 Fonction des solutions intermédiaires et transitoires

Pour obtenir une image plus précise de la fonction des solutions intermédiaires et transitoires, des questions supplémentaires destinées à tous les jeunes au bénéfice de telles solutions ont été intégrées pour la première fois en 2006 au «Baromètre des places d'apprentissage». Le graphique 32 montre qu'à chaque fois, plus de la moitié des jeunes interrogés qui ont adopté une solution intermédiaire ou transitoire la perçoivent au moins en partie comme une compensation professionnelle ou une occupation tampon. Pour près de la moitié, cette situation professionnelle provisoire représente une orientation pendant laquelle ils veulent s'informer sur d'autres formations encore.

Parmi les jeunes qui doivent encore faire un pont dans le temps (tampon), un bon tiers (35%) ont déjà postulé pour une autre formation, mais n'ont pas encore obtenu la place correspondante. Contrairement à eux, 40% n'ont encore postulé pour aucune autre formation, 5% d'autres sont encore trop jeunes pour la formation souhaitée ou le début de cette formation est prévu plus tard seulement.

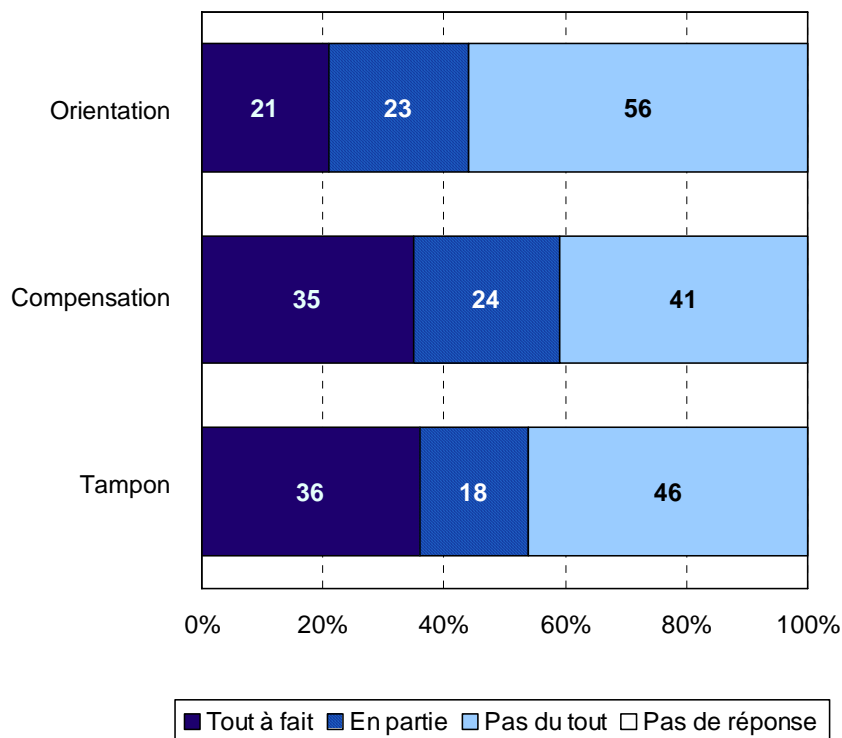
Graphique 32: Fonction des solutions intermédiaires et transitoires

(Jour de référence: 31 août 2006)

Question 110.10: **Orientation:** Je fais cela... parce que je ne sais pas encore exactement ce que je veux faire plus tard et que je désire m'informer encore sur d'autres formations.

Question 110.20: **Compensation:** Je fais cela... parce que j'aurai ainsi rempli les conditions techniques pour entreprendre une autre formation.

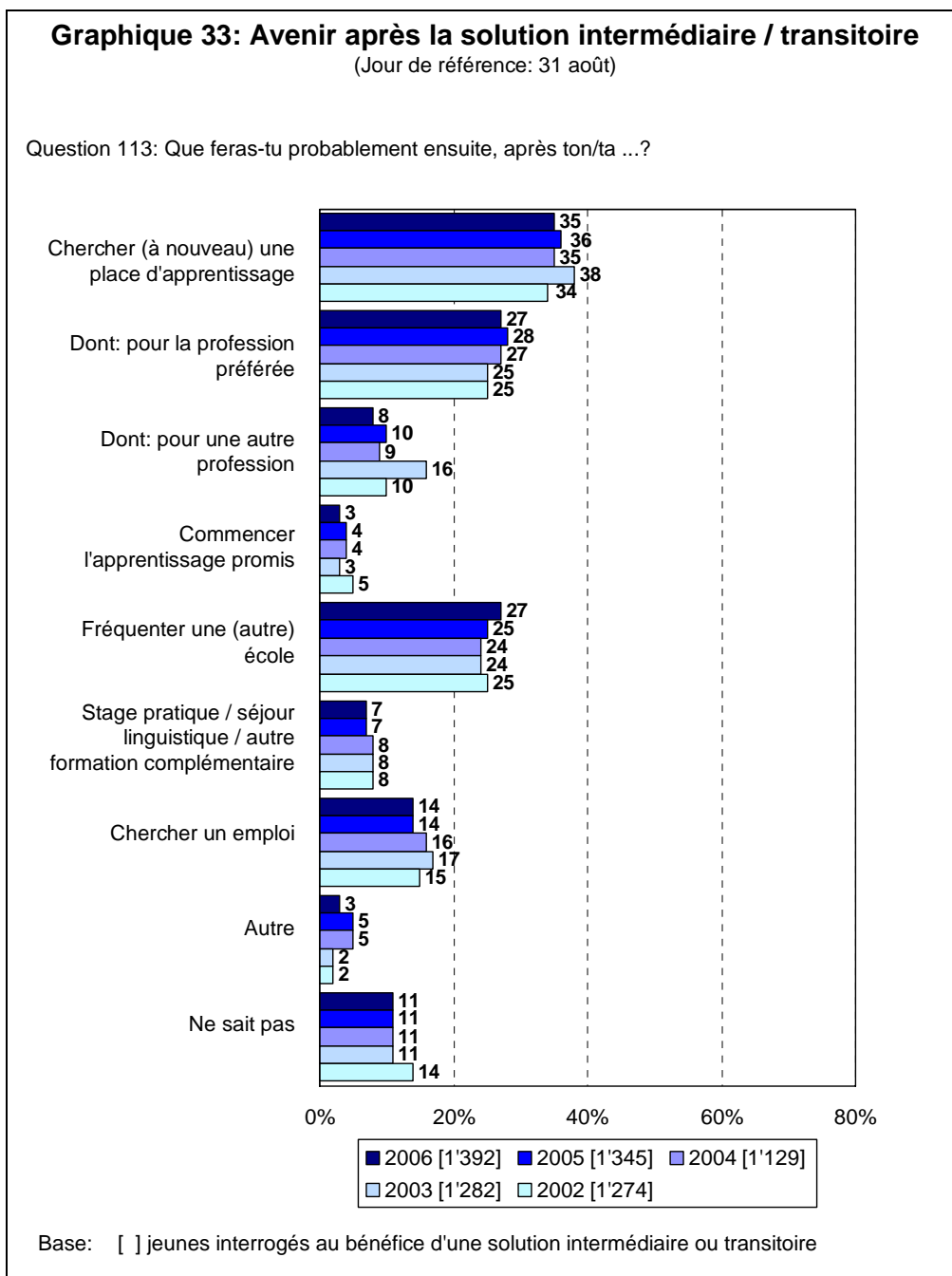
Question 110.30: **Tampon:** Je fais cela... pour passer le temps jusqu'à ce que je puisse commencer une autre formation.



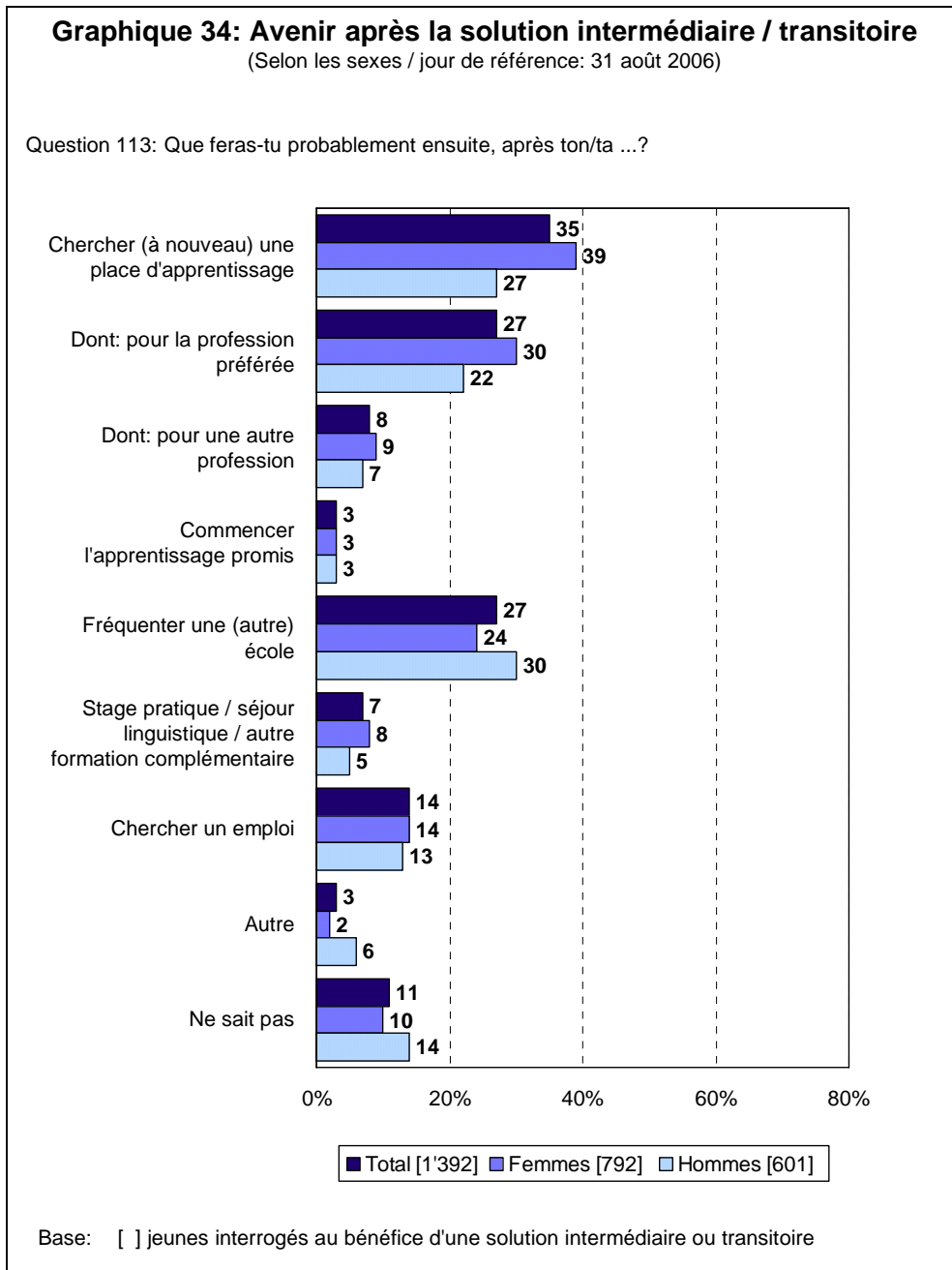
Base: 1'392 jeunes au bénéfice d'une solution intermédiaire ou transitoire

2.3.3 Poursuite de la formation après les solutions intermédiaires et transitoires

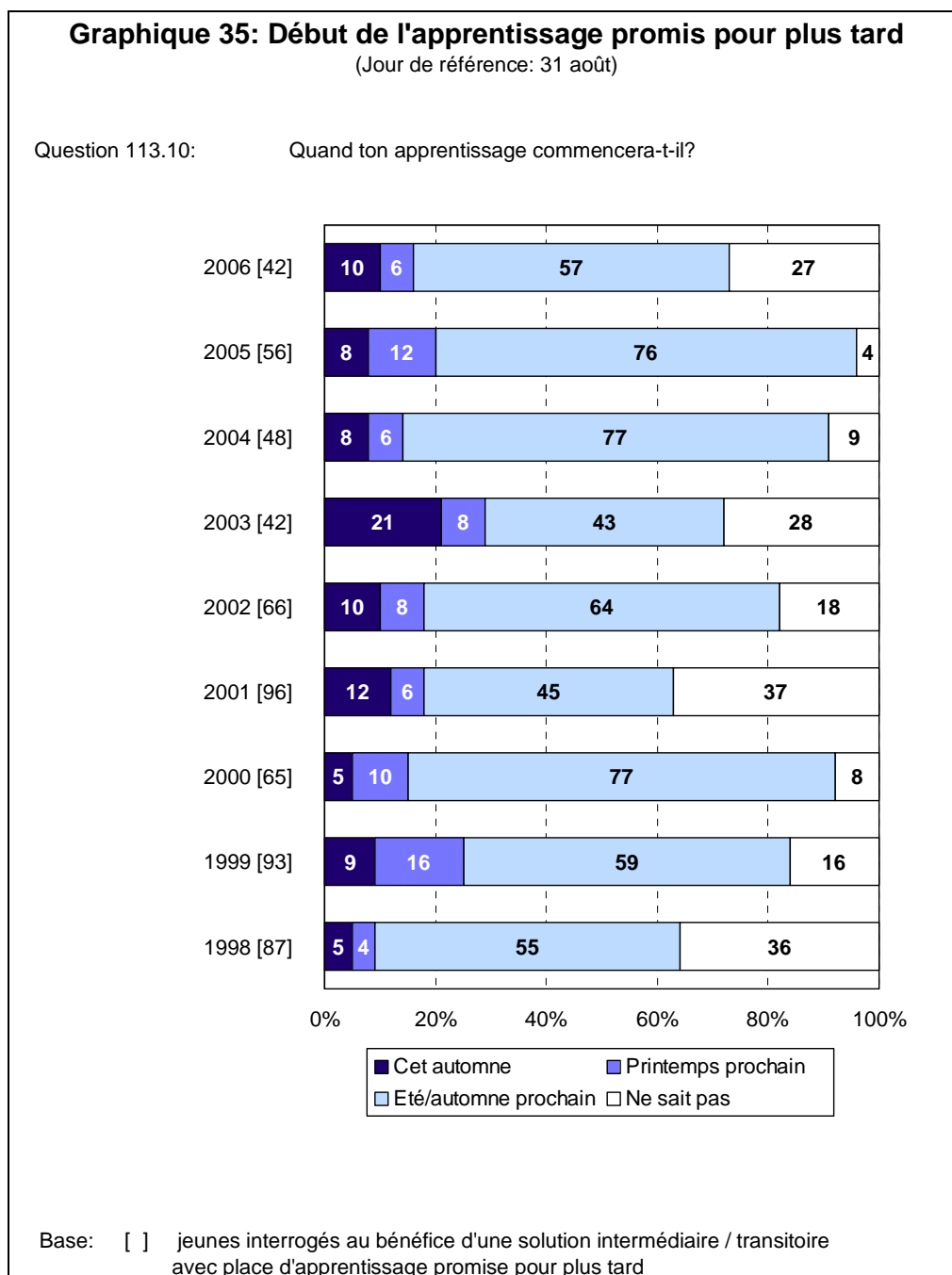
Les représentations que se font les jeunes de leur future formation professionnelle sont diverses. Un bon tiers des jeunes vivant des solutions intermédiaires et transitoires veulent chercher plus tard une place d'apprentissage. Les résultats de 2006 ne divergent pas fondamentalement de ceux des années précédentes, comme le montre le graphique 33.



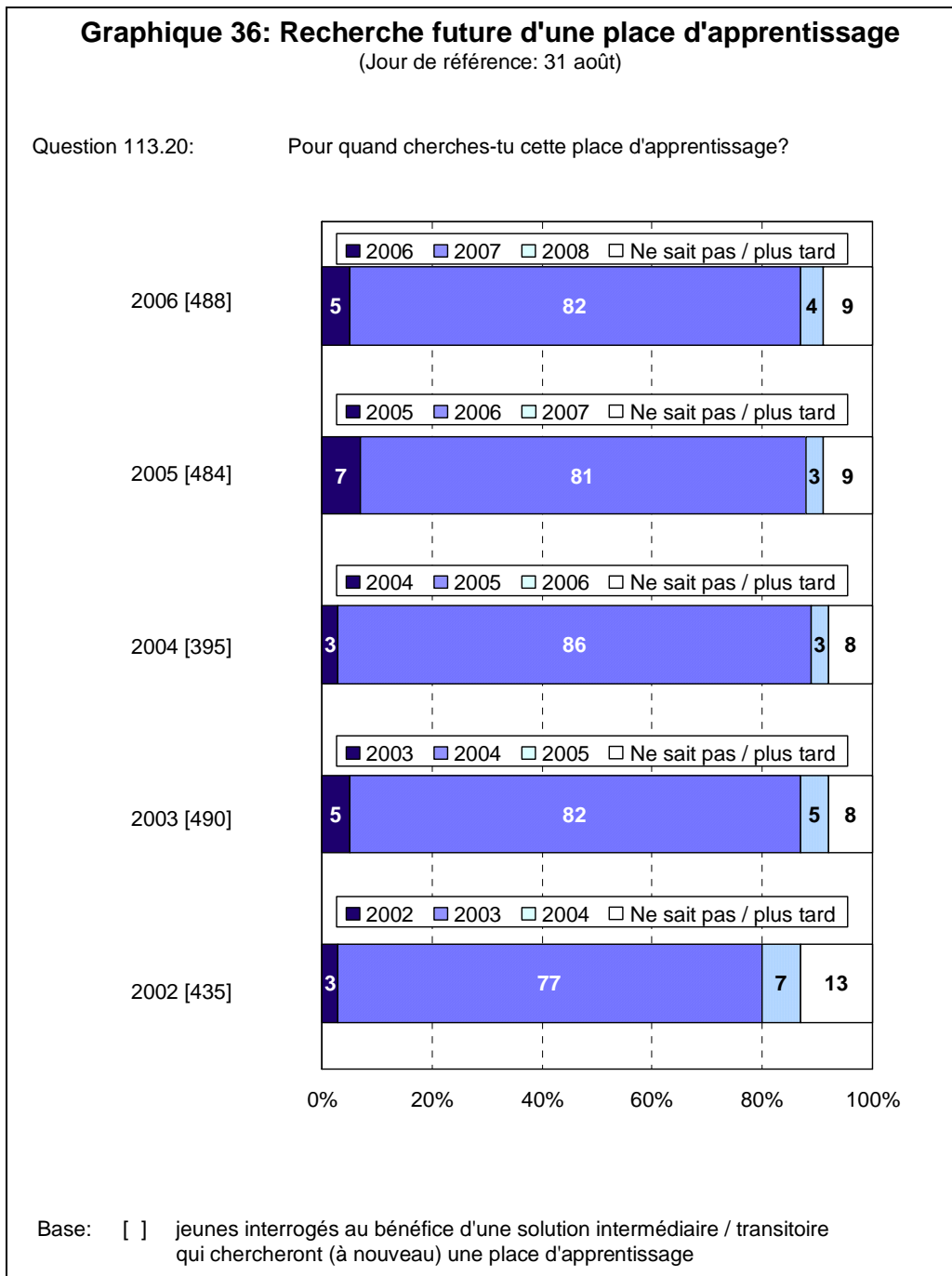
Les femmes et les hommes présentent des intentions différentes quant à la poursuite de leur formation, dans la mesure où les femmes veulent plutôt (continuer à) chercher une place d'apprentissage ou prévoient un séjour linguistique, alors que les hommes fréquenteront plutôt une (autre) école (graphique 34).



Parmi tous les jeunes interrogés qui vivent actuellement une solution intermédiaire ou transitoire, 3% selon leurs propres indications disposent déjà d'une place d'apprentissage promise, la plupart d'entre eux pour 2007. Les autres dates prévues sont représentées par le graphique 35, dont la force d'expression des résultats est limitée en raison de la faible taille de l'échantillon.



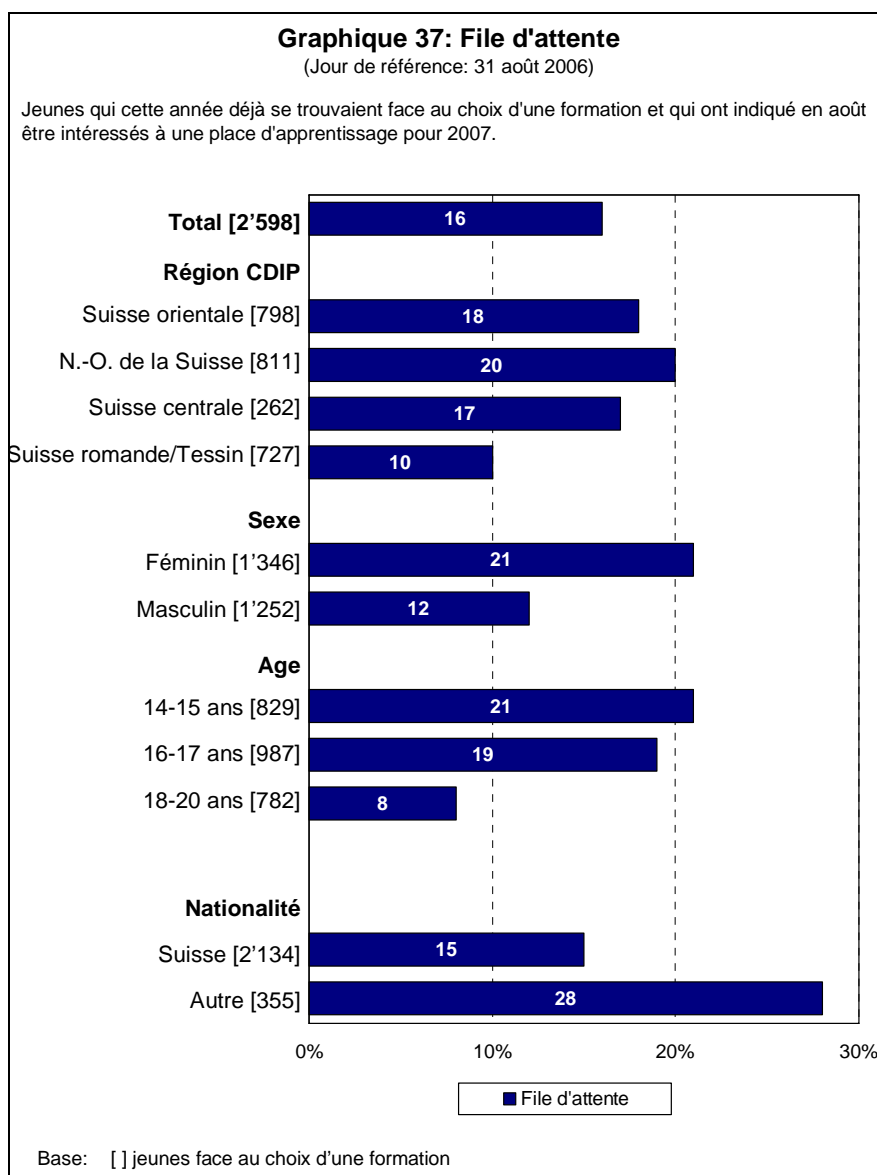
35% (2004: 36%) des jeunes interrogés vivant une solution intermédiaire ou transitoire sont (encore) à la recherche d'une place d'apprentissage. Parmi eux, 5%, espèrent encore la trouver en 2006 (ce qui représente à peine 1% de l'échantillon global ou 1'300 jeunes environ après extrapolation). La majorité, 82%, cherchent cependant une place de formation pour l'année prochaine et 4% pour 2008. Ces résultats ne se distinguent pas de manière importante de ceux de 2005 (graphique 36).



2.3.4 «File d'attente»

La «file d'attente» rassemble les groupes de jeunes entre 14 et 20 ans qui se trouvaient cette année déjà face au choix d'une formation (ils font donc partie de notre échantillon), et qui ont indiqué en août qu'ils s'intéressaient à une place d'apprentissage pour 2007. La part de ces jeunes dans l'ensemble de l'échantillon se situe à 16%, ce qui correspond aux résultats de l'année précédente. Après extrapolation, ce sont donc environ 22'000 jeunes.

Le graphique 37 monte que la part des jeunes dans cette «file d'attente» est plus élevée que la moyenne en Suisse alémanique, chez les femmes, chez les plus jeunes et en particulier chez les jeunes étrangers.



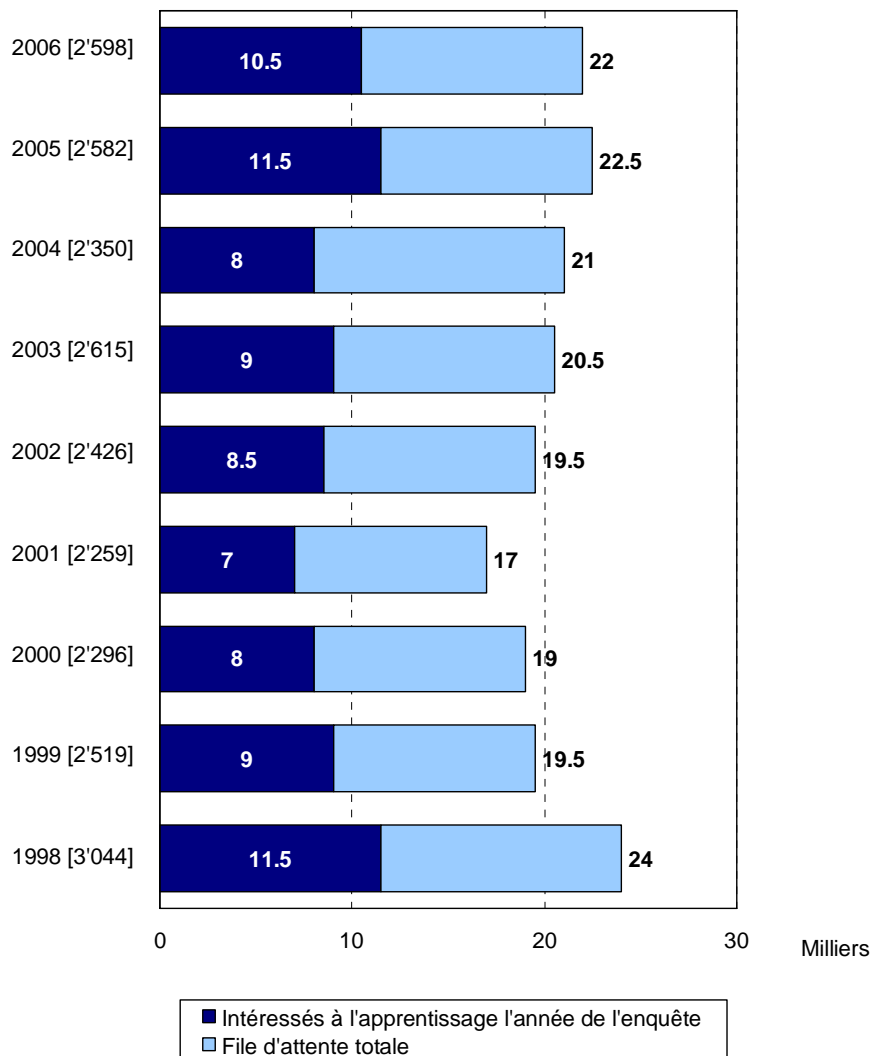
Il faut toutefois observer que seule la moitié à peine de ces jeunes intéressés à une place d'apprentissage pour 2007 en cherchaient une en 2006 déjà. Après extrapolation, ce sont donc seulement quelque 10'500 candidats-tes à des places d'apprentissage qui – par manque de succès – passent réellement du marché de l'apprentissage 2006 à celui de 2007. Comparativement à 2005, alors que 11'500 personnes se trouvaient dans cette situation, cela signifie un recul de 9% en 2006 (tableau 9 et graphique 38).

Tableau 9: Recherchent une place d'apprentissage pour l'an prochain (file d'attente)						
Base: jeunes face au choix d'une formation						
Année d'enquête	Part en % de l'échantillon total	Extrapolation TOTAL (= file d'attente)	Dont intéressés à une place d'apprentissage l'année de l'enquête		Dont SANS intérêt à une place d'apprentissage l'année de l'enquête	
			Absolu	En % de la file d'attente	Absolu	En % de la file d'attente
2006	16%	22'000	10'500	48%	11'500	52%
2005	17%	22'500	11'500	51%	11'000	49%
2004	16%	21'000	8'000	38%	13'000	62%
2003	16%	20'500	9'000	44%	11'500	56%
2002	16%	19'500	8'500	44%	11'000	56%
2001	14%	17'000	7'000	41%	10'000	59%
2000	16%	19'000	8'000	42%	11'000	58%
1999	16%	19'500	9'000	46%	10'500	54%
1998	21%	24'000	11'500	48%	12'500	52%

Graphique 38: Evolution de la «file d'attente»

(extrapolation / jour de référence: 31 août)

Jeunes qui cette année déjà se trouvaient face au choix d'une formation et qui ont indiqué en août être intéressés à une place d'apprentissage pour 2007.



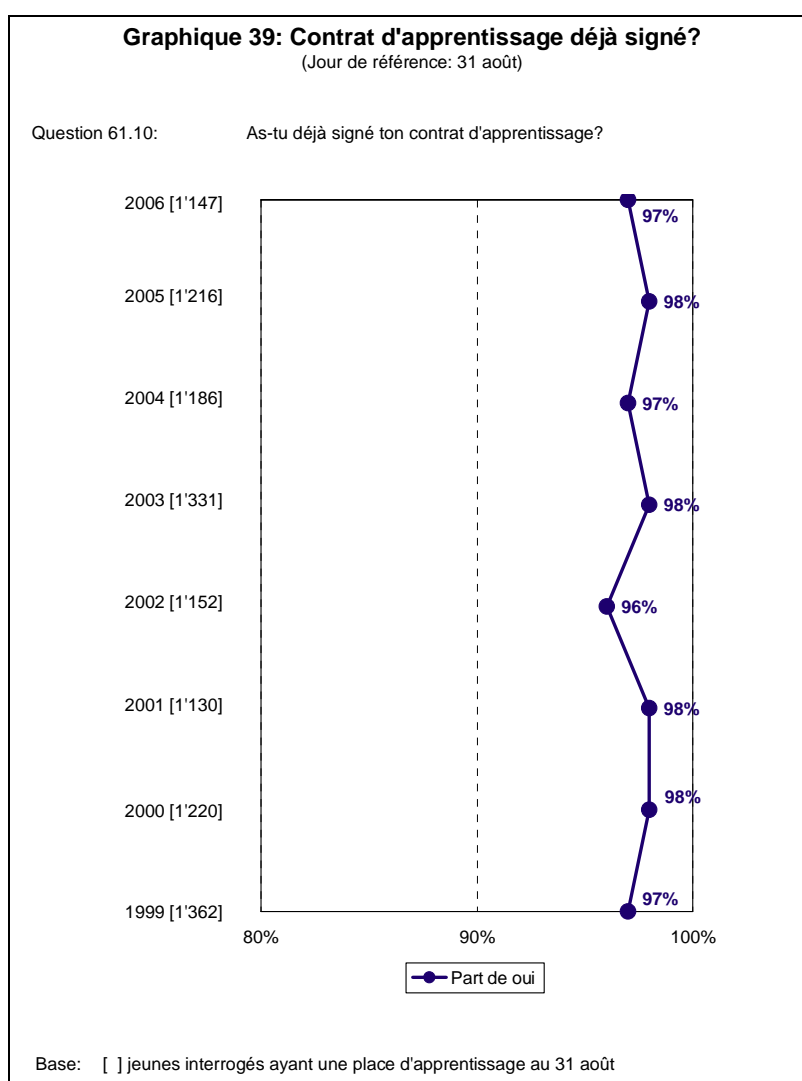
Base: [] jeunes face au choix d'une formation

Dans ce segment partiel des jeunes qui se trouvaient en 2006 déjà sur le marché des places d'apprentissage et s'y retrouveront en 2007, comme dans la «file d'attente» totale, les parts des Suisses-esses alémaniques, des jeunes femmes, des moins de 17 ans et tout particulièrement des jeunes étrangers sont supérieures à la moyenne.

2.4 Focalisation sur des groupes sélectionnés

2.4.1 Jeunes en apprentissage

Cette année, 97% (2005: 98%) des jeunes disposant d'une place d'apprentissage ont entre-temps signé leur **contrat d'apprentissage** (graphique 39). Parmi les jeunes interrogés qui ont obtenu une place de formation assurée après la mi-avril seulement, 8% n'ont pas encore de contrat signé. Cette valeur est comparable aux 7% de 2005, alors qu'elle était encore sensiblement plus élevée en 2004, avec 12%.

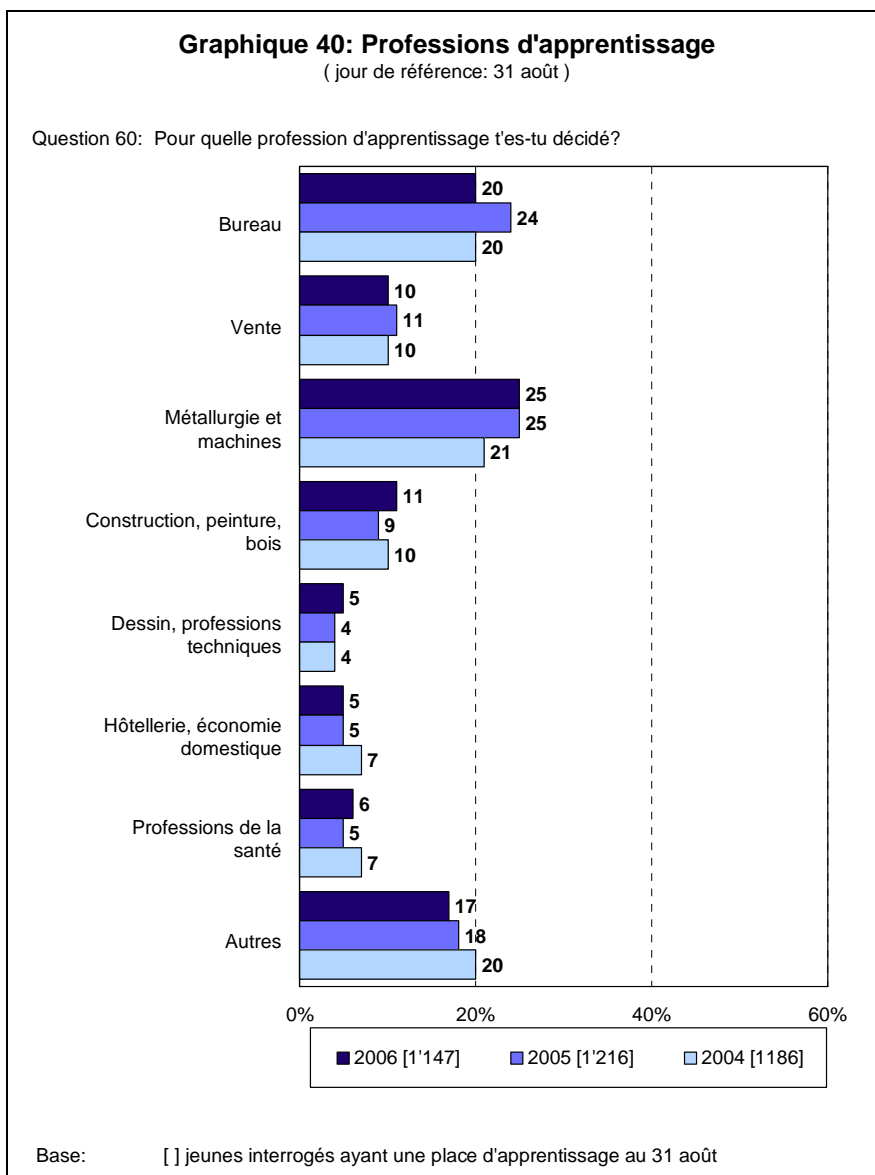


Pour 8% des nouveaux apprentis, l'apprentissage a commencé avant le 1^{er} août, alors qu'il a débuté entre le 1^{er} et le 15 août pour la plus grande partie des jeunes interrogés (71%). 16% ont commencé leur apprentissage avant le jour de référence du 31 août encore, alors que 2% entrent en apprentissage en septembre seulement.

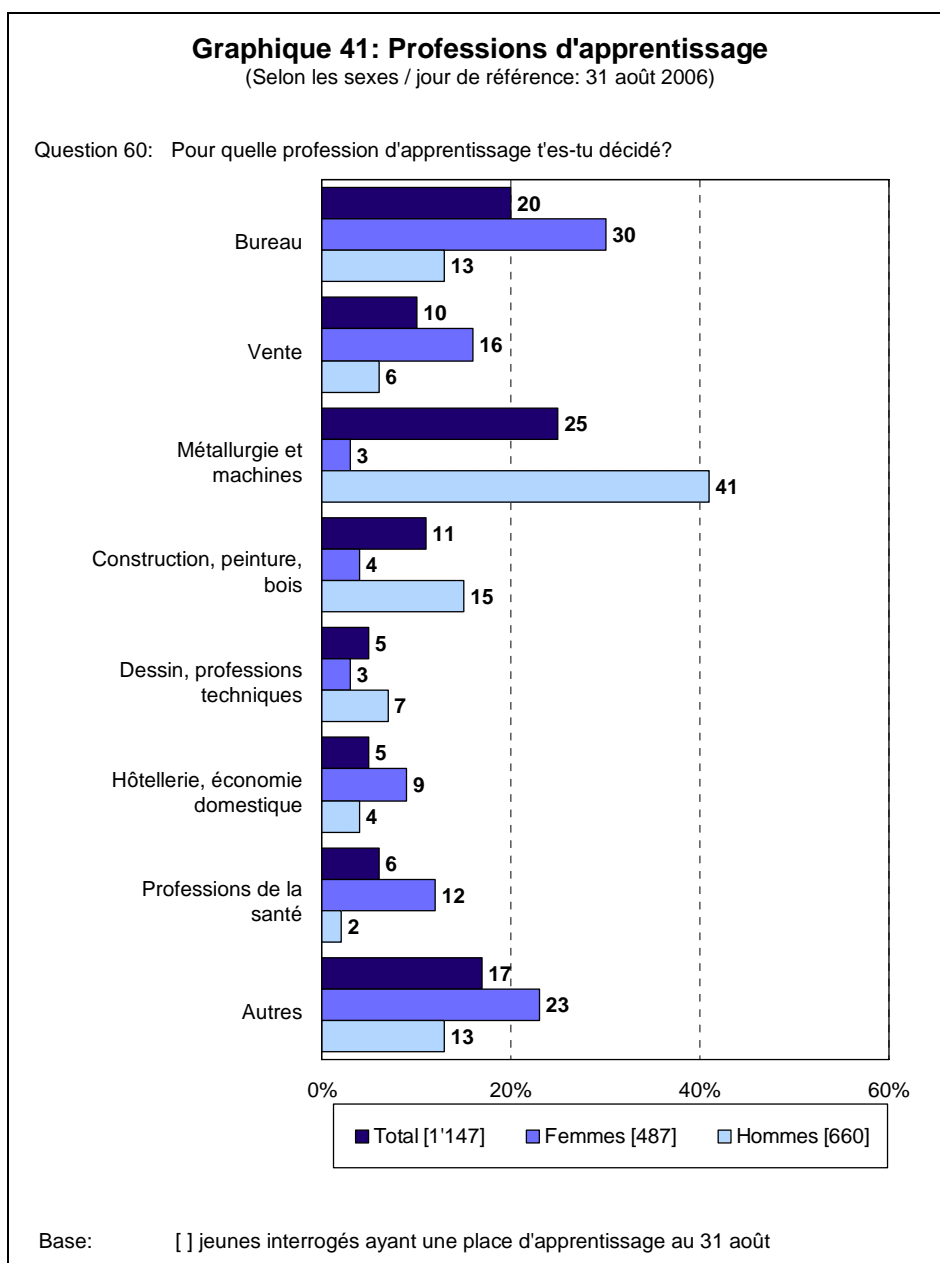
Comme auparavant, le début de l'apprentissage jusqu'au 15 août est le fait surtout de la Suisse alémanique (85%), alors qu'en Suisse romande et au Tessin la période d'apprentissage commence un peu plus tard (part des entrées en apprentissage jusqu'au 15 août: Suisse romande 59% / Tessin 30%).

L'école professionnelle n'a commencé que dans de très rares cas avant le 1^{er} août. Dans 26% des cas, elle a débuté entre le 1^{er} et le 15 août et dans 61% des cas dans la seconde quinzaine d'août.

Les **professions d'apprentissage** préférées et les plus souvent choisies sont au total celles de la métallurgie et des machines ainsi que celles du bureau. Le graphique 40 montre que c'était déjà le cas lors des deux années précédentes.



Les différences spécifiques aux sexes apparaissent dans le graphique 41. Les professions à dominante masculine sont conformément à la tradition celle de la métallurgie et des machines, de la construction ainsi que les professions techniques. Les femmes se décident plutôt pour une profession du bureau, de la vente, de l'hôtellerie / économie domestique ou de la santé.



2.4.2 Jeunes à situation peu claire (jeunes sans emploi)

7% des jeunes placés face au choix d'une formation n'ont trouvé aucune solution professionnelle au jour de référence, le 31 août 2006, ou se déclarent sans emploi. Après extrapolation, il s'agit là de 10'000 personnes environ.

L'analyse des différents segments montre que ce groupe de jeunes provient de manière supérieure à la moyenne des **régions CDIP** de Suisse romande (10%) et du Tessin (16%), alors que la région CDIP de la «Suisse orientale» présente une part inférieure à la moyenne, de 5% seulement.

Pour ce qui concerne la **répartition ville/campagne**, on trouve une part de 9% de jeunes à situation peu claire dans les zones urbaines, part supérieure à celle des campagnes (5%).

Alors qu'il n'existe pas de divergence marquante entre **femmes et hommes**, ce sont, conformément à nos attentes, nettement plus souvent les **18-20 ans** que leurs cadets qui n'ont pas trouvé de solution.

Même si les **Suisses-esses** représentent une part de 66% du total des jeunes à situation peu claire, les **jeunes étrangers** sont sur-représentés au sein des deux groupes concernés, avec une part de 11% (part CH: 6%). La différence relative à la langue couramment parlée est encore plus importante: les jeunes qui s'expriment dans une autre langue à la maison ou avec leurs amis comprennent avec une part de 12% sensiblement plus de jeunes sans emploi que ceux, 5%, qui s'expriment en privé dans la langue locale seulement (allemand, français, italien).

Selon le **stade de formation en avril**, les jeunes sans emploi en août proviennent en nombre supérieur à la moyenne d'une classe de maturité, d'une formation professionnelle initiale, ou de solutions intermédiaires ou autres (emploi, service militaire). En revanche, les jeunes suivant une scolarité obligatoire ou une préparation à la formation professionnelle initiale, ou qui étaient déjà sans emploi, étaient moins nombreux.

Un tiers des jeunes à la situation peu claire ont indiqué en avril qu'ils étaient **intéressés à une place d'apprentissage**. Globalement, cela signifie toutefois en réalité 4% sur la base de toutes les personnes qui s'intéressaient à une place d'apprentissage en avril, ce qui constitue même une part inférieure à la moyenne.

2.4.3 Jeunes qui arrivent directement sur le marché du travail

7% des jeunes interrogés se sont décidés pour une entrée directe sur le marché du travail, au lieu d'une formation. Ici encore, il s'agit d'à peine 10'000 jeunes après extrapolation.

L'analyse de ce sous-groupe cible selon les segments ne présente aucune différence significative entre les **régions CDIP**, ni dans la répartition **ville/campagne**.

Il en va de même pour la comparaison entre **femmes et hommes**. Conformément à nos attentes, les jeunes de **18 à 20 ans** sont sensiblement plus nombreux que leurs cadets à commencer directement par un emploi.

Aucune différence significative n'apparaît en fonction de la **nationalité**, ni selon la **langue parlée en privé**, parmi les jeunes qui arrivent directement sur le marché du travail.

Selon le **stade de formation en avril**, les jeunes ayant opté pour un emploi en août étaient alors en nombre supérieur à la moyenne sans emploi, ou fréquentaient une classe de maturité ou suivaient une formation professionnelle initiale. En revanche, les jeunes provenant directement de la scolarité obligatoire ou d'une préparation à la formation professionnelle initiale étaient particulièrement peu nombreux à entrer dans le monde du travail.

27% des jeunes accédant directement au marché du travail ont indiqué en avril qu'ils étaient **intéressés à une place d'apprentissage**. Globalement, cela signifie toutefois en réalité 4% sur la base de toutes les personnes qui s'intéressaient à une place d'apprentissage en avril, ce qui constitue à nouveau une part inférieure à la moyenne.

Les **orientations professionnelles** des jeunes qui se sont décidés pour une entrée directe sur le marché du travail au lieu d'une formation se situent pour 5% dans le secteur primaire. 29% d'autres sont actifs dans le secondaire – celui de l'industrie – alors que 62% ont opté pour une activité du secteur tertiaire. Les branches les plus souvent citées sont celles des achats et de la vente (21%), de la restauration et de l'hôtellerie (12%), du commerce et de l'administration (9%), ainsi que de la construction (7% gros œuvre, 6% second œuvre).

2.5 Qualification des postulants

Pour en connaître davantage sur les conditions des jeunes qui s'intéressent à une place d'apprentissage, ils ont été interrogés dans la vague d'avril sur leurs **qualifications pendant et après la fin de leur scolarité obligatoire**. Dans l'analyse d'août, les données recueillies alors ont pu être évaluées sur la base des jeunes qui ont effectivement trouvé une place d'apprentissage.

Au total, deux bons tiers (69%) des nouveaux apprentis dans les entreprises disposent d'un «diplôme supérieur» de scolarité obligatoire (niveau secondaire ou plus élevé). 29% des jeunes en apprentissage ont un diplôme de base (collège / classe atelier ou spéciale). Parmi les apprentis avec diplômes supérieurs de scolarité obligatoire, 26% (qui correspondent à 18% du total des jeunes en apprentissage) ont accompli une année complémentaire préparatoire (école, solution intermédiaire, etc.). Le segment de ceux qui disposent d'un diplôme de base se répartit en 41% qui ont poursuivi par une année complémentaire (qui correspondent à 12% du total des jeunes en apprentissage), et 59% qui disposent du seul diplôme de base (qui correspondent à 17% du total des jeunes intéressés à l'apprentissage).

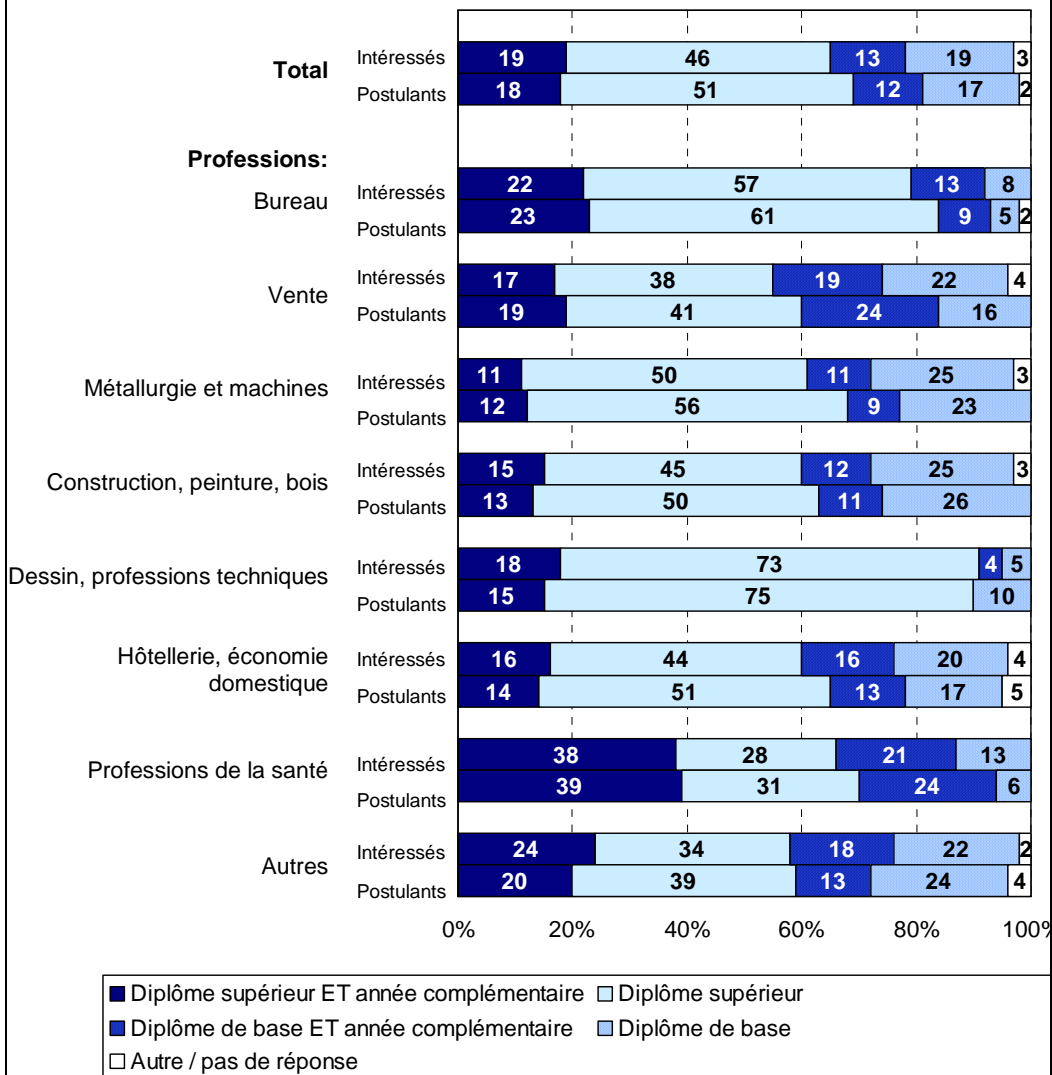
Le graphique 42 montre que les intéressés-ées à une place d'apprentissage en avril, sur la base de toutes les professions, ne se distinguent pas, par leurs qualifications scolaires, de ceux qui ont finalement trouvé une place en août.

Parmi les différents **groupes de professions**, dans celles du bureau, la part des jeunes avec diplômes de base intéressés à une place d'apprentissage se situe à 21%. Cette part est sensiblement plus élevée que celle de 14% des jeunes qui ont effectivement trouvé en août une place d'apprentissage dans une profession du bureau.

Graphique 42: Qualification des postulants

(Jour de référence: 31 août 2006)

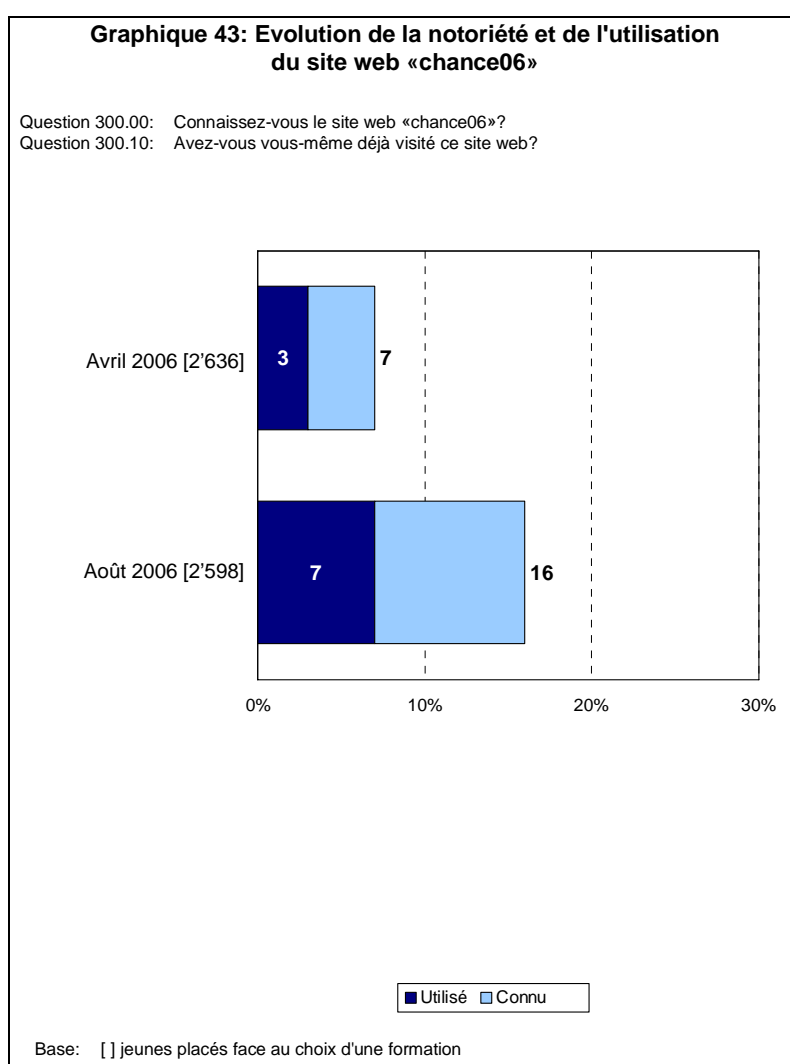
Jeunes: Diplôme de scolarité obligatoire des jeunes interrogés (questions 30/31 - vague d'avril)
Année complémentaire des jeunes interrogés (questions 30/32 - vague d'avril)
Situation (question 40.00 - vague d'août)



Base: Avril: 1'540 jeunes intéressés à une place d'apprentissage
Août: 1'147 jeunes disposant d'une place d'apprentissage

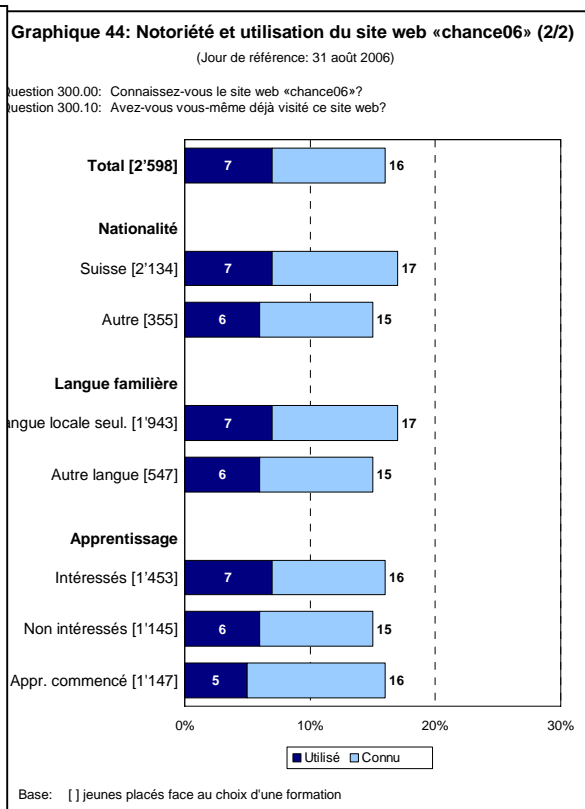
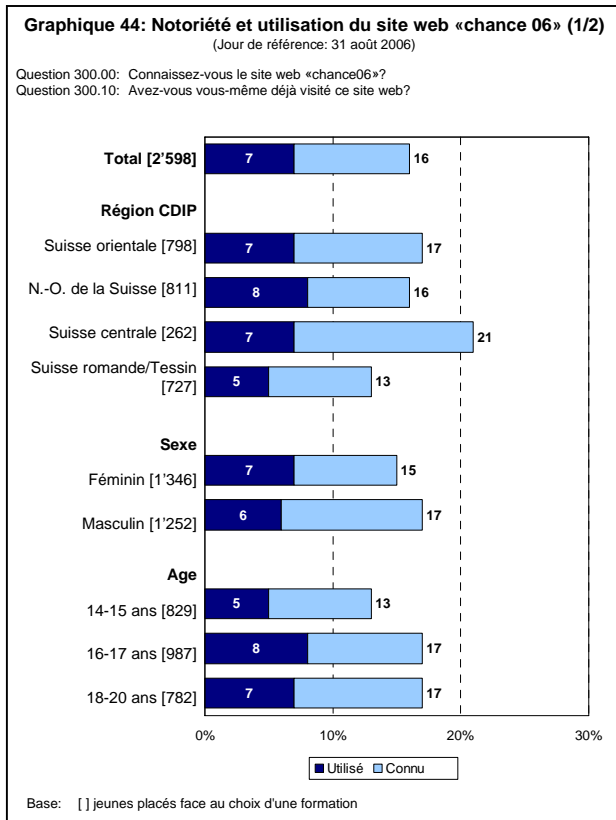
2.6 Campagne «chance06»

La campagne «chance06» consiste notamment en une plate-forme Internet de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Elle permet aux intéressés de s'informer sur les diverses possibilités d'avenir professionnel. Le graphique 43 montre que tant la **notoriété que l'utilisation de ce site web** ont augmenté chez les jeunes placés face au choix d'une formation depuis les premières mesures d'avril 2006, mais qu'elles demeurent toutefois à un bas niveau. Concrètement, le site bénéficie au total en août 2006 de 16% de jeunes qui le connaissent et de 7% qui l'utilisent⁷.



⁷ Ici encore, il convient d'observer que les jeunes ont pu le cas échéant être plus fortement sensibilisés au thème de la formation depuis l'enquête du printemps, ce qui pourrait expliquer en partie cette augmentation.

Les graphiques 44 montrent que le niveau de notoriété est le plus élevé en Suisse centrale, alors que les plus bas ont été mesurés en Suisse romande et surtout au Tessin (1%).



3. Comparaison entre entreprises et jeunes

3.1 Offre et demande sur le marché de l'apprentissage

Les résultats des extrapolations au niveau des entreprises, qui déterminent l'offre de places d'apprentissage, ainsi qu'au niveau des jeunes, qui constituent la demande pour ces mêmes places, apparaissent dans le graphique 45. Il montre qu'en août 2006, une augmentation est survenue par rapport à l'année précédente tant chez les entreprises que chez les jeunes. Elle correspond à la tendance révélée depuis 2003 par l'observation des mesures des entrées effectives dans la formation professionnelle initiale, leur nombre ayant passé pendant cette période de 68'000 environ à près de 74'000 (2005).

Concrètement, l'enquête réalisée auprès des entreprises fait apparaître, pour 2006, que 74'000 places d'apprentissage ont été attribuées définitivement à des candidats/tes au jour de référence, le 31 août 2006.

Pour 1'000 autres places d'apprentissage environ, il subsiste chez les entreprises l'espoir de pouvoir les attribuer cette année encore. Le nombre maximal des conclusions de contrats d'apprentissage promises correspond ainsi, avec 75'000, à une augmentation de 2% par rapport aux entrées en formation professionnelle initiale de 2005, mesurées par l'OFS (graphique 45).

Graphique 45: Enquêtes et attribution effective des places

(extrapolation / jour de référence: 31 août)

Entreprises:

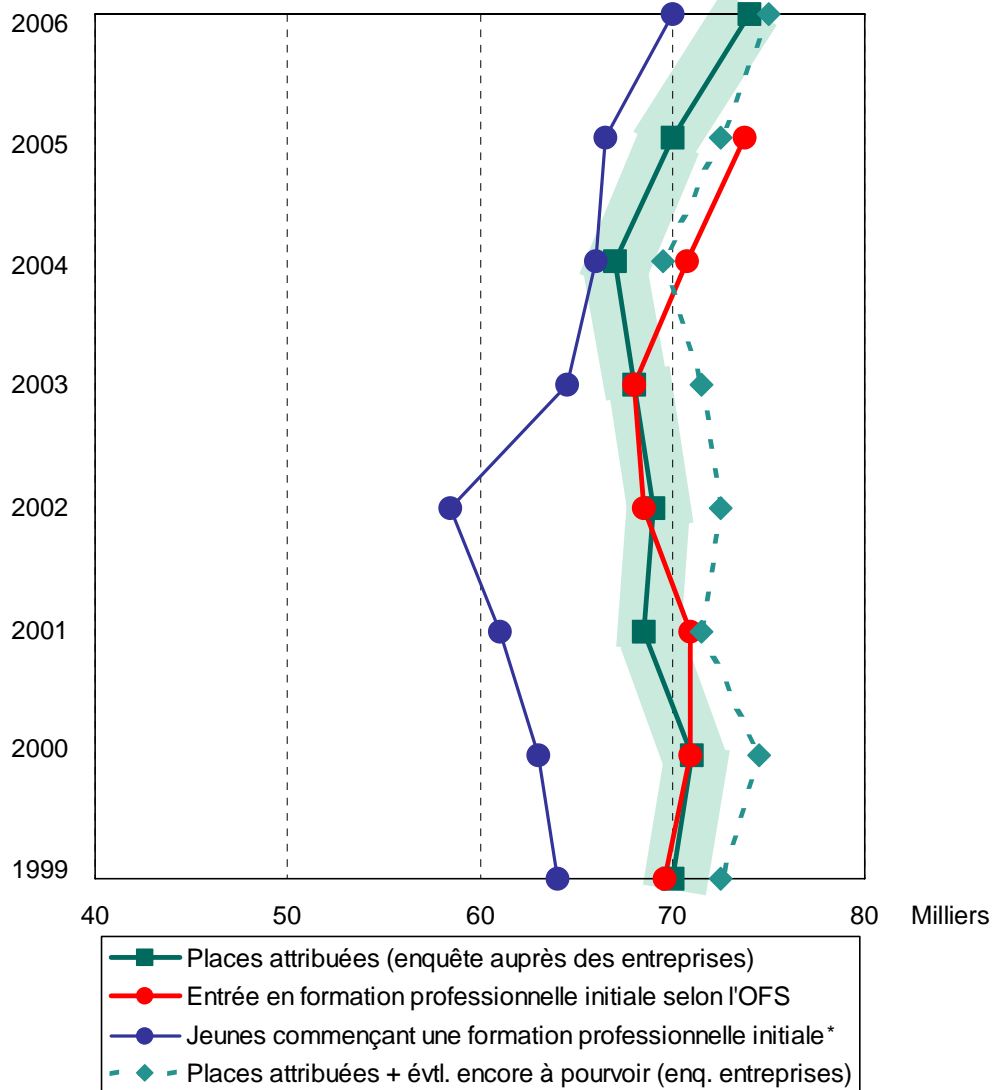
Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?

Question 4: Qu'advient-il des places demeurées vacantes?

Jeunes:

Question 40: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement.



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent
(p.ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

* jusqu'à 2004 apprentissage seulement / dès 2005 y compris écoles supérieures de commerce/administration/informatique / EMP / stages / offres d'écoles à plein temps comme école des métiers

3.2 Qualification des postulants

L'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage ne correspondent pas toujours, ni sur le plan quantitatif, ni sur le plan qualitatif. C'est ainsi que, d'une part, des jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage, et, d'autre part, certaines entreprises ne peuvent pas pourvoir toutes leurs places.

C'est pourquoi des analyses détaillées sur les diplômes de fin de scolarité obligatoire ont été intégrées à l'enquête de cette année. En ce qui concerne le niveau de ce diplôme, une distinction a été opérée entre un «diplôme supérieur» et un «diplôme de base». Le «diplôme supérieur» signifie que le/la jeune a dû suivre au minimum une école secondaire («niveau moyen») ou plus élevée. Dans une seconde phase, on a en outre déterminé si les candidats-tes aux places d'apprentissage ont déjà accompli une année préparatoire complémentaire sous la forme d'une école ou d'une solution transitoire, ou si les entreprises attendent de leurs futurs apprentis qu'ils aient accompli une telle formation.

Le graphique 46 présente les résultats du côté des entreprises, dans le sens de leurs exigences à l'égard des candidats-tes à leurs places d'apprentissage, ainsi que les qualifications effectives des jeunes qui ont commencé un apprentissage en 2006. Il révèle qu'en principe, on demande un diplôme de fin de scolarité obligatoire de niveau supérieur dans 40% des cas seulement. En réalité pourtant, la majorité des apprentis (69%) disposent d'un diplôme de niveau supérieur.

Il en va de même de l'accomplissement de l'année complémentaire. Là aussi, les entreprises la demandent pour exactement 12% des places d'apprentissage. En août 2006 cependant, 30% des jeunes qui s'intéressaient à ces professions avaient déjà accompli une année de préparation après leur scolarité obligatoire.

En ce qui concerne les groupes de professions examinés, ces différences au niveau du diplôme scolaire sont les plus frappantes pour les professions de la construction et de l'hôtellerie / économie domestique, pour lesquelles un diplôme supérieur n'est demandé que pour 21%, respectivement 24%, alors que 63%, respectivement 65%, des jeunes en disposent effectivement. Au niveau de l'année complémentaire, les différences entre les groupes de professions de la métallurgie et des machines et ceux des professions de la santé sont particulièrement frappantes. Ici, on demande une année complémentaire pour 7%, respectivement 17%, des places d'apprentissage, alors que 22% des candidats-tes du secteur métallurgie et machines, et même 63% des candidats-tes aux professions de la santé ont déjà accompli une telle année complémentaire.

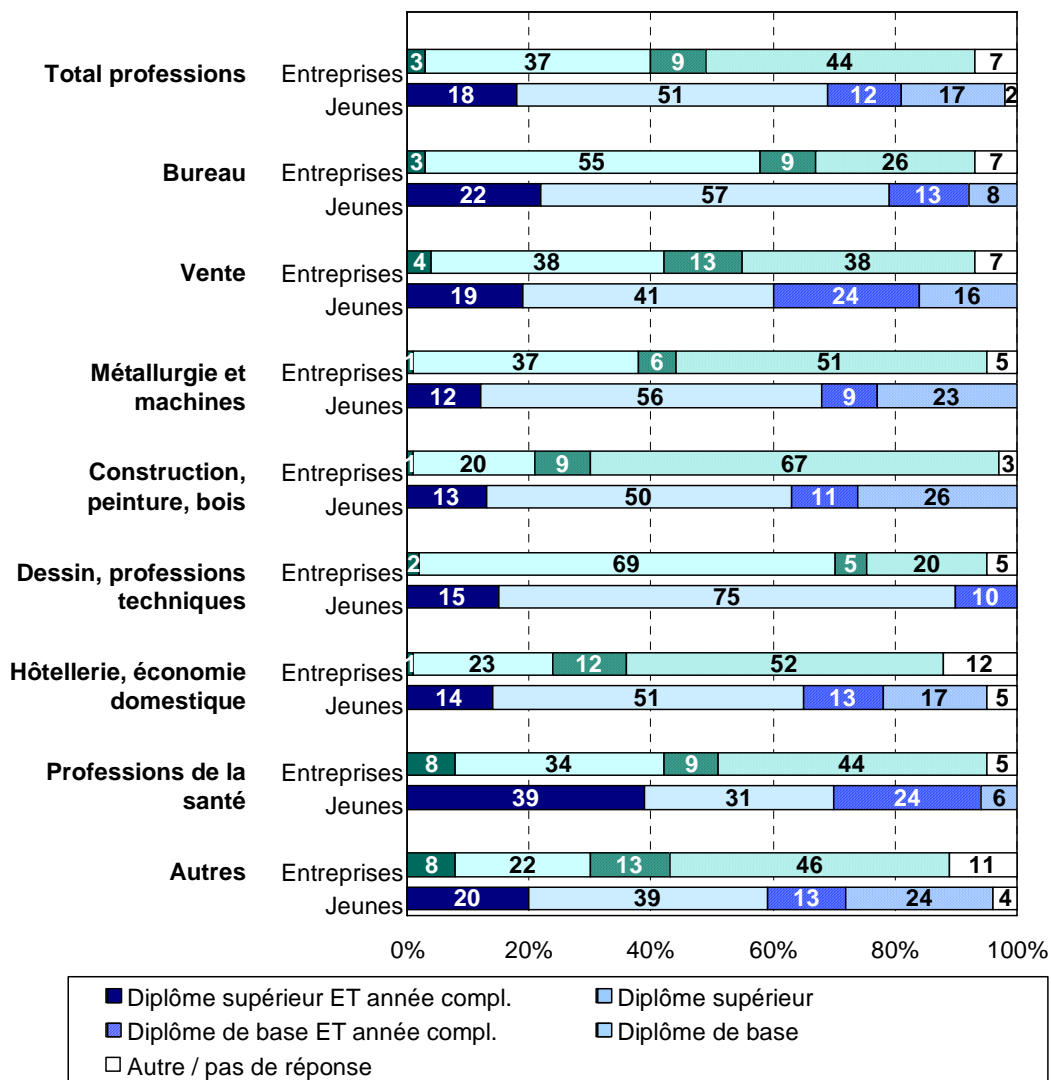
Graphique 46: Comparaison entre exigences envers les postulants à l'apprentissage et jeunes entrant en apprentissage

Entreprises: Diplôme demandé aux postulants aux professions offertes (question 8 - vague d'avril)

Jeunes: Diplôme de scolarité obligatoire des jeunes interrogés (questions 30/31 - vague d'avril)

Année complémentaire des jeunes interrogés (questions 30/32 - vague d'avril)

Situation (question 40.00 - vague d'août)



Base: Entreprises: 2'684 places d'apprentissage offertes en avril 2006

Jeunes: 1'147 jeunes commençant un apprentissage en août 2006

3.3 Campagne «chance06» et vignette «Entreprise formatrice»

La campagne nationale en faveur des places d'apprentissage «chance06» est une initiative de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, conjointement avec les cantons et les organisations du monde du travail. En plus d'une plate-forme d'information sur Internet, cette campagne comporte d'autres mesures destinées à attirer l'attention sur l'importance de la formation professionnelle. En font par exemple partie les activités destinées à faire connaître la vignette «Entreprise formatrice».

Alors que, du côté des entreprises et en avril 2006, 59% des personnes interrogées connaissaient la vignette «Entreprise formatrice» et 32% l'avaient déjà utilisée, seuls 7% exactement de tous les jeunes placés face au choix d'une formation avaient déjà entendu parler du site web «chance06» et 3% seulement en avaient fait usage en rendant visite à ce site.

Ces proportions sont sensiblement plus élevées en août 2006. Il faut cependant observer que, depuis l'enquête d'avril, les entreprises et les jeunes interrogés ont éventuellement été plus fortement sensibilisés au thème de la formation des apprentis, ce qui pourrait expliquer en partie cette augmentation.

Parmi les entreprises de la région de la Suisse centrale et surtout en Suisse romande et au Tessin, la vignette jouit d'une notoriété particulièrement élevée et atteint un taux d'utilisation supérieur à la moyenne, comme lors de l'enquête d'avril. Il en va de même pour les jeunes de la région de la Suisse centrale, qui en nombre supérieur à la moyenne ont entendu parler du site web «chance06» et l'ont déjà visité (graphique 47).

Graphique 47: Notoriété et utilisation de la campagne «chance06»

(Jours de référence: 15 avril 2006 / 31 août 2006)

Entreprises:

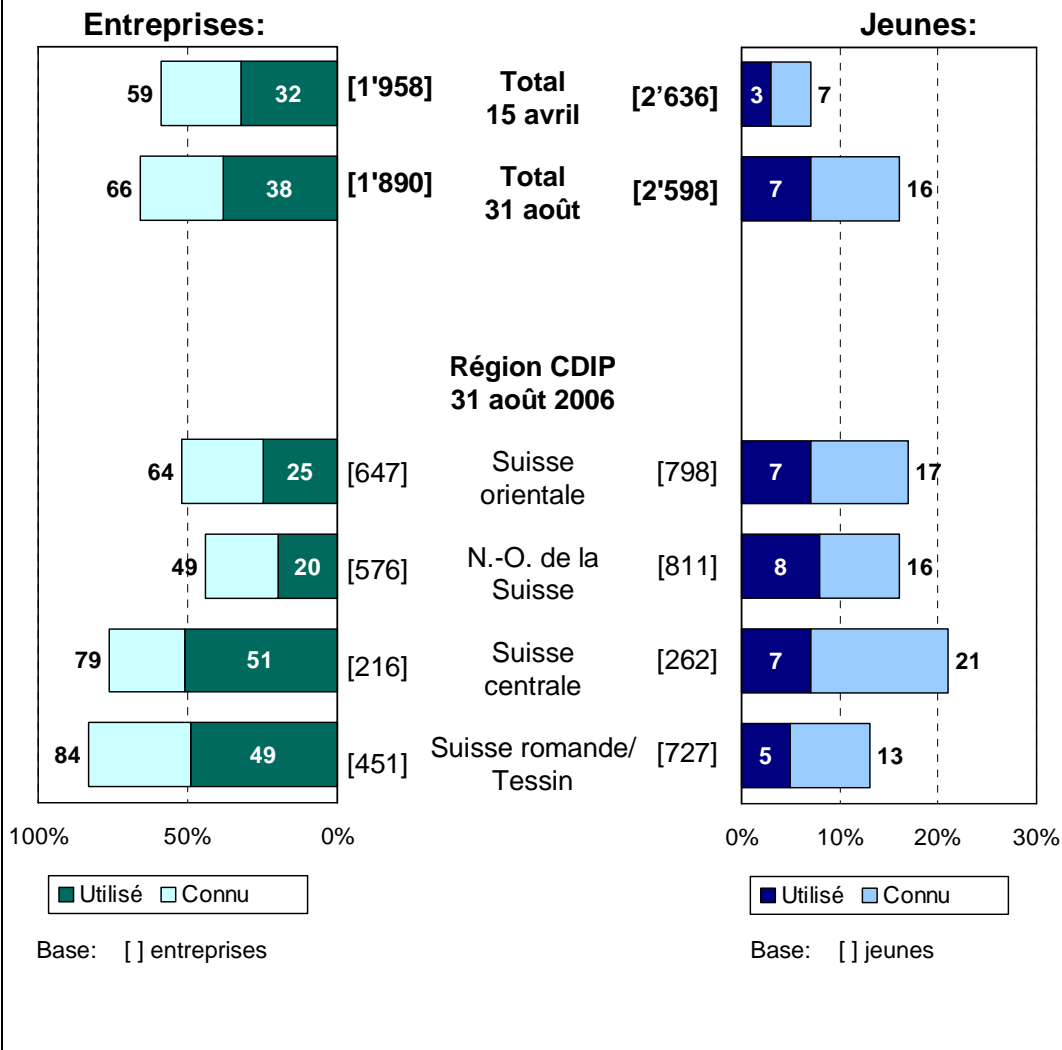
Question 7: Connaissez-vous la vignette "Entreprise formatrice", éditée chaque année par l'OFFT et les cantons?

Question 7.1: Avez-vous déjà utilisé cette vignette "Entreprise formatrice"?

Jeunes:

Question 300.00: Connaissez-vous le site web «chance06»?

Question 300.10: Avez-vous vous-même déjà visité ce site web?

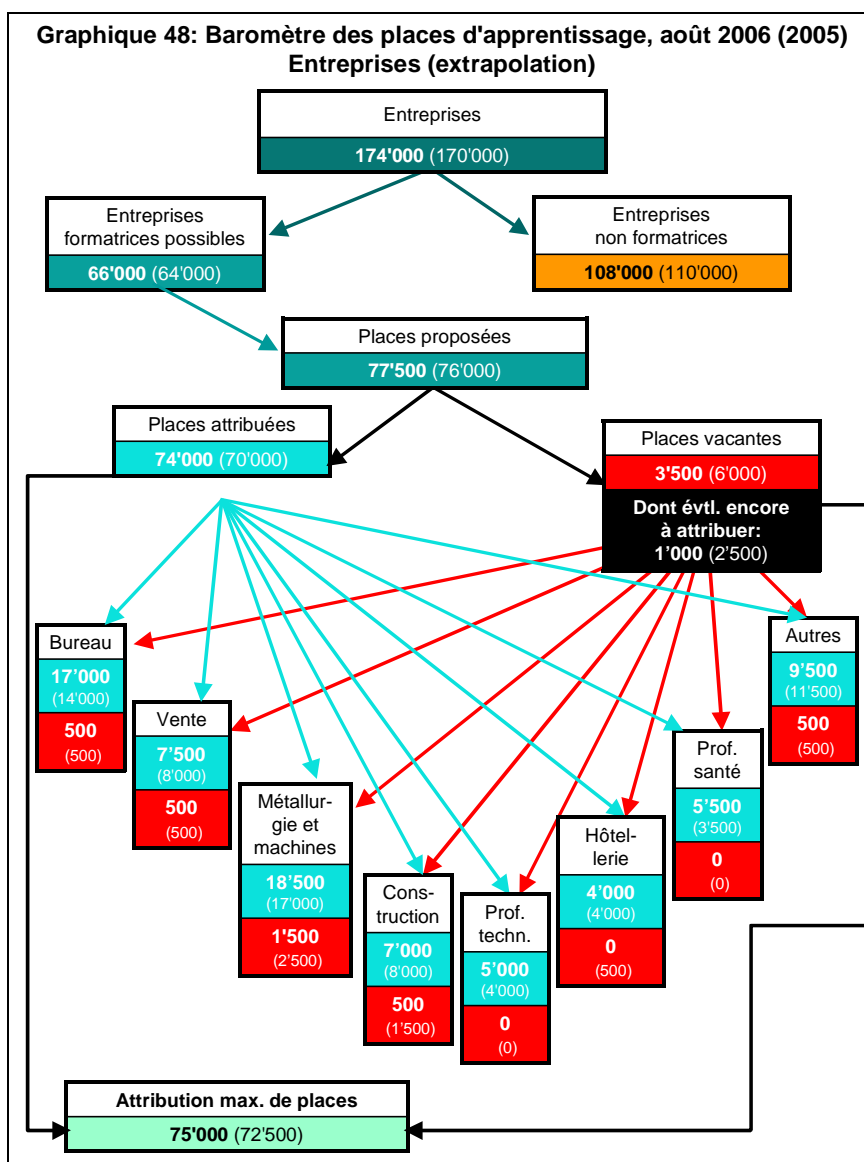


VUE D'ENSEMBLE 2006

Vue d'ensemble 2006

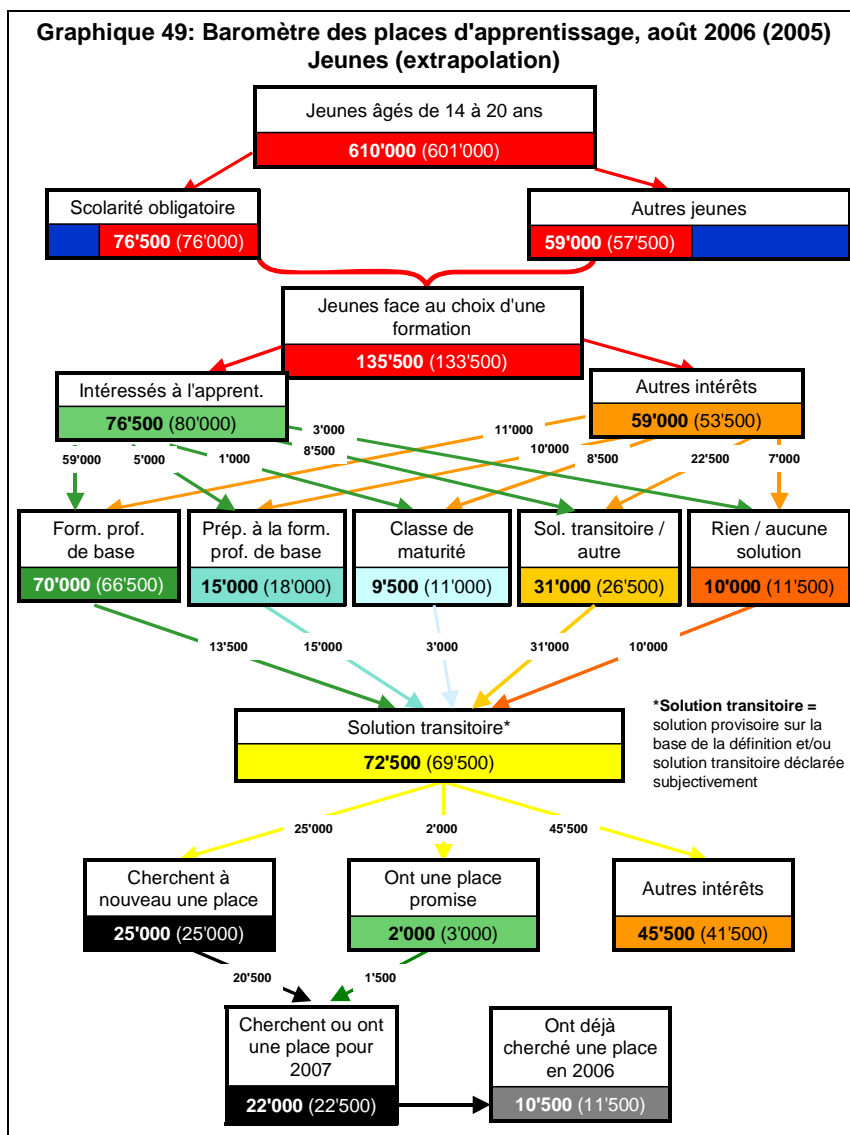
1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 48 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à fin août 2006. Combien d'entre elles offrent-elles des places d'apprentissage, lesquelles sont-elles déjà attribuées, combien sont-elles encore vacantes, et dans quels groupes de professions? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des entreprises. Les résultats de l'année précédente figurent entre parenthèses. La comparaison montre que les changements qui se sont produits pour les entreprises au niveau des places d'apprentissage sont peu importants. Le nombre des places d'apprentissage attribuées a légèrement augmenté en 2006.



2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 49 ci-dessous représente la situation des jeunes placés devant le choix d'une formation à fin août 2006. Quels étaient leurs intérêts en avril et dans quelle situation se trouvaient-ils à ce moment? Lesquels d'entre eux seront-ils à nouveau à la recherche d'une place d'apprentissage l'an prochain? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des jeunes. Les résultats de l'année précédente figurent entre parenthèses. La comparaison avec 2005 n'est possible que dans une mesure limitée, en raison des nouvelles catégories de formation professionnelle. Fondamentalement, le nombre des jeunes qui ont envisagé une formation professionnelle de base a augmenté en 2006.



ANNEXE:

PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE

Annexe: professions d'apprentissage

Dans les résultats du «Baromètre des places d'apprentissage», les professions à choix sont réparties en 8 groupes. Le tableau présente les professions rassemblées dans ces différents groupes. Pour des raisons de simplification, les professions sont indiquées à la forme masculine seulement.

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
Bureau	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE
	PRATICIEN D'EXPLOITATION
	EMPLOYÉ DE COMMERCE
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ÉLARGIE)
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL M (MATURITÉ PROFESSIONNELLE)
	GESTIONNAIRE EN LOGISTIQUE
Professions de la vente	ASSISTANT DU COMMERCE DE DÉTAIL AFP
	ASSISTANT EN PHARMACIE
	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC
Industrie de la métallurgie et des machines	ARMURIER
	AUTOMATICIEN
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TÔLIER CFC
	CISELEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION
	CONSTRUCTEUR MÉTALLIQUE
	COUTELIER
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR MÉTAL
	ÉLECTRICIEN DE MONTAGE
	ÉLECTRICIEN DE RÉSEAU
	ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN EN VÉHICULES
	ÉLECTRONICIEN
	ÉLECTROPLASTE
	ÉLECTROPRATICIEN (ZH)
	FERBLANTIER
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	FONDEUR D'ÉTAIN (ZH)
	FORGERON
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS EN VERRE (BS)
	GRAVEUR
	INFORMATICIEN CFC
	MARÉCHAL-FORGERON
	MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES
	MÉCANICIEN DEUX-ROUES
	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES
	MÉCANICIEN D'APPAREILS À MOTEUR
	MÉCANICIEN EN MACHINES AGRICOLES
	MÉCANICIEN EN MACHINES DE CHANTIER

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	MÉCAPRATICIEN
	MÉDIAMATICIEN
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR SANITAIRE
	MONTEUR-ÉLECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR DE FONDERIE
	ÉLECTRONICIEN MULTIMÉDIA
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	POLYMÉCANICIEN
	PRATICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	RECYCLEUR
	RÉPARATEUR D'AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VÉHICULES
	STORISTE
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TÉLÉMATICIEN
	TÔLIER EN CARROSSERIE
	ZINGUEUR/EUSE
Construction	AIDE-MENUISIER AFP
	BOISSELIER
	CALORIFUGEUR-TÔLIER
	CARRELEUR
	CHARPENTIER
	CHARRON
	CONSTRUCTEUR DE SKIS (LU)
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR D'ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS
	COUVREUR
	DOREUR-APPRÊTEUR
	ÉTANCHEUR
	FOREUR
	MAÇON
	MENUISIER/ÉBÉNISTE
	MODELEUR DE FONDERIE
	MONTEUR DE FAÇADES
	MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGES
	OPÉRATEUR DE SCIAGE D'ÉDIFICE
	PAVEUR
	PEINTRE EN BÂTIMENT
	PEINTRE EN PUBLICITÉ ET DÉCORATION
	PLÂTRIER
	PLÂTRIER-PEINTRE
	POÉLIER-FUMISTE
	POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOLS

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT
	SCIEUR
	TONNELIER
	TOURNEUR SUR BOIS
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
Dessin, professions techniques	CONSTRUCTEUR
	DESSINATEUR D'INTÉRIEURS
	DESSINATEUR EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BÂTIMENT
	DESSINATEUR EN GÉNIE CIVIL
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	GÉOMATICIEN
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORANT EN TEXTILE
	LABORISTE
TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC	
Hôtellerie et économie domestique	AIDE FAMILIALE
	CUISINIER
	CUISINIER EN DIÉTÉTIQUE
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP
	EMPLOYÉ EN HÔTELLERIE AFP
	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	SPÉCIALISTE EN HÔTELLERIE CFC
SPÉCIALISTE EN RESTAURATION CFC	
Professions de la santé	AIDE SOIGNANT CRS
	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF CFC
	ASSISTANT EN TECHNIQUE OPÉRATOIRE DIPL. CRS
	ASSISTANTE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
	ASSISTANT DENTAIRE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CRS
	DIÉTÉTICIEN DIPL. CRS
	HYGIÉNISTE DENTAIRE DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ NIVEAU I CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ NIVEAU II CRS
	INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE DIPL. CRS
	LABORANTIN MÉDICAL DIPL. CRS
	MASSEUR MÉDICAL
	OPTICIEN
ORTHOPTISTE DIPLÔMÉ CRS	
TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MÉDICALE DIPL. CRS	
Autres professions	AGENT DE TRAIN
	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE
	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE
	AGENT TECHNIQUE DES MATIÈRES SYNTH.
	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITÉ)

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	AGRICULTEUR AVEC SPÉCIALISATION EN AGRICULTURE
	AIDE-SOIGNANT EN GÉRIATRIE
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	ASSISTANT MÉDICAL
	AUTRE MÉTIER
	AVICULTEUR
	BIJOUTIER
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE
	BOUCHER-CHARCUTIER
	BOULANGER-PÂTISSIER
	CARTOGRAPHE
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	CÉRAMISTE
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL
	COIFFEUR CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMÉDIA
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CONDUCTEUR DE MACHINES À ENVELOPPES
	CONFISEUR-PÂTISSIER-GLACIER
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERRÉES
	CORDIER
	CORDONNIER
	COURTEPOINTIÈRE
	CRÉATEUR DE TEXTILES
	CRÉATEUR DE VÊTEMENTS
	CRÉATEUR EN TISSAGE
	DÉCORATEUR D'INTÉRIEURS
	DÉCORATEUR-ÉTALAGISTE
	ÉCUYER
	ÉDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE
	EMPLOYÉ DE BUREAU FERROVIAIRE
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES AFP
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC
	EMPLOYÉ DE TRANSPORTS AÉRIENS
	EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP
	ENNOBLISSEUR DE TEXTILES
	ESTHÉTICIENNE
	FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS
	FACTEUR DE PIANOS
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
	FACTEUR D'ORGUES
	FLEURISTE
	FLEXOGRAPHE
	FORESTIER-BÛCHERON
	FROMAGER
	GAINIER

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	GARDE-FRONTIÈRE
	GARNISSEUR DE MEUBLES
	GARNISSEUR EN CARROSSERIE
	GRAPHISTE
	GRAVEUR EN HÉLIOGRAVURE ÉLECTRONIQUE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAG
	HORLOGER-PRATICIEN
	HORTICULTEUR (PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PÉPINIÈRE/FLORICULT.)
	JARDINIER-MARAÎCHER
	LAITIER
	LIBRAIRE
	LUTHIER
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER
	MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
	MÉCANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	MÉCANICIEN-BOÎTIER
	MEUNIER
	MICROMÉCANICIEN
	MODELEUR-CÉRAMISTE
	MODÉLISTE EN CHAUSSURES
	MOULEUR DE CATELLES
	NETTOYEUR DE BÂTIMENTS
	NETTOYEUR DE TEXTILES
	OPÉRATEUR DE MÉDIAS IMPRIMÉS CFC
	OPÉRATEUR EN CHIMIE
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	ORFÈVRE EN ARGENTERIE
	ORTHOPÉDISTE
	OUVRIER SUR PIERRE
	PALEFRENIER
	PAPETIER
	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE
	PEINTRE SUR CÉRAMIQUE
	PEINTRE SUR VERRE
	PHOTOGRAPHE
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	POLISSEUR
	POLYGRAPHE
	POTIER
	RAMONEUR
	RÉALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	RELIEUR
	RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENT
	REPROGRAPHE
	SCULPTEUR SUR BOIS
	SCULPTEUR SUR PIERRE
	SECOURISTE-SAUVETEUR
	SECRÉTAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	SELLIER
	SÉRIGRAPHE
	SERTISSEUR EN JOAILLERIE
	SOCIOLOGUE
	SPÉCIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	SPORTIF PROFESSIONNEL
	TAILLEUR DE PIERRE
	TECHNICIEN POUR DENTISTE
	TECHNO-IMPRIMEUR
	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE
	TECHNOLOGUE EN DENRÉES ALIMENTAIRES
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIÈRE
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	ANIMALIER
	VANNIER
	VERRIER (NW)
	VITICULTEUR
	VITRIER